La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 94 n°42 • du 6 au 12 février 2008 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Cour bilingue à Saint-Boniface?

LE PROJET DE TRIBUNAL BILINGUE à Saint-Boniface est-il toujours bien vivant?

■ Page 3.

Écoles et projets

NOËL-RITCHOT, PRÉCIEUX-SANG et Roméo-Dallaire : trois écoles au centre des discussions lors de la rencontre des commissaires le 30 janvier.

■ Pages 6 et 7.

Quel avenir pour la CCB?

LES CONSERVATEURS PERSISTENT dans leur intention de démanteler le monopole sur l'orge.

■ Page 9.

L'heure du choix

L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE DE LA Rivière-Rouge, encore une fois à la croisée des chemins.

■ Page 14.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca



Champlain vu par Bérard

Réal Bérard participe pour la 30e fois à l'International de sculptures sur neige de la ville de Québec. L'ambassadeur par excellence des sculpteurs manitobains dessine les croquis d'une sculpture qui représentera Samuel de Champlain.

■ Page 15.

photo : Patricia Bitu Tshikudi



Les jeunes du Collège Louis-Riel qui ont passé deux semaines en République dominicaine pour y construire les fondations d'une maison peuvent dire mission accomplie!

■ Page 25.



Photos : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la direction : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Julien ABORD-BABIN, Patricia BITU TSHIKUDI** et **Sophie DESRUISSEAUX** ■ Stagiaire : **Simon GOUIN** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

JUSTICE

Vers un tribunal bilingue à Saint-Boniface?

Comme c'est déjà le cas à Saint-Pierre-Jolys, un tribunal bilingue pourrait voir le jour à Saint-Boniface.

Julien ABORD-BABIN

Depuis 2004, un tribunal bilingue se déplace au moins une fois par mois à Saint-Pierre-Jolys pour y entendre des causes dans les deux langues officielles. Selon les recommandations du rapport Chartier, le même modèle devrait être développé à Saint-Boniface pour assurer que la majorité des francophones aient accès à ce service important dans leur langue.

Pour l'instant, très peu de personnes dans la région de Saint-Pierre-Jolys se prévalent de leur droit de se faire entendre par un tribunal en français. Le programme n'est toutefois pas considéré comme un échec.

« De manière générale, le ministère de la Justice a fait des efforts assez importants, estime le conseiller spécial du Secrétariat aux affaires francophones, Guy Jourdain. Au niveau des services en français, on observe un progrès considérable comparé à ce qui se faisait il y a quatre ans. »

« Peu de personnes demandent ce service, mais il faut prendre en compte le faible taux de criminalité chez les francophones, ajoute-t-il. On voit peu d'accusations pour des crimes graves. Ce sont surtout des infractions au code de la route. On remarque aussi que pour les gens d'une certaine génération qui ont été habitués à toujours parler anglais dans un contexte officiel, il est plus facile de s'adresser à la cour dans cette langue. »

Le nombre limité d'avocats bilingues dans la province limite aussi le nombre d'interventions en français. « Au privé, très peu d'avocats font du droit en français, déplore le directeur général de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEF), Rénald Rémillard. C'est un des facteurs qui fait que plusieurs francophones choisissent plutôt les tribunaux anglais. »

Malgré un taux de participation plutôt faible, les tribunaux bilingues restent importants pour les communautés francophones. Les autres cours provinciales peuvent offrir des services pour accommoder les francophones, mais ne peuvent pas toujours offrir l'intégrité des procès et des services en français. Des juges bilingues peuvent aussi se déplacer en région si nécessaire, mais selon les conclusions du rapport Chartier, il est important de fournir ce service de façon plus régulière dans les régions où les francophones sont plus nombreux.



Archives La Liberté

Le tribunal bilingue de Saint-Pierre, intégré au centre de service bilingue, servira de modèle pour une éventuelle cour à Saint-boniface.

« On est tenus par la loi d'offrir des services en français dans les tribunaux et notre objectif c'est de le faire de façon active, explique le ministre responsable des Services en langue française, Greg Selinger. C'est important d'avoir un point clair où l'on sait qu'on peut se faire servir en français car c'est facile de se perdre dans le grand système. »

« L'avantage des tribunaux bilingues c'est que ça fournit un lieu où, dès qu'on se présente, on sait que tout est bilingue, ajoute Rénald Rémillard. L'effet est peut-être plus psychologique qu'autre chose, mais ça reste quand même très important. »

Prochaine étape : Saint-Boniface

Depuis le début du projet, le tribunal bilingue de Saint-Pierre-Jolys est vu comme un projet pilote pour un éventuel tribunal à Saint-Boniface. Ce sont toutefois deux environnements très différents. Même si Winnipeg est le centre urbain de la province, il pourrait être plus difficile d'y implanter un tribunal bilingue.

Un nouveau tribunal devrait en effet se démarquer du palais de justice qui offre certains services en français lorsqu'ils sont demandés, mais où le bilinguisme n'est pas aussi intégral qu'il le serait dans un tribunal désigné bilingue.

Le village de Saint-Pierre-Jolys a également l'avantage d'avoir un détachement de la Gendarmerie royale du Canada bilingue. Un tribunal bilingue à Saint-Boniface devrait prendre en compte le faible pourcentage de policiers bilingues à Winnipeg. C'est une donnée importante puisque les policiers doivent présenter des preuves et parfois témoigner lors de procès.

Il est prévu qu'un groupe de travail se rencontre au printemps pour discuter de l'implantation d'un tribunal bilingue à Saint-Boniface. On ne sait pas encore où et quand le projet se concrétisera, mais le ministre Greg Selinger a l'intention de le mener à bien.

« Heureusement, le taux de criminalité chez les francophones est faible. La demande pour ce service est donc petite, remarque Greg Selinger. Au niveau juridique, nous faisons face à d'autres enjeux beaucoup plus graves. Ce n'est donc pas le dossier le plus urgent au ministère de la Justice, mais nous avons l'intention de le réaliser de manière responsable. »

SANTÉ

Nouveaux médecins à Saint-Pierre

Julien ABORD-BABIN

Le Centre médico-social DeSalaberry pourrait bientôt rouvrir son urgence à temps plein grâce à l'arrivée récente de trois nouveaux médecins. Après avoir recruté un médecin en septembre, Santé Sud-Est a réussi à combler en décembre les deux postes restaants. L'hôpital a maintenant tous les médecins qu'il lui faut pour maintenir un service d'urgence 24 heures par jour.

Les trois nouveaux médecins sont les docteurs, Samir Migally, Talib Mohamed et le Mohamed Arrezaghi. Leur arrivée a été accueillie avec un soupir de soulagement par Santé Sud-Est qui a de plus en plus de difficultés à recruter des médecins pour ses hôpitaux en région. Leur présence aura un impact considérable au Centre médico-social DeSalaberry.

« On a toujours dit que si on recrutait quatre médecins, on remettrait sur pied le service d'urgence complet et maintenant on les a tous, se réjouit la directrice générale de Santé sud-Est, Monique Vielfaure Mackenzie. Il nous reste juste à combler trois postes d'infirmières. On devrait donc bientôt être en mesure de restaurer ce service. »

Si tout va bien, le service d'urgence pourrait être rétabli dans deux mois. Monique Vielfaure Mackenzie veut toutefois s'assurer que tout soit prêt avant d'aller de l'avant. « La pire chose, ça serait de rouvrir l'urgence à temps plein puis deux semaines plus tard de revenir sur ma décision, explique-t-elle. Je veux donc m'assurer que tout est bien en place avant de prendre une décision finale. »

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Pauvre CCB!

Rentrée parlementaire agitée la semaine dernière à Ottawa : entre le congédiement de la présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, le rôle du Canada en Afghanistan et divers scandales potentiels, les parlementaires ont eu de quoi se mettre sous la dent après six semaines de congé. Tout le monde est donc rentré à Ottawa bien reposé, prêt pour toutes les batailles politiques qui s'annoncent. Et parmi elles, celle de l'avenir de la Commission canadienne du blé (CCB).

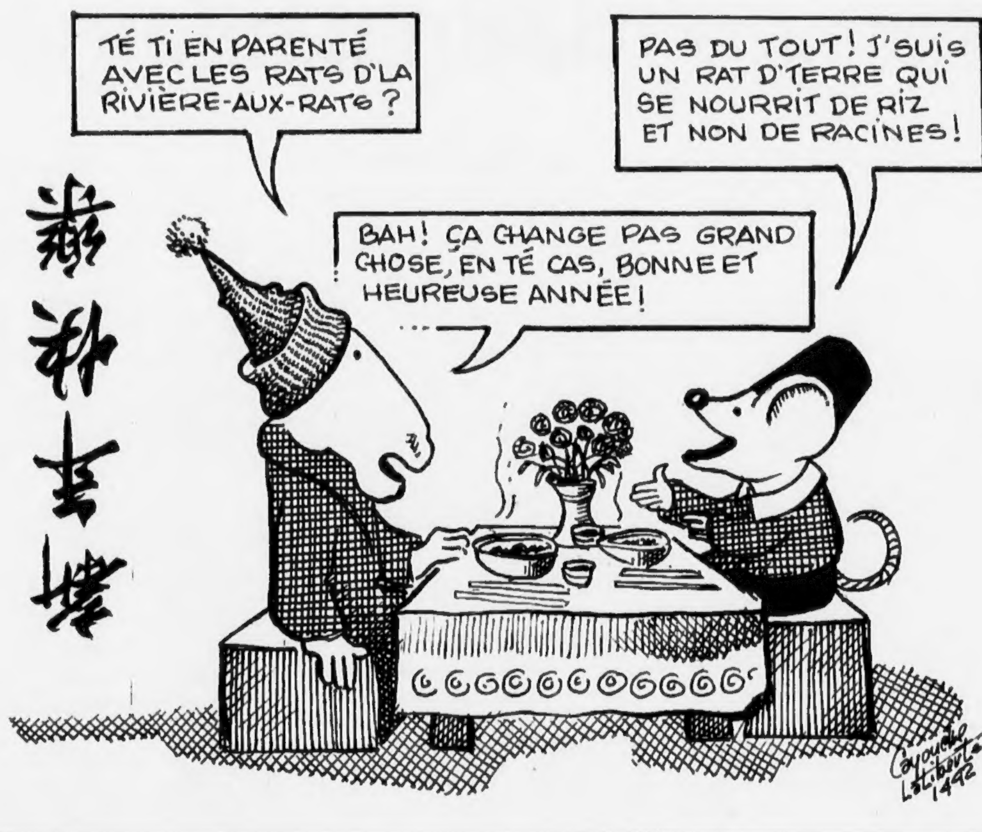
Le gouvernement Harper ne lâche pas le morceau au sujet de la CCB et de son (quasi défunt) monopole sur la commercialisation de l'orge. Le nouveau ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, multiplie les lettres ouvertes aux journaux pour réitérer la position de son gouvernement et mener une lutte à finir avec les dirigeants de la CCB. Le programme récent CashPlus, censé être défini pour répondre aux exigences des fermiers? Le ministre n'en veut pas, un point c'est tout. Et il somme la CCB de refaire ses devoirs et proposer une alternative qui vise un marché libre dès le début août. Sinon, il y aura dépôt d'un projet de loi.

Si la CCB n'est pas tout à fait isolée sur ce dossier, sa position s'affaiblit avec le temps qui passe. Le nouveau premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall, a par exemple abandonné la poursuite judiciaire qui avait été intentée avec le gouvernement manitobain. Le Manitoba est donc aujourd'hui la seule province à s'inscrire en faux face aux tentatives d'Ottawa de démanteler le monopole de la CCB. La Province demande que la voix des agriculteurs soit davantage respectée dans le cadre d'un processus décisionnel qui mènera à des changements importants, mais qui est loin d'être toujours transparent. La semaine dernière, les libéraux ont déposé un projet de loi qui pour l'essentiel, dit la même chose : les agriculteurs devraient davantage avoir voix au chapitre. Et en fin de semaine, le leader du NPD national, Jack Layton, a profité du congrès de l'aile provinciale à Winnipeg pour vilipender le gouvernement Harper, à la suite du récent congédiement de la vice-présidente de la CCB.

Mais il y a fort à parier que toute cette opposition n'arrive pas à freiner les conservateurs dans leur élan pour démanteler la CCB. Stephen Harper est après tout un député de l'Alberta, foyer de la gronde anti-monopole sur le blé et l'orge. Et il faut bien que de temps en temps, le premier ministre arrive à démontrer aux Albertains qu'il a leurs priorités à cœur, et pas seulement dans son discours anti-Kyoto. Y a-t-il, sur le plan de la politique nationale, un meilleur dossier que celui de la CCB pour contenter les Albertains? C'est en effet un sujet sur lequel le premier ministre court peu de risques de perdre des votes dans l'est du pays, une région qu'il se doit de courtiser s'il veut un jour former un gouvernement majoritaire. Un débat sur la CCB parviendrait-il à intéresser beaucoup de Montréalais, de Torontois ou de gens de Moncton? Pas évident. Combien de Québécois peuvent d'ailleurs vous dire ce que signifie le sigle CCB, ou encore ce que ça mange en hiver, cette bébitte-là? Et la récente campagne de marketing nationale lancée par la CCB n'y changera pas grand-chose. Le blé et l'orge, ce sont des affaires qui viennent surtout de l'Ouest du pays, qui préoccupent surtout l'Ouest du pays et en particulier les fermiers. Et en ce moment, dans l'Ouest du pays, les tenants de la CCB ne sont pas les plus loquaces, les plus influents, ou les plus entendus.

Stephen Harper pourrait mettre fin au monopole de la vente de l'orge par la CCB, puis au monopole sur le blé lui-même, puis transformer la CCB de fond en comble, qu'il ne courrait presque pas de risque sur le plan politique. Il ferait face à une relative indifférence dans l'Est, mais en revanche contenterait fortement bon nombre de ses députés de l'Ouest et y solidifierait probablement une partie de son électorat en milieu rural.

La CCB? Elle apparaît bien mal armée pour défendre dans l'arène politique l'intégrité de son mandat actuel...



À VOUS *la parole*

Pour la postérité

Madame la rédactrice,

Dans votre livraison du 9 janvier, une erreur apparaît (encore une fois*) concernant les membres fondateurs de Mélo-Mani-Alliance chorale du Manitoba. Voici, pour la postérité, la suite des événements qui ont mené à la fondation de l'organisme en question.

En 1970, quatre membres de La chorale des Intrépides se rendent à Québec pour participer aux Choralies internationales. Il s'agit de Murielle Philippot, Paule Marion, Marcien Ferland et Oril Tétreault. Après le concert de clôture, Marcien Ferland croise, par hasard, René Préfontaine qui lui propose de transplanter les Choralies au Manitoba français.

De retour dans leur province, les quatre choralistes susmentionnés proposent l'idée au C.A. de la chorale des Intrépides qui l'adopte sur le champ et entreprend de parrainer le mouvement jusqu'à ce qu'il devienne autonome. La section manitobaine s'appellera « Choralies manitobaines » et Murielle Philippot est nommé présidente. Une première rencontre chantante qui réunit quelque 300 choralistes a lieu dans l'école de l'Académie Saint-Joseph, qui abritait le Centre culturel de l'époque. Le mouvement est fondé.

Par la suite, on informera la chorale des Intrépides que le nom « Choralie » doit être réservé à des événements choraux d'envergure internationale. Un nouveau nom est donc choisi, Mélo-Mani, qui deviendra l'Alliance chorale du Manitoba (ACM).

Marcien Ferland
Paule Marion
Murielle Philippot
La Salle (Manitoba)
Le 30 janvier 2008

*En 1974, *La Liberté* publiait la même erreur dans son numéro du 11 septembre, erreur qui lui a été dûment signalée.

NDLR : L'information au sujet de l'Alliance chorale à laquelle Marcien Ferland se réfère ici a été publiée en janvier dans une nécrologie. Vous comprendrez que *La Liberté* n'a pas à vérifier les informations contenues dans les nécrologies fournies par les familles.

Citation DE LA SEMAINE

« Ça se promène et c'est là toute la beauté du travail qu'on fait. »

Réal Bérard, sur l'art de sculpter la neige et le côté éphémère des oeuvres. ■ **Page 15.**



POLITIQUE FÉDÉRALE

De retour à Ottawa

Les députés fédéraux sont retournés au Parlement la semaine dernière pour une session qui s'annonce mouvementée.

Julien ABORD-BABIN


Raymond Simard.


Judy Wasylycia-Leis.


Vic Toews.

Archives La Liberté

Les députés locaux ont repris leur siège à Ottawa la semaine dernière.

On commence à en avoir l'habitude. Dès que les travaux recommencent à la Chambre des communes, l'avenir du gouvernement semble immédiatement remis en question. Tel est le quotidien d'un gouvernement minoritaire.

Au cours de cette session parlementaire, qui a repris la semaine dernière, le gouvernement conservateur de Stephen Harper devra faire face à au moins un vote de confiance sur le budget, qui sera présenté bientôt. Un budget qui n'annonce rien de bien nouveau. « La plupart des réductions de taxes que nous avions prévues ont déjà été mises en place, explique le président du Conseil du trésor et député de Provencher, Vic Toews. Avec ce budget nous allons simplement maintenir le cap tout en faisant ce qu'il faut pour favoriser la stabilité de l'économie, face à la situation délicate aux États-Unis. »

Cela n'est pas pour satisfaire le Nouveau Parti démocratique (NPD) qui a déjà annoncé qu'il s'opposerait au prochain budget, tout comme le Bloc québécois. « Notre priorité, c'est de faire fonctionner l'assemblée pour les Canadiens, confie la députée NPD de Winnipeg-Nord, Judy Wasylycia-Leis. Par contre, nous ne croyons pas que ce gouvernement s'attaque aux enjeux importants pour les Canadiens. S'il continue comme ça, il ne peut pas répondre aux besoins des Canadiens et nous ne pouvons le soutenir. »

Quant aux libéraux, ils préfèrent attendre le dépôt du budget pour se prononcer. « On ne se fait pas beaucoup d'attente, avoue le député de Saint-Boniface, Raymond Simard. On aimerait voir des mesures pour protéger l'économie et lutter contre la pauvreté, mais on sait que ce sera un budget conservateur et qu'on ne sera pas entièrement satisfaits. Ce serait quand même irresponsable de prendre une décision avant de le voir. »

L'avenir du gouvernement Harper sera donc encore une fois entre les mains des libéraux de Stéphane Dion. Le Parti libéral jouera aussi un rôle important face à l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan.

Suite au dépôt du rapport Manley, l'Afghanistan est plus que jamais à l'avant-plan de la scène politique canadienne. Selon le rapport, le Canada devrait maintenir une présence militaire au-delà de février 2009, mais exiger des renforts des autres pays de l'OTAN. Ces conclusions ont tout de suite été rejetées par le NPD, mais elles plaisent aux conservateurs et pourraient leur donner les arguments nécessaires à un compromis avec les libéraux.

« Il ne fait aucun doute que nous avons besoin du soutien des libéraux sur cette question, admet Vic Toews. Je crois que plusieurs libéraux soutiennent encore la mission en Afghanistan. Après tout, ce sont eux qui ont décidé de s'y impliquer. »

Les libéraux auront donc matière à réflexion au cours des prochains jours. « La décision la plus difficile qu'un député peut avoir à prendre, c'est d'envoyer des jeunes soldats risquer leur vie, confie Raymond Simard. Je ne crois pas qu'on devrait continuer la mission de combat. Il serait tout à fait juste et raisonnable qu'un autre pays de l'OTAN prenne notre place à Kandahar. Dans tous les cas, ce sera aux députés de prendre la décision finale. »

Un autre dossier pourrait mener à la défaite des conservateurs : le projet de loi C2 qui apporterait certains amendements au code criminel. La loi est présentement coincée au Sénat. « Cette loi pourrait nous permettre de mieux faire face aux crimes violents, explique Vic Toews. C'est un enjeu qui nous tient à cœur et que l'on pourrait considérer comme une question de confiance. »

L'économie, un enjeu incontournable

Face aux troubles économiques que connaissent les États-Unis, tous les partis appellent à la vigilance. « Au niveau local, il faudra mettre l'accent sur l'économie, estime Raymond Simard. Dernièrement, ce n'était pas tellement sur le radar, mais depuis deux ou trois mois, c'est devenu une préoccupation majeure. On voit qu'on pourrait arriver à un déficit dans un an et ça nous préoccupe beaucoup. »

Quant au NPD, il déplore que les moins fortunés soient ceux qui risquent encore de faire les frais de ces temps difficiles. « Nous nous préoccupons beaucoup de la situation financière de la classe moyenne et des défavorisés, explique Judy Wasylycia Leis. L'écart entre les riches et les pauvres continue d'augmenter et nous continuons de voir un grand nombre de Canadiens qui n'ont pas les moyens de subvenir à tous leurs besoins. On observe aussi des pertes d'emplois dans le secteur manufacturier. Nous pensons que Stephen Harper devrait investir un milliard $ pour faire face à ces difficultés. »

Satisfaits des réductions qu'ils ont déjà effectué, à la TPS par exemple, les conservateurs restent plutôt confiants en l'économie canadienne. Le prochain budget pourrait toutefois contenir certaines mesures pour limiter l'impact de la crise américaine au pays. Ils ne prévoient toutefois aucun changement majeur dans leur politique économique.

Les conservateurs continueront aussi à investir pour le développement des infrastructures à partir du Fonds Chantier Canada. Ce fonds, lancé dans le cadre du budget 2007, vise à soutenir les municipalités dans leurs projets de développement des infrastructures.

« Nous sommes présentement en train de négocier avec la province du Manitoba pour voir à l'implantation de ce projet, confie Vic Toews. Partout au Canada nous avons grand besoin de développer nos infrastructures, nos routes, nos égouts et nos réseaux d'aqueducs. »

PROJET PILOTE

Le BI au primaire



photo : Julien Abord-Babin

La directrice de Précieux-Sang Elaine Lévesque a présenté à la commission scolaire son projet d'implantation du Baccalauréat international.

L'école Précieux-Sang sera bientôt la première école élémentaire manitobaine à offrir un programme du Baccalauréat international (BI). Après un an d'étude, l'école pense pouvoir implanter le programme dans ses classes afin d'inculquer à ses élèves une vision du monde encore plus large.

Le programme sera instauré dans toute l'école et consistera à intégrer certains critères supplémentaires dans le programme régulier. En tout, six thèmes transdisciplinaires seront intégrés aux cours afin de développer le sens d'appartenance de l'élève à sa communauté, son environnement au monde.

« L'objectif, c'est de prendre ce qui est déjà dans la pédagogie et d'y ajouter un éveil sur le monde », explique la présidente du comité scolaire de Précieux-Sang, Sylvie Schmitt.

Il faudra toutefois plusieurs années avant que l'école Précieux-Sang soit pleinement reconnue par l'Organisation du baccalauréat international puisque tous ses enseignants devront recevoir une formation.

Contrairement au programme de BI du secondaire, tous les élèves seront inclus. Il n'y aura pas non plus d'examens spéciaux à passer en plus de ceux déjà exigés par le ministère de l'Éducation.

L'implantation du BI à Précieux-Sang servira de projet pilote à la Division scolaire franco-manitobaine qui pourrait éventuellement implanter ce programme dans toutes ses écoles.

J. A.-B.

ÉCOLOGIE

Un jardin pour Précieux-Sang



photo : Julien Abord-Babin

Sara Belay, enseignante à Précieux-Sang, a présenté les plans de la nouvelle cour de récréation aux commissaires de la DSFM.

L'école Précieux-Sang a présenté aux commissaires un ambitieux projet d'aménagement paysager. Au cours des prochaines années, l'école développera un véritable jardin urbain dans sa cour de récréation.

En plus de fournir aux élèves un espace agréable pour passer les récréations, le jardin permettra de mieux comprendre les écosystèmes locaux et de sensibiliser les jeunes à la fragilité de leur environnement. On y plantera des arbres et des fleurs locales pour que le jardin puisse servir de laboratoire vivant pour les cours de sciences naturelles.

L'école estime le coût du projet à 600 000 $. Cela comprend la réfection de la ruelle adjacente à l'école et l'amélioration de l'écoulement des eaux afin d'éviter l'accumulation de l'eau de pluie sur le terrain de la cour d'école. Du budget total, 200 000 $ servira à régler ce problème.

J. A.-B.

DSFM

Pas de location à Roméo-Dallaire

Les élèves de l'école Roméo-Dallaire n'auront pas à partager leurs locaux.

Julien ABORD-BABIN

Les parents d'élèves de l'école Roméo-Dallaire ont poussé un soupir de soulagement. Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine ont décidé de ne pas louer des locaux de l'école à une église et donc de conserver ces locaux pour les besoins éducatifs.

Le vote final a eu lieu lors de la réunion de la commission scolaire qui c'est tenue le 30 janvier. La résolution rejetant la demande de l'église Church of Christ a été adoptée à l'unanimité, au grand plaisir d'un petit groupe de parents qui s'était déplacé pour assister à la réunion.

« Je suis très satisfait et très content que la commission scolaire ait tranché en faveur de l'éducation, se réjouit le président du comité scolaire de l'école Roméo-Dallaire, Gérald Danais. Dans le fond elle ne fait que suivre son propre plan stratégique. Ça nous montre aussi qu'elle appuie les petites écoles autant que les grandes. »

Avant Noël, la DSFM avait été approchée par Church of Christ, une église anglophone qui cherchait à louer les locaux laissés vacants par la Laureate Academy, et qui demeurent inutilisés. Le comité scolaire de l'école Roméo-Dallaire s'était tout de suite opposé à cette location. Selon les parents, l'école pourrait bientôt avoir besoin de ces locaux puisque le nombre d'élèves augmente rapidement. Ils craignaient aussi que la présence d'anglophones dans le bâtiment n'envoie un message contradictoire à leurs enfants.

Selon le directeur général de la DSFM, Gérard Auger, l'opposition des parents qui convaincu les commissaires de rejeter la demande de location. « La décision a été prise après avoir consulté les parents », fait-il remarquer.

Reste à déterminer ce qu'il adviendra des locaux laissés vacants. Gérald Danais aimerait qu'on y installe un laboratoire de science, un laboratoire informatique et une bibliothèque. Il pense aussi que les locaux administratifs pourraient être récupérés.

Les élèves n'occuperont toutefois pas tous les locaux de sitôt puisqu'ils ne sont pour l'instant que 78 dans une école conçue pour 450 élèves. Gérard Auger estime par ailleurs que l'espace qu'occupe l'école Roméo-Dallaire dans le bâtiment est aussi très adéquat pour le moment. Il rappelle que cet espace a été complètement rénové en 2005. D'autres rénovations seraient nécessaires avant de pouvoir occuper le reste des locaux.

Même si les parents aimeraient un jour récupérer tous les locaux du bâtiment, la DSFM n'a pas encore reçu de demande officielle de leur part.

Noël-Ritchot

Nouvelle garderie Les Toupies



photo : Julien Abord-Babin

Le président du conseil scolaire de Noël-Ritchot, Daniel Maheu et le directeur de l'école René Déquier lors de la réunion mensuelle de la commission scolaire franco-manitobaine qui avait lieu dans leur école.

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a accordé 20 000 $ à l'école Noël-Ritchot, à Saint-Norbert, pour terminer l'aménagement de sa nouvelle garderie. La garderie les Toupies de Noël-Ritchot sera inaugurée le 11 février. Elle accueillera quatre poupons de 18 à 24 mois et 16 enfants de deux à cinq ans.

Un comité de parents dévoués a pris en charge le développement de ce projet et a réussit à recueillir les 222 000 $ nécessaires à sa réalisation. Ce sera la première garderie publique francophone à Saint-Norbert, un quartier où le manque de services de garde se faisait cruellement sentir.

« Mes enfants sont un peu plus vieux maintenant, mais je me rappelle que ça n'était pas facile d'avoir des services de garde à Saint-Norbert, explique la présidente du conseil de la nouvelle garderie, Jo-Anne St-Vincent. Ça aurait été tellement plus simple si tout avait été là. »

Même si la garderie ne sera pas située dans les locaux de l'école Noël-Ritchot, elle y sera intimement liée. Les parents espèrent qu'elle sera bientôt récupérée par la DSFM et que l'école pourrait un jour être agrandie pour l'accueillir. Pour l'instant elle sera située sur le chemin Pembina à quelques mètres de l'école.

« Avoir une garderie comme ça, c'est la meilleure façon de recruter des jeunes pour la DSFM, surtout quand on a une grande garderie à l'école anglaise juste à côté », estime le président du comité scolaire de Noël-Ritchot, Daniel Maheu.

J. A.-B.

ÉDUCATION

Limiter la hausse des taxes scolaires

Les divisions scolaires qui n'augmenteront pas leur taxe scolaire auront droit à une aide supplémentaire de la province.

Patricia BITU TSHKUDI.

Le gouvernement provincial va investir 53,5 millions $ de plus dans les écoles publiques de la province. L'annonce a été faite le 29 janvier par le ministre manitobain de l'Éducation, Peter Bjornson.

L'investissement, une augmentation de 5,6 % du budget alloué à l'éducation, vise en partie à limiter la hausse des taxes scolaires par les divisions scolaires de la province. Les divisions scolaires qui n'augmenteront pas leur taxe scolaire auront accès à une aide supplémentaire de la Province. Le Ministre met de côté la somme de 53,5 millions $ pour permettre aux divisions scolaires de geler leurs taxes, indique le gouvernement.

Il s'agit de la plus importante hausse de financement en éducation des 25 dernières années.

Le gouvernement provincial s'était engagé à travailler en partenariat avec les divisions scolaires pour augmenter sa part de financement des écoles publiques à 80 % des coûts. Ce nouvel investissement porte à 74,5 % le financement du gouvernement et le rapproche ainsi de son l'objectif.

Les divisions scolaires reçoivent des subventions du gouvernement provincial, mais elles doivent aussi prélever des taxes scolaires pour combler le manque à gagner. Ces taxes augmentent selon le nombre d'élèves inscrits par division scolaire.

Les écoles francophones

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) assure ne pas être touchée de façon directe par l'annonce faite par le ministre. Les écoles françaises ne sont pas subventionnées de la même façon que le reste des écoles de la province. La DSFM par exemple, ne perçoit pas de taxe scolaire.

« La DSFM n'a pas le droit de prélever de taxes scolaires comme les autres divisions scolaires », explique le directeur général de la DSFM, Gérard Auger. Il affirme toutefois que « si les revenus des autres divisions scolaires augmentent, ceux de la DSFM augmenteront aussi. » « L'annonce du ministre est donc avantageuse dit-il, « parce que nos revenus sont basés sur les dépenses faites pour chaque élève.

Les subventions provinciales attribuées à la DSFM se calculent selon la moyenne des dépenses scolaires par étudiants pour l'ensemble de la province. « Il s'agit d'un calcul mathématique complexe, explique Gérard Auger. La Province calcule ce que ça coûte en moyenne de dépenses aux écoles pour chaque élève et y ajoute 25 %. » C'est grosso modo, de cette façon qu'est calculé le budget annuel de la DSFM.

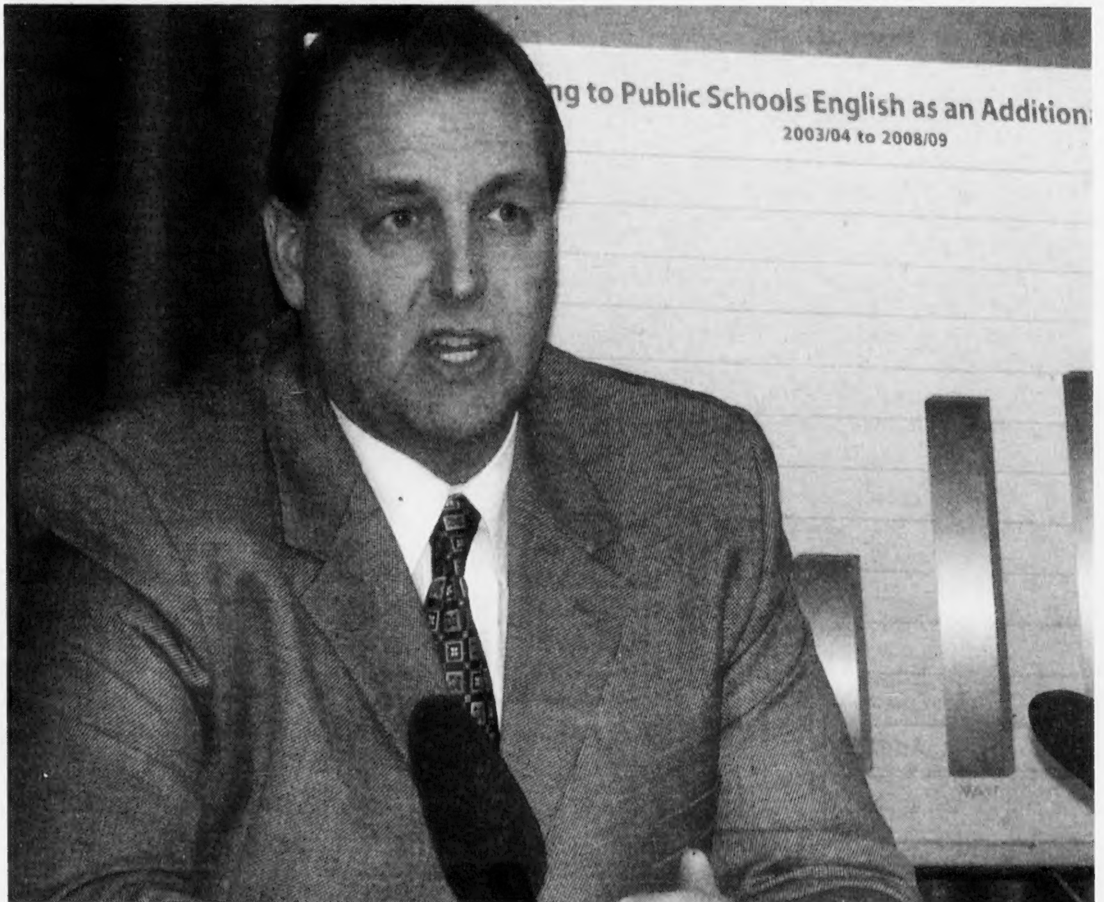


photo : Patricia Bitu Tshikudi

Peter Bjornson a annoncé un investissement de 53,5 millions $ en éducation.

Il y a quelques années, les écoles françaises du Manitoba ont demandé au gouvernement provincial de leur accorder plus d'argent. Les revendications visaient à permettre aux écoles françaises de régler les dépenses supplémentaires engendrées par certains services offerts. Le gouvernement avait alors accepté de verser un pourcentage supplémentaire à la DSFM.

L'impact de l'investissement annoncé par le ministre Peter Bjornson se fera plutôt sentir l'an prochain, estime Gérard Auger. « La nouvelle nous concerne dans le sens où, l'année prochaine, si la Province investit plus d'argent dans le système d'éducation, les écoles de la province vont dépenser plus en moyenne par élève et donc on recevra par conséquent plus d'argent à la DSFM. Pour nous, c'est une bonne chose. »

La DSFM élabore en ce moment une première ébauche de son budget annuel. « On va rencontrer tous les comités scolaires, recevoir leurs rétroactions pour ensuite faire une deuxième ébauche que nous allons présenter dans les écoles en région. Là encore on va recevoir leurs commentaires pour finalement faire une version finale du budget, qui elle, sera envoyée au ministère de l'Éducation », explique Gérard Auger.

Le but de l'exercice étant d'évaluer de manière plus ou moins précise les revenus requis par la DSFM pour financer ses activités.

Les programmes financés

Un certain montant, soit 1,5 million $ du financement accordé par la province permettra de soutenir la stratégie manitobaine d'intégration des nouveaux arrivants. L'argent sera utilisé pour mettre en place un programme supplémentaire de langue en anglais pour aider les étudiants immigrants affectés par la guerre.

Un appui financier de 250 000 $ servira aussi pour l'éducation des jeunes dans les centres de détention. Il s'agit d'une première provinciale.

L'argent servira aussi à plusieurs autres projets dont, l'achat de matériel scolaire et informatique, l'achat et l'entretien d'autobus scolaires, ainsi que l'embauche de personnel enseignant. Les écoles communautaires recevront une aide additionnelle.

CCB

Vers un vote de confiance?

Libéraux et conservateurs s'affrontent en chambre sur l'avenir de la Commission canadienne du blé.

Simon GOUIN

Les conservateur persistent dans leur volonté de démanteler le monopole sur l'orge de la Commission canadienne du blé (CCB). De leur côté, les libéraux ont présenté un projet de loi pour affirmer leur position sur le sujet. Ils pourraient cependant être confrontés à un vote de confiance sur une loi proposée par le ministre fédéral de l'Agriculture, Gerry Ritz.

Réunion du 29 janvier

Ces annonces font suite à la réunion du 29 janvier dernier, qui a réuni la CCB ainsi que des producteurs et industriels de l'orge. Selon Gerry Ritz, les intervenants y ont critiqué le nouveau programme CashPlus de la CCB. L'ensemble des intervenants « a donné à la CCB le mandat fort et décisif de prendre immédiatement des mesures tangibles vers l'instauration du régime de commercialisation mixte de l'orge », a-t-il déclaré dans un communiqué de presse.

La ministre de l'Agriculture manitobaine, qui a assisté à la réunion, a dénoncé l'absence des opposants au guichet unique. « Pour avoir une discussion sérieuse au sujet de la CCB et de CashPlus, il est nécessaire que toutes les opinions soient représentées, estime Rosann Wowchuk. Certaines personnes qui soutiennent CashPlus ou la CCB avaient demandé d'assister à cette rencontre. Elles n'ont pas été invitées. »

« La réunion s'est déroulée telle que prévue, remarque un porte-parole de la CCB, Rhéal Cénérini. Étant donné le format de la réunion et les personnes qui y étaient invitées, notre seul but était de fournir de l'information. Parmi les personnes présentes, seul le gouvernement provincial manitobain n'était pas opposé au guichet unique. »

Le ministre de l'Agriculture fédéral attend maintenant que le conseil d'administration de la CCB définisse une feuille de route permettant une transition vers le marché libre de l'orge. Gerry Ritz a aussi affirmé son intention de déposer un texte de loi, avec l'appui ou non de la CCB.

Un vote de confiance?

Mais une telle loi nécessiterait l'appui d'une partie de l'opposition pour être adoptée. Certains pensent d'ailleurs que le premier ministre Stephen Harper pourrait engager un vote de confiance sur cette question. En maintenant leur position actuelle, les libéraux pourraient risquer de déclencher une élection.

« Cela me surprendrait, note cependant le député libéral de Saint-Boniface, Raymond Simard. Il me semble que les Canadiens seraient fatigués qu'un nouveau vote de confiance soit organisé.

« Mais le Premier ministre, Stephen Harper, n'aime pas la CCB, dit-il. Il veut absolument le marché libre. Un vote de confiance est donc possible. »



Archives La Liberté

Pour les fermiers, l'avenir de la CCB et de son monopole n'est toujours pas réglé.

Si cela venait à se produire, Raymond Simard affirme que les libéraux devraient en discuter. « Si le texte est destructif pour la CCB, il sera difficile de ne pas s'y opposer, remarque-t-il. Nous avons toujours défendu la CCB. »

Réponse des libéraux

Le 31 janvier, l'opposition libérale a présenté un projet de loi pour renforcer le contrôle démocratique des agriculteurs sur la Commission canadienne du blé. Raymond Simard explique que ce projet de loi est une réponse aux interventions du gouvernement conservateur qui déstabilisent la CCB.

« Normalement, un tel projet de loi ne devrait pas être nécessaire, souligne-t-il. La CCB doit représenter les attentes des fermiers, et pas celles du gouvernement. Notre projet de loi vise à protéger les droits des agriculteurs. »

Pour réaliser cet objectif, le texte des libéraux comporte trois idées principales. La première consiste à obliger le gouvernement à consulter le conseil de direction de la CCB avant de prendre une décision la concernant. La deuxième idée est de modifier les modes de nomination des membres du conseil d'administration de la CCB.

« Sur les 15 membres du CA, au lieu d'avoir cinq membres nommés par le gouvernement, ils ne seraient plus que trois, précise Raymond Simard. Les deux autres seraient nommés par les dix directeurs élus par les agriculteurs. »

Enfin, un troisième volet exigerait que toute modification des pouvoirs de la CCB soumise à un vote du parlement, fasse d'abord l'objet d'un vote clair et précis des fermiers et d'une consultation du CA.

Puisque les libéraux sont dans l'opposition, un tel projet de loi pourrait mettre jusqu'à un an avant d'être adopté et pourrait aussi être rejeté ou mourir au feuilleton. Face au ministre fédéral qui affirme vouloir déposer son projet de loi au cours des trois prochaines semaines, à quoi sert le projet de loi des libéraux?

« Ce texte permet de présenter clairement notre position sur ce sujet, indique Raymond Simard. Nous souhaitons que nos idées soient connues et débattues au sein de la Chambre des communes. »

Nouveau PDG

Dès le lendemain de la réunion entre la CCB et ses opposants, le ministre fédéral de l'Agriculture, Gerry Ritz a annoncé la nomination de Ian White au poste de président-directeur général de la CCB.

Une téléconférence a permis de présenter le nouveau PDG de la CCB. « Ian White est un excellent choix », s'est félicité le président du conseil d'administration de la CCB, Ken Ritter, soulignant la nomination d'un homme d'expérience, ayant travaillé dans le secteur agro-commercial en Australie, au Canada et aux États-Unis.

En Australie où il travaille, Ian White a appuyé l'industrie agricole locale dans la transition vers le libre marché de certains produits.

Il a affirmé son intention de se rendre sur le terrain, au Canada, et de dialoguer avec l'ensemble des parties. Le nouveau PDG a également rappelé qu'il chercherait à garantir le meilleur futur possible pour l'organisation.

Il a assuré qu'il poserait le pour et le contre du système du guichet unique, dont la réussite dépend, selon lui, essentiellement des circonstances particulières du marché canadien, et non d'une théorie.

Ian White entrera en fonction le 31 mars prochain. Il remplacera alors le président par intérim, Greg Arason.

ÉDUCATION

Les enseignants paieront-ils plus?

Le conseiller spécial Tim Sale a présenté son rapport sur l'ajustement au coût de la vie des pensions de retraite des enseignants manitobains.

Julien ABORD-BABIN

Après près de quatre ans de discussions mouvementées entre la Manitoba Teachers' Society (MTS) le gouvernement provincial et la Retired Teachers Association of Manitoba (RTAM), Tim Sale dépose un rapport qui vise à améliorer le système d'ajustement des pensions au coût de la vie.

Le rapport est salué par la MTS qui estime que Tim Sale fournit une bonne analyse des enjeux et de bonnes pistes de solutions. Le syndicat des enseignants et le gouvernement provincial financent à part égale le fonds de pension. Tim Sale recommande aux deux partis d'augmenter leurs contributions afin de faire face à un sous-financement du fonds secondaire, conçu pour assurer une indexation annuelle à l'augmentation du coût de la vie.

Les enseignants à la retraite demandent depuis longtemps une indexation au coût de la vie de 100 %. Ils estiment que c'est ce pour quoi ils ont payé toute leur vie active. Le gouvernement et les enseignants, qui financent le fonds de pension, estiment toutefois que le fonds d'ajustement n'est conçu et financé que pour une indexation maximale de 2/3 de l'augmentation annuelle du coût de la vie. Une position que vient confirmer le rapport Sale.

« Le problème c'est que pendant plusieurs années, les enseignants à la retraite ont reçu un ajustement de 100 %, même si le fonds n'était pas conçu pour ça et en dépit des avertissements des actionnaires », explique le vice-président de MTS, Paul Olson.

« Depuis 2003, le ministre de l'Éducation dit qu'il ne paiera jamais 100 %, ajoute le président de l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains, Richard Alarie. Depuis 2006, on accepte de viser les 2/3. On s'est rendus compte que 100 %, ce n'était juste pas faisable. »

Les enseignants sont prêts à augmenter leurs cotisations afin de mieux financer le fonds d'ajustement. Richard Alarie estime toutefois que, pour obtenir une indexation au coût de la vie à 100 %, les enseignants devraient payer 3 000 $ de plus par an.

La RTAM se prononcera officiellement cette semaine sur le rapport Sale qui tend plutôt à renforcer la position du gouvernement et de la MTS.

PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

Autre appui envers le PCJ

Danny JONCAS (APF)

La publication récente d'un document du comité permanent des langues officielles confirme ce qu'avancent les principaux organismes de la francophonie canadienne au sujet de l'abolition du Programme de contestation judiciaire (PCJ).

La publication de ce document survient quelques semaines avant le début des audiences de la Cour fédérale, au sujet de l'avenir du PCJ. La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada tente en effet de faire invalider la décision du gouvernement d'abolir le PCJ.

Dans son rapport, le comité parlementaire des langues officielles s'est penché sur le PCJ et sur l'impact de son abolition sur les minorités linguistiques. Après avoir entendu 24 témoins représentant une quinzaine de groupes différents entre les 5 juin et 29 novembre 2007, le comité a rendu public son rapport d'une cinquantaine de pages le mois dernier.

Le rapport a été appuyé par les sept députés de l'opposition siégeant au comité. Les cinq députés conservateurs se sont opposés à son adoption. Le rapport illustre que le comité parlementaire a étudié cinq scénarios différents. Finalement, il a été déterminé que la meilleure solution serait le rétablissement complet du financement du PCJ selon les mêmes termes qu'avant le 25 septembre 2006, date à laquelle il a été aboli par le gouvernement de Stephen Harper.

Le comité formule deux recommandations : que le gouvernement explique clairement à la population canadienne les motifs justifiant sa décision d'abolir le PCJ; et qu'il rétablisse le financement du programme. Par ailleurs, le rapport dénonce le fait que les conservateurs n'aient pas consulté les communautés avant de prendre leur décision.

À la toute fin du rapport, les députés conservateurs siégeant au comité des langues officielles expliquent en deux pages les raisons pour lesquelles ils n'ont pas voté en faveur de son adoption. On soulève le fait que la cause se retrouve présentement devant les tribunaux ainsi que le fait que les débats entourant le PCJ aient été trop partisans, alors que les députés de l'opposition avaient, estiment les conservateurs, arrêté leur idée sur une recommandation à formuler avant même d'entreprendre l'étude.

Connaissant déjà la réaction du gouvernement Harper face à un tel rapport, les membres du comité des langues officielles n'ont pas jugé nécessaire d'exiger une réponse du gouvernement.

FRANCOPHONIE

La bonne question?

Si un immigrant ne parle pas français à la maison mais utilise cette langue dans la société, entre-t-il dans les statistiques sur la francophonie? La sénatrice Maria Chaput se pose la question.

Sophie DESRUISSEAUX

« Je sens qu'il y a quelque chose là. Habituellement je ne me trompe pas », déclare la sénatrice manitobaine Maria Chaput. Elle parle ainsi de ses interrogations portant sur les questions du recensement qui concernent la langue française.

Depuis quelques mois, la sénatrice cherche à savoir si les questions sont assez claires et si les résultats du recensement représentent la réalité. « Les francophones développent des plans stratégiques pour vitaliser leur communauté. Le gouvernement finance le projet selon le nombre de personnes que comprend cette communauté. Mais le nombre est-il exact? C'est ce que je cherche à savoir », explique la sénatrice.

La sénatrice a engagé l'ancien recteur du Collège universitaire Saint-Boniface, Paul Ruest, pour qu'il fasse des recherches. Ils ont analysé plusieurs documents et en sont arrivés à un constat. « Nous avons réalisé que les questions du recensement étaient modifiables. Le gouvernement lui-même les transformait pour obtenir des informations plus précises sur un sujet quelconque », explique-t-elle.

Ils ont ensuite étudié les questions elles-mêmes. Ils ont alors vu que les résultats portant sur l'utilisation du français n'incluaient pas deux groupes de personnes : les familles exogames et les immigrants qui n'ont pas comme langue maternelle le français. « Ces deux groupes ne parlent pas toujours français à la maison, mais ils utilisent nos services et ils ont le droit de le faire. Ils ne sont néanmoins pas inclus dans les statistiques », indique la sénatrice.

Elle se demande maintenant si ça vaut la peine de modifier les questions et si oui, comment elles devraient être posées. « Je crois qu'il faut continuer et persévérer, mais je ne suis qu'une seule personne. Je veux consulter les organismes nationaux », ajoute-t-elle.

C'est ce qu'elle fera jeudi prochain. « Nous leur présenterons un document qui explique nos constats et ensuite nous discuterons. J'ai besoin de connaître leur point de vue », raconte-t-elle. Si les organismes lui donnent leur accord, Maria Chaput continuera ses démarches. « La prochaine étape sera d'en parler avec les autres sénateurs », affirme-t-elle.

Maria Chaput ne cherche pas la confrontation. Elle souhaite plutôt améliorer le recensement. « Le prochain aura lieu en 2011. C'est donc le temps de faire des changements aux questions », justifie-t-elle.

Le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, partage l'opinion de la sénatrice. « Le moment est bien choisi pour faire cette analyse. La communauté change et les questions doivent être représentatives de la nouvelle réalité. Les recensements s'améliorent avec le temps, mais il y encore du travail à faire », dit-il.

PAUVRETÉ

C'est le temps

Sophie DESRUISSEAUX

« C'est le temps pour le gouvernement du Canada d'agir. Le Canada est un pays bien meilleur que ça », s'est exclamé le député libéral fédéral et ancien ministre, Ken Dryden. Ce dernier était de passage à Winnipeg dans le cadre de consultations publiques sur la pauvreté.

Ken Dryden est venu livrer un message rempli d'espoir aux différents représentants d'organismes qui combattent la pauvreté au Manitoba. Il a aussi écouté, pris des notes avec l'objectif de trouver une solution pour enrayer la pauvreté. Les organismes espéraient que le message serait compris. « Je veux apporter quelque chose à la discussion. Il faut trouver une stratégie pour combattre la pauvreté », a expliqué le directeur général du Centre Flavie-Laurent, Gilbert Vielfaure.

Cette tournée canadienne a débuté lorsque Ken Dryden s'est posé deux questions. « Je ne comprends pas pourquoi un pays comme le Canada n'a pas fait mieux pour aider les plus démunis. Tous les partis politiques et tous les paliers de gouvernement ont des reproches à se faire. J'espère découvrir comment nous en sommes arrivés à ce point. Ensuite, je veux savoir qu'est-ce que ça prend réellement pour enrayer le problème », a-t-il annoncé en introduction.

Les organismes n'ont pas tardé à lui répondre. Le coordonnateur exécutif de Winnipeg Harvest, David Northcott, ne s'est pas gêné pour dire ce qu'il pensait. « Je suis fâché de l'attitude des gouvernements, mais je n'arrête pas pour autant mon combat. Je vais continuer parce que les gens doivent manger », a-t-il déclaré.



photo : Sophie Desruisseaux

Le député libéral Ken Dryden est convaincu qu'on peut enrayer la pauvreté.

David Northcott a, par ailleurs, proposé quelques solutions. Il a demandé à ce que le droit à la nourriture soit inscrit à la Charte canadienne des droits humains. Dans l'assistance, plusieurs ont reproché le nombre important de formulaires à remplir pour obtenir une subvention. « Nous passons plus de temps à remplir des documents qu'à aider les gens dans le besoin », a mentionné un membre d'association.

Consensus

Tout le monde s'est entendu pour dire que la première étape était de mieux informer la population sur la pauvreté. « C'est pour ça que je fais des consultations publiques comme celle-là. Je souhaite que les médias y viennent et rapportent ce qui est dit ici. Il faut que la population en général soit capable de faire un lien entre leur propre vie et celle des gens plus démunis. Elle sera alors sensibilisée et votera pour des partis politiques qui ont des programmes sociaux », a expliqué Ken Dryden.

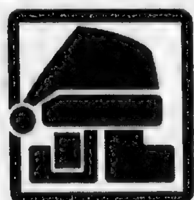
Et concrètement?

La Chambre des communes a repris ses activités lundi. Ken Dryden a donc dû interrompre sa tournée nationale. Il n'abandonne pas pour autant son cheval de bataille. « La tournée continuera la fin de semaine. Je veux aussi faire une tournée des universités et des collèges. On continue », précise-t-il.

Il affirme aussi que, lors de la prochaine campagne électorale, il veut faire de la pauvreté un véritable enjeu.

Il ne pense cependant pas proposer de projets de loi. « Pour l'instant, je consulte la population. Il n'y a pas de ligne finale », indique Ken Dryden.

En attendant des résultats concrets, de la nourriture, de l'argent, des habitations, les personnes démunies pourront toujours se réjouir du message livré par Ken Dryden. « Il y a toujours des bonnes raisons pour ne pas essayer et il y en aura toujours. C'est soit trop dur ou trop complexe. Mais là, c'est assez. Ça prend un pays comme le Canada pour y arriver », a-t-il conclu.



Festival du Voyageur 2008

POUR UN SOIR SEULEMENT

Un voyage au cœur des mots et des musiques
animé par Michel Rivard



Mardi 19 février
Paul Cargnello et Alfa Rococo
Pat the White et JP LeBlanc

Mercredi 20 février
Samian et Gatineau
Blackie and the Rodeo Kings et
Michel Pagliaro

Jeudi 21 février
Michel Rivard et Susie Arioli
Florent Vollant et Lucie Idlout

Vendredi 22 février
Xavier Caféïne et Vulgaires Machins
Benoit Morier et Moran

Samedi 23 février*
Michel Faubert et Karen Young
Damien Robitaille et Tricot Machine
Emilie-Claire Barlow et France D'Amour

Dimanche 24 février
Florence K et Claire Pelletier
Martin Léon et Ginette

Spectacles / enregistrements à 20 h 00
Portes ouvrent à 19 h 15
Relais Radio-Canada, Salle Pauline-Boutal
CCFM, 340 boul. Provencher
*Samedi 23 février / portes ouvrent à 19 h 00, spectacle à 19 h 30

Billets : 15$ par soir
Festival du Voyageur
233, boul. Provencher
Tél. : (204) 237-7692









Une programmation du Festival du Voyageur
Une production des Productions Rivard
Une télé-série de Radio-Canada et de ARTV (diffusion ultérieure)

La Liberté LOISIRS
Cahier culturel et sportif.

CINÉMA

Un fauteuil pour Laurence

Elle a 41 ans, elle est passionnée par le cinéma et elle est aussi finaliste au concours *Fauteuil Réservé? Un carnet de rendez-vous.* Son nom? Laurence Véron. La cinéaste manitobaine parle de sa passion.

Patricia BITU TSHIKUDI

Ayant grandi en France, Laurence Véron est établie au Manitoba depuis 1990. Elle enseigne tout d'abord le français au Collège universitaire de Saint-Boniface pendant dix ans, avant de se laisser happer par le cinéma. « Je ne m'étais jamais dit, toute petite, que je deviendrais un jour cinéaste », raconte-t-elle.

Prudemment au début et passionnément par la suite, Laurence Véron s'est rapprochée de l'univers cinématographique. Elle a d'abord été bénévole au Festival Cinémental, puis a travaillé pour les Productions Rivard. Elle y a réalisé son premier documentaire en 1999 et c'est alors qu'elle a eu la piqûre du métier. « L'enseignement était une étape dans ma vie, explique Laurence Véron. Mais ce sont surtout les gens que j'ai rencontrés qui m'ont encouragés à me lancer dans le domaine cinématographique. Faire du cinéma n'a jamais été un choix conscient. Pourtant, le cinéma me passionne depuis longtemps. »

Aujourd'hui finaliste au *Fauteuil Réservé? Un carnet de rendez-vous*, un concours organisé par le Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC), Laurence Véron se rendra au Québec. Elle prendra part à la 26e édition des Rendez-vous du cinéma québécois (RVCQ) du 14 au 24 février.

Après sept ans de travail dans le domaine du documentaire, Laurence Véron confie que c'est son expérience aux Productions Rivard, qui lui a ouvert les portes de ce médium. « Le fait d'évoluer dans le domaine cinématographique m'a permis de rencontrer des gens du milieu et m'a ouvert des portes », explique t-elle.

La cinéaste a soumis son projet de long métrage au jury du concours *Fauteuil Réservé? Un carnet de rendez-vous* et son travail a été reconnu, avec celui de deux autres finalistes, Carole Ducharme de la Colombie-Britannique et France Benoît des Territoires du Nord-Ouest.

« Le FRIC demandait aux participants d'envoyer un projet en développement. Il n'y avait pas beaucoup de restrictions ni dans les thèmes ni dans le genre des projets à soumettre. Et j'ai envoyé le mien, raconte la cinéaste. J'avais déjà soumis un projet auparavant, mais il n'avait pas été retenu. »

Le scénario présenté par Laurence Véron est toutefois un projet sur lequel elle travaille depuis un certain temps. « Ça faisait quelques années qu'il était en développement. Au départ, je l'avais préparé pour qu'il soit un court métrage », explique-t-elle.

Le projet, un long métrage de fiction que la réalisatrice décrit comme « un drame psychologique fantastique », raconte l'histoire d'une femme poursuivie par un fantôme. « Il ne s'agit pas d'une histoire de fantôme, assure-t-elle. C'est l'histoire d'une femme qui lutte contre ses propres démons. » Le scénario du film est encore en écriture.

Même si elle dit aimer le documentaire, son amour pour la fiction est plus grand encore. « J'adore le documentaire parce qu'on y présente la réalité des gens qu'on rencontre. Mais j'ai toujours rêvé de réaliser un long métrage, avoue-t-elle. Ce que j'aime dans la fiction, c'est de pouvoir inventer des personnages, des situations. C'est de s'inspirer de la vraie vie pour raconter des histoires d'une manière irréaliste. Rien n'est laissé au hasard dans une fiction et tout est a construire. »



Photo : Gracieuseté de Laurence Véron.

Laurence Véron : « Ce que j'aime dans la fiction, c'est de pouvoir inventer des personnages, des situations. Rien n'est laissé au hasard dans une fiction. Tout est à construire. »

Elle poursuit en expliquant « aimer les films dans lesquels on entre dans la tête des personnages. On a souvent l'impression que c'est uniquement dans la littérature qu'on peut faire ça, pourtant je suis convaincue qu'on peut le réussir au cinéma aussi ».

Au cours de son séjour au Québec, Laurence Véron et ses collègues de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest auront l'occasion de rencontrer des intervenants du milieu de la production audio-visuelle québécoise. « Dans le monde du cinéma, c'est très important de développer des contacts. Ce concours est donc une occasion de rencontrer des gens du milieu et ça va aussi me permettre de trouver des partenaires pour m'aider à développer mon projet », explique-t-elle.

Laurence Véron participera à des ateliers de formation aux *Rendez-vous du cinéma québécois* (RVCQ) en plus de prendre part a des conferences et autres activités, liées au festival.

L'industrie cinématographique francophone étant quasi-inexistante au Manitoba, des concours comme *Fauteuil Réservé? Un carnet de rendez-vous* sont une façon inespérée pour les cinéastes d'ici, de se faire connaître.

« C'est inévitable d'aller au Québec pour faire du cinéma en français car ici au Manitoba, il n'y a presque rien qui se fait dans le domaine, estime Laurence Véron. C'est aussi une chance pour nous les francophones qui vivons hors Québec, de montrer aux gens du Québec que d'autres choses se font en français ailleurs et qu'ils ne doivent pas se limiter au Québec dans leurs contacts avec les cinéastes. »

Laurence Véron espère réaliser son long métrage au Manitoba. « J'espère que ce ne sera pas un obstacle de vouloir filmer ici. Je suis manitobaine et j'aimerais tourner le film ici », dit-elle.

Ensemble folklorique

À la croisée des chemins

L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge a convoqué une assemblée générale spéciale le 11 février. Les membres de l'Ensemble devront voter sur une motion qui permettra de dissoudre l'organisme, ou alors de le fusionner avec le Centre culturel franco-manitobain.

Patricia BITU TSHIKUDI

Aux prises avec des problèmes de gestion et d'administration depuis plusieurs années, le conseil d'administration de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, essoufflé, donne un ultimatum à ses membres : soit, il y a fusion avec le Centre culturel franco-manitobain, soit c'est la fin de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge (EFRR).

« Cela fait plusieurs années que nous n'avons pas de direction générale stable, explique le président de l'EFRR, Marc Lavoie. C'est le conseil d'administration, formé de bénévoles, qui se charge de faire toutes les tâches administratives ainsi que les demandes de subventions. C'est une situation qui ne peut plus durer, c'est irréaliste. On brûle nos bénévoles. On a décidé que les choses devaient se régler une fois pour toutes. »

Depuis les cinq dernières années, plusieurs directeurs se sont succédés à l'EFRR. Face à ce problème récurrent, le conseil d'administration s'était donné deux options au début de 2007 : trouver un nouveau directeur général avant le 1er août 2007; ou fermer les portes.

« Le conseil a approché une personne qui nous intéressait et qui semblait compétente. On lui a demandé si elle voulait embarquer sérieusement dans le projet. Cette personne a accepté, pour démissionner deux semaines plus tard, raconte Marc Lavoie. Après ça, on s'est dit que ce n'était pas réaliste d'essayer de trouver une personne fiable et compétente pour assurer le poste de directeur général à temps partiel. On s'est donc trouvé devant deux choix : fermer les portes de l'Ensemble, ou fusionner avec un organisme plus stable. »

« Un poste de direction générale à temps partiel n'est pas toujours attrayant. C'est difficile de trouver une personne prête à s'engager entièrement au sein de l'Ensemble mais qui ne gagne qu'un demi-salaire, explique Marc Lavoie. Les personnes finissent par vouloir une meilleure situation, un poste à temps plein. Ce qui est compréhensible. »

Le conseil d'administration a donc convoqué une assemblée générale spéciale qui aura lieu le 11 février. La rencontre a pour but de voter sur la motion proposée par le conseil d'administration.

« Pour régler notre problème, on a pensé s'associer à un organisme solide dont le mandat serait complémentaire au nôtre, explique Marc Lavoie. On a approché le Festival du Voyageur et le Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Notre choix s'est fixé sur le CCFM. Leur mandat est plus large que celui du Festival et est compatible au nôtre. Il s'agit d'un organisme solide qui a la capacité administrative de gérer l'Ensemble. On recherche la stabilité pour l'Ensemble. »



Archives La Liberté

Les membres de l'Ensemble rassemblés en 2006, lors du dépôt du rapport de Maurice Therrien, qui proposait une marche à suivre pour relancer l'EFRR.

Selon Marc Lavoie, la motion de fusion, si elle est adoptée, doit entrer en vigueur avant le 15 mars. « Le conseil ne veut plus se tuer à la tâche. On ne peut plus demander aux bénévoles de faire leur travail en plus de faire le travail administratif. On a décidé d'arrêter de combler le vide nous-mêmes, explique-t-il. Le mandat des membres du conseil d'administration se termine à la fin mars et il est donc impératif que les changements entrent en vigueur avant la mi-mars. »

Marc Lavoie confie que si les membres de l'Ensemble votent contre une fusion avec le CCFM et rejettent l'idée de fermer les portes, le conseil d'administration se dissoudra. « Si les deux options sont rejetées, les membres du conseil actuel sont décidés à céder leur place et à déclencher des élections pour élire un nouveau conseil », assure Marc Lavoie.

Il ajoute toutefois s'être entretenu avec plusieurs membres de l'Ensemble, qui « comprennent très bien qu'il faut prendre des mesures pour résoudre les problèmes une fois pour toutes ».

L'avenir de l'EFRR se décidera le 11 février. Le CCFM a de son côté démontré un vif intérêt face à la proposition de prendre l'Ensemble folklorique sous son aile.

« Le CCFM est très, très intéressé. Je ne peux pas vraiment dire dans quelle mesure il va gérer l'Ensemble ni quelle forme va prendre son implication. Ce n'est pas à nous de leur dire quoi faire », explique Marc Lavoie.

L'assemblée générale spéciale débutera à 18 h 30 dans la salle Antoine-Gaborieau du CCFM.

Concours

Des paroles pour une chanson

Patricia BITU TSHIKUDI

Vous avez toujours rêvé de composer une chanson? Le programme Place aux jeunes (PAJ) du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) vous offre cette chance. En partenariat avec la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et le 100 Nons, PAJ organise ***Parole de nos régions***, un concours d'écriture de chanson.

« Il s'agit d'un concours lancé dans les écoles de la DFSM. Les élèves sont conviés à écrire les paroles d'une chanson sur le thème *Manitoba bilingue, fier de chez moi*, explique l'agente de Place aux jeunes, Chantal Champagne. Le gagnant aura la chance de mettre en musique son texte et de travailler avec des artistes de la communauté. » Le concours s'adresse aux élèves de la 9e à la 12e années des écoles françaises et d'immersion.

La chanson complétée deviendra aussi la chanson thème de Place aux jeunes.

« La chanson sera dévoilée au Gala franco-manitobain de la chanson en avril, explique Chantal Champagne. L'auteur du texte retenu recevra aussi un Ipod. »

Un CD sera produit et distribué dans différentes radios étudiantes de la DSFM et à la radio communautaire Envol 91.

Le nom des artistes qui travailleront sur la musique du texte retenu n'est pas encore connu. David Larocque s'occupera de l'enregistrement.

La date limite pour soumettre les textes est le 3 mars. Les candidats doivent faire parvenir leur texte au CDEM au 614 rue Des Meurons, bureau 200, ou encore par courriel à cchampagne@cdem.com.

▸▸▸ ortir...

Compadrès



L'artiste Folk James Keelaghan et le guitariste latin Oscar Lopez seront réunis le temps d'un concert à Winnipeg le 8 février. Le duo se produira au Pantages Playhouse Theatre dans le cadre de la série de concerts du Festival Folk de Winnipeg. Le spectacle ***Compadrès*** débutera à 20 h. Les billets sont en vente sur Ticketmaster et dans la boutique du festival de musique folk au 231-1377.

Du flamenco à Winnipeg



Directement d'Espagne, le légendaire guitariste Paco Pena accompagné de ses danseurs et musiciens présentera ***Hola, Flamenco Enthousiasts***! le 9 février au Pantages Playhouse Theatre. Le spectacle, un mélange de danse et de musique latine débutera à 20 h. Les billets sont en vente au www.ticketmaster.ca ou au 780-3333.

Aux couleurs du monde



Venez écouter Steve Kirby le 10 février au Théâtre du parc (698, rue Osborne). Directeur du programme de jazz de l'Université du Manitoba, Steve Kirby a longtemps joué sur la scène new-yorkaise avant de s'installer à Winnipeg où il est très engagé sur la scène de jazz locale. Il interprétera plusieurs mélodies inspirées de musiques du monde. Les billets sont en vente à la porte au coût de 15 $ et de 13 $ à l'avance. Info. : 989-4645 ou sur le site Internet www.jazzwinnipeg.com.

Janice Finlay au CCFM



Saxophoniste reconnue et musicienne accomplie, Janice Finlay sera au Centre culturel franco-manitobain le 12 février, dans le cadre des soirées Mârdi Jazz. Le spectacle aura lieu à la Salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) et débutera à 20 h. L'entrée est gratuite. Info. : 233-3324.

HIVER

Sculpter aux quatre vents

Impossible de rester indifférent devant la beauté de la neige et celle des sculptures de neige. Réal Bérard s'est rendu à Québec avec deux complices pour participer à l'International de sculpture sur neige qui a lieu du 1er au 10 février, pour une 30e fois!

Patricia BITU TSHIKUDI



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Réal Bérard avec deux de ses instruments préférés, dont le *scalibure*, (à gauche) une invention de son collègue et ami, Garry Tessier.

De l'eau aura coulé sous les ponts depuis le premier bonhomme de neige de Réal Bérard. Pourtant, l'artiste n'a jamais cessé de s'adonner à cette activité. Pire encore, il a perfectionné son art au fil des années!

Il s'est rendu à Québec avec deux de ses complices, Garry Tessier et Roger Bérard, avec qui il participe à l'International de sculpture sur neige du Carnaval de Québec, qui a lieu jusqu'au 10 février. Il s'agit d'une 30e participation pour l'artiste manitobain.

« Pour le 400e de la ville de Québec, nous allons faire une sculpture intitulée ***Hommage à Samuel de Champlain*** », explique Réal Bérard.

Les trois sculpteurs ont répondu à une requête qui leur a été faite par les organisateurs de l'événement. Ils côtoieront 132 sculpteurs qui comme eux, n'ont pas démordu de leur amour pour le modelage de neige.

Vétéran dans le domaine, Réal Bérard représente le Manitoba à ce concours depuis 1981 et participe aussi à titre de représentant canadien au volet International du concours. Il a déjà remporté 14 mentions depuis ses débuts.

Il confie « en avoir beaucoup appris » en travaillant avec les sculpteurs Inuits au cours de ses nombreux voyages à travers le pays. « Les Inuits connaissent vraiment la neige, raconte-t-il. Au début, nous on sculptait avec de la barbotine. Aujourd'hui, on travaille avec de la belle neige. Eux ont commencé à travailler à partir de blocs de neige en utilisant des bêches. »

L'artiste dit s'inspirer de thèmes qui lui sont proposés, de poèmes ou de légendes quand vient le temps de créer une œuvre. « Ça nous prend des poètes et des historiens pour nous inspirer, confie Réal Bérard. C'est comme la première note qu'un chef d'orchestre donne à sa chorale pour lui permettre de commencer à chanter. Ça prend cette note pour commencer à chanter. La même chose dans notre cas, on a besoin d'une légende, un poème, un texte pour inspirer l'oeuvre. »

L'artiste qui dit avoir travaillé avec plusieurs écrivains au cours de sa longue carrière soutient que ses œuvres, souvent accompagnées par des textes, veulent dire plusieurs choses. « Il y a 1000 mots derrière un dessin autant qu'un dessin vaut mille 1000 », lance-t-il.

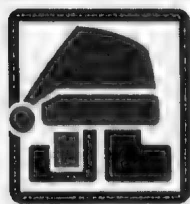
Selon lui, « la sculpture sur neige est un grand cercle. Quand on termine une œuvre, hé bien! c'est fini. La neige qu'on utilise fond et devient autre chose. Elle entre dans un cycle. Ça se promène, et c'est là toute la beauté du travail qu'on fait », explique Réal Bérard.

Pour Garry Tessier aussi, la durée d'existence limitée des sculptures sur neige est un plus. « Une fois l'œuvre finie, ça s'en va. C'est l'expérience vécue qui reste et qui compte vraiment », explique-t-il.

Réal Bérard ajoute que le plaisir de faire de la sculpture sur neige, il le tire aussi des instruments utilisés. « Les sculpteurs s'inventent des outils vraiment originaux! Le monde de l'outillage est impressionnant. On se partage des idées d'outils à utiliser et on s'en fabrique et on se les partage. »

Pour Garry Tessier, la particularité de cet art réside dans le fait que « la sculpture sur neige est l'un des seuls médiums artistiques qui se fait dans des formats si immenses et en peu de temps. C'est l'immensité des pièces qui fait la différence, explique-t-il. Travailler dans un autre médium de la même stature nécessiterait des semaines, voire même des mois de travail. Sculpter la neige, c'est aussi une occasion de passer du temps avec des amis. C'est génial! »

En plus de participer à l'International de sculpture sur neige qui a lieu à Québec, Réal Bérard et Roger Bérard se rendront aussi à Ottawa et au Yukon où ils participeront à différents symposiums. Garry Tessier quant à lui sera de retour à Winnipeg où il doit préparer le Symposium de sculpture sur neige qui aura lieu à Saint-Boniface pendant le Festival du Voyageur.



Festival du Voyageur 2008

15-24 FÉVRIER

LE BAL DU GOUVERNEUR

Présenté par: LIQUOR MARTS

LE SAMEDI 16 FÉVRIER 2008 — 17 H 30 - FAIRMONT WINNIPEG

Prenez part à cette soirée de prélèvement de fonds avec une ambiance historique, savourez un délicieux festin et dansez à la musique dynamique par Les Cireux d'Semelles et Coulée.

Repas gastronomique . Gala inoubliable . Atmosphère du 19e siècle

Achetez vos billets dès maintenant !

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au 204.237.7692 ou par courriel à info@festivalvoyageur.mb.ca








LE GRAND RENDEZ-VOUS SUR LE BOULEVARD 2008

Présenté par :



18 h 00 - 21 h 00
boul. Provencher
St-Boniface

Défilé des flambeaux
Départ : La Fourche (Port historique)
Heure du départ : 18 h 30

Scène Hôtel de Ville

18 h 05	Les Vieux Loups
18 h 30	L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge
18 h 55	Dust Rhinos
19 h 30	Tanglefoot
20 h 10	Les Cireux d'Semelles
20 h 40	Johnny Cajun



En collaboration avec Koats for Kids, le Grand Rendez-Vous sur le Boulevard présenté par Manitoba Lotteries lance officiellement les activités du Festival du Voyageur et promet d'être une soirée inoubliable et spectaculaire ! Ce "party" de cuisine marque aussi, en 2008, le début des célébrations du centenaire de l'incorporation de la Ville de Saint-Boniface et nous vous y attendons pour déguster du gâteau et souligner ce jalon important de notre histoire !

Alors n'oubliez pas vos cuillères de bois et votre donation d'un manteau d'hiver ou de pantalons de ski pour Koats for Kids et... que le party commence !







LE MACARON VOYAGEUR EST DISPONIBLE AUX ENDROITS SUIVANTS :

Festival du Voyageur
233, boul. Provencher
WWW.FESTIVALVOYAGEUR.MB.CA







PARTENAIRES OFFICIELS









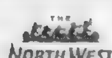


COMMANDITAIRES OFFICIELS



























PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX







Sport

536 m de folie

Réjean Bilodeau a dévalé la piste du Red Bull Crashed Ice. Il ne s'est pas blessé et a apprécié son expérience.

Sophie DESRUISSEAUX

« C'est comme descendre une glissade d'eau. Tu as un peu de contrôle, mais pas tout le temps », explique le Franco-Manitobain, Réjean Bilodeau. Il décrit ainsi son expérience au Red Bull Ice Crashed.

Ce dernier a terminé au 67e rang lors de cette compétition qui avait lieu à Québec. Il n'a participé qu'aux qualifications, les 64 premiers se classant pour les rondes éliminatoires. Il a tout de même apprécié son expérience et souhaite recommencer. « Il n'y a pas de doute, je veux participer à nouveau l'an prochain », dit Réjean Bilodeau.

Selon les coureurs qui ont participé aux trois éditions du Red Bull Ice Crashed à Québec, celle de 2008 était la plus difficile. « La piste était très rapide. Il a fallu contrôler notre vitesse. Si nous allions trop vite, nous perdions l'équilibre. Si nous étions lents, d'autres participants nous dépassaient. C'était vraiment une course très technique », raconte le Manitobain.

Pour s'assurer que les compétiteurs ne se blessent pas et ne soient pas effrayés par la piste de 536 mètres et d'un dénivelé de 56 mètres, les organisateurs ont divisé le circuit en trois parties. Les coureurs ont pu ainsi faire des essais sur le parcours avant de commencer la course. « Il y aurait eu beaucoup de blessés s'il n'y avait pas eu de pratiques. J'ai eu peur la première fois que je me suis lancé sur le parcours. Plus je le descendais, plus je m'améliorais », indique Réjean Bilodeau.

Il a apprécié l'ambiance qui régnait entre les participants. « Tout le monde était là pour faire de son mieux et avoir du *fun*. Les coureurs s'encourageaient entre eux », indique-t-il. Il avoue cependant qu'il y avait une certaine rivalité entre les Canadiens et les participants des autres pays. « Les Canadiens se tenaient entre eux et agaçaient les autres patineurs, mais c'était pour le plaisir. Il n'y avait rien de méchant. Dans les bars, le soir, tout le monde était ami », soutient Réjean Bilodeau.

Environ 100 000 personnes ont assisté à la compétition. « C'était fou. Avant la finale, je suis allé manger dans un restaurant. J'étais dans la rue et je ne voyais que la foule. Elle n'avait pas de fin. Tout le monde se rendait aux abords du parcours », décrit Réjean Bilodeau.

Le Finlandais Arttu Pihlainen a remporté la course. Les Canadiens Louis-Philippe Dumoulin et Sébastien Morissette ont terminé 2e et 3e. Le meilleur Manitobain a été Brett Tyler Gravrailoff.



photo : Red Bull Crashed Ice

Crashed Ice doivent descendre avec des patins une piste de 536 mètres et un dénivelé de 56 mètres.

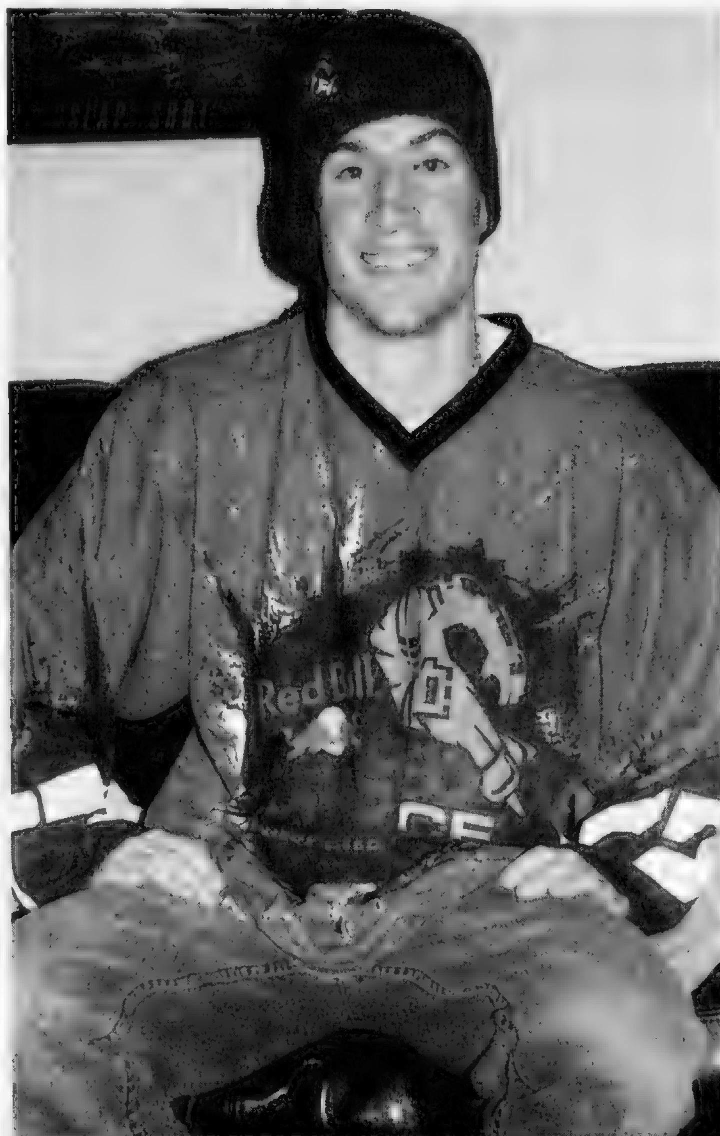


photo : Sophie Desruisseaux

Le Franco-Manitobain Réjean Bilodeau a terminé au 67e rang du Red Bull Crashed Ice.

Sudoku

PROBLÈME N° 105

	9					2	5	
6		4	8	2				7
	7				4			
4		5	7		6	1		
9						7		5
		7		1	5			9
		3				8	7	
					3			
	4		2			3		

RÉPONSE DU N° 105

1	9	8	6	3	7	2	5	4
6	5	4	8	2	1	9	3	7
3	7	2	9	5	4	6	1	8
4	2	5	7	9	6	1	8	3
9	3	1	4	8	2	7	6	5
8	6	7	3	1	5	4	2	9
2	1	3	5	4	9	8	7	6
7	8	9	1	6	3	5	4	2
5	4	6	2	7	8	3	9	1

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 475

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1					■				■			
2												
3												
4		■							■			
5						■					■	
6				■								■
7			■				■					
8								■				
9					■							
10										■		
11						■						
12					■							

HORIZONTALEMENT

1. Prénom masculin. – Plante à fleurs bleues. – Peuple tsigane.
2. Rompit l'union entre des personnes.
3. Se dit des modes de résidence de jeunes couples dans lesquels l'époux vient habiter dans la famille de sa femme.
4. Mit en silo. – Personnel.
5. Estimés, appréciés. – Bat le pavé.
6. Qui a la forme d'un œuf. – Violences.
7. Grand dieu solaire. – Porta. – Personne d'une puissance extraordinaire.
8. Feldspaths alcalins. – Dans l'Hérault.
9. Salle centrale du temple, abritant la statue d'un dieu. – Brûla superficiellement.
10. Il volait les manteaux. – Conjonction.
11. Instrument chirurgical. – Se dit d'une peinture naturelle agréable à la vue.
12. Sa gousse contient un purgatif. – Fermes, décidés.

VERTICALEMENT

1. Se dit des substances qui adoucissent une boisson en y ajoutant un sucre.
2. Prénom de chien populaire. – Qui a une forme à peu près ovale.
3. Herbe aquatique vivace. – Il habite le Borinage.
4. Callosité de la peau.– Promontoire d'Italie, fermant à l'ouest le golfe de Naples.
5. Polissait. – Personnel.
6. Prénom féminin. – Évalua le volume d'une quantité de bois.
7. Vedettes de music-hall. – Moment du déclin, de la fin du jour (pl.).
8. Rouge clair à reflets nacrés. – Sans aspérités.
9. Sur le tambour. – Liquide coulant en abondance.
10. Mets composé de porc, de lapin, de volaille. – Noël Roy.
11. Qui choque les bienséances. – Jusqu'à la lassitude.
12. Volume important d'un liquide. – Bien distinctes.

RÉPONSES DU N° 474

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	A	R	C	E	L	■	A	U	B	U	T
2	I	R	R	I	T	A	B	I	L	I	T	E
3	S	A	■	L	A	M	E	N	N	A	I	S
4	S	I	M	I	L	I	S	■	A	I	L	S
5	I	G	U	E	■	N	A	N	I	S	E	E
6	O	N	T	■	V	E	N	E	R	E	■	R
7	N	E	U	R	A	S	T	H	E	N	I	E
8	■	E	L	A	N	■	S	E	■	T	S	■
9	D	■	E	R	I	E	■	N	O	■	N	I
10	U	T	■	E	T	R	E	I	G	N	E	S
11	C	O	N	T	E	N	T	E	R	O	N	S
12	E	M	P	E	S	E	E	■	E	M	E	U

HOCKEY

Les réponses sont

Sophie DESRUISSEAUX

Les amateurs de hockey se sont passionnés pour les Jets de Winnipeg, aiment le Moose du Manitoba et vouent un culte à Jonathan Toews. Mais connaissent-ils vraiment leur hockey? La semaine dernière, *La Liberté* publiait un quiz sur le sujet. C'est maintenant le temps de connaître les réponses.

❶ De quelle année à quelle année, les Jets de Winnipeg ont évolué dans Ligue nationale de hockey (LNH)?

d) 1979 – 1996.

Les Jets de Winnipeg ont commencé à jouer dans l'Association mondiale de hockey en 1972. Ils évoluaient alors dans la même ligue que les Nordiques de Québec et les Oilers d'Edmonton. En 1979, ils sont entrés dans la LNH. Ils ont alors fait le bonheur des partisans jusqu'en 1996.

❷ Quels joueurs des Jets de Winnipeg ont signé leur contrat à l'extérieur, au coin de Portage et Main.

a) Dale Hawerchuk – Bobby Hull.

Bobby Hull a joué pour les Jets de Winnipeg dès 1972. Son contrat signé sur le coin de Portage et Main a été un moment historique puisque, pour la première fois de l'histoire du hockey, un joueur obtenait un contrat d'un million $. En 1981, Dale Hawerchuk a été le premier choix du repêchage des Jets de Winnipeg. Pour célébrer l'événement, il a lui aussi signé son premier contrat avec l'équipe sur le coin Portage et Main. Dale Hawerchuk est devenu la première grande vedette dans LNH des Jets.

❸ Combien de coupes Stanley a remporté le capitaine du Moose, Mike Keane?

d) 3.

Mike Keane a gagné trois coupes Stanley avec trois équipes différentes : en 1993 avec les Canadiens de Montréal, en 1996 avec l'Avalanche du Colorado et en 1999 avec les Stars de Dallas.

❹ Quel est le joueur de hockey favori de Jonathan Toews?

c) Joe Sakic.

Jonathan Toews a d'ailleurs affronté son idole pour la première fois le 19 octobre dernier. Il a profité de l'occasion pour compter un but que les journalistes sportifs se sont empressés de décrire comme un des plus beaux buts de la saison.

❺ Quel hockeyeur originaire de Winnipeg a joué avec cinq équipes différentes et gagné deux coupes Stanley. Il est entré au Temple de la renommée du hockey en 1971.

b) Terry Sawchuk.

Le célèbre gardien de but est né à Winnipeg. Il a joué avec les Red Wings de Détroit, les Bruins de Boston, les Maple Leafs de Toronto, les Kings de Los Angeles et les Rangers de New York. Il a gagné quatre trophées Vézina, un trophée Calder, un trophée Lester Patrick et deux coupes Stanley. Il a joué 971 parties et en a gagnées 447.

❻ Combien de coupes Avco les Jets de Winnipeg ont-ils remportées lors de leur séjour dans l'Association mondiale de hockey?

c) 3.

Les Jets de Winnipeg ont gagné la coupe Avco en 1976 contre les Aeros de Houston, en 1978 contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre et en 1979 contre les Oilers d'Edmonton.

❼ Quel jour le Moose a-t-il joué sa première partie au Manitoba?

a) 11 octobre 1996.

Le Moose a joué sa première saison au Manitoba en 1996. L'équipe a disputé sa première partie sur la route à Milwaukee le 4 octobre. Elle a cependant débuté la saison à domicile le 11 octobre contre Las Vegas.

❽ Les Jets de Winnipeg sont devenus les…?

d) Coyotes de Phoenix.

Les Coyotes de Phoenix ont commencé leurs activités professionnelles le 1er juillet 1996. La même journée, Don Hay devient leur premier entraîneur chef.

❾ Quel joueur originaire de Winnipeg a compté trois buts en 21 secondes?

a) Billy Mosienko.

Le 23 mars 1952, Billy Mosienko des Blackhawks de Chicago devient le cauchemar du gardien des Rangers de New York, Lorne Anderson alors qu'il marque trois buts en 21 secondes. Il est entré au Temple de la renommée du hockey en 1965.

❿ Quel joueur originaire de Carman est surnommé L'Aigle?

b) Ed Belfour.

Un aigle a toujours été peint sur le casque du gardien de but, Ed Belfour. Cet oiseau a les qualités requises qu'un bon gardien de but doit posséder : leadership, confiance et une vision remarquable. Ed Belfour a été nommé recrue de l'année en 1991 et a obtenu la médaille d'or aux Jeux olympiques de Salt Lake city en 2002.

Recette

Empanadas affolantes

Ingrédients :

1 c. à soupe d'huile végétale
1 oignon, haché
1 piment jalapeño, finement haché
1/2 tasse (125 ml) de sauce tomate
1 c. à thé de cassonade
1/2 c. à thé de sel
6 olives vertes, finement hachées
1 tasse (250 ml) de riz brun cuit
2 tasses(500 ml) poulet rôti déchiqueté
2 fonds de tarte crus de 9 pouces (23 cm)
1 oeuf, battu

- Dans un grand poêlon, chauffer l'huile à feu moyen-vif, ajouter l'oignon et le jalapeño et laisser cuire 5 minutes, jusqu'à ce qu'ils ramollissent. Ajouter la sauce tomate, la cassonade, le sel, les olives et le riz.
- Baisser le feu et laisser mijoter jusqu'à ce que le liquide commence à se lier, environ 5 minutes. Ajouter le poulet. Laisser refroidir complètement.
- Garnir à la cuillère la moitié de chaque fond de tarte d'une moitié du mélange de riz. Replier la croûte sur la garniture, sceller en pinçant les rebords.
- Badigeonner d'oeuf battu et disposer sur une plaque à biscuits. Cuire 20 à 22 minutes au four à 400° F (200° C), jusqu'à ce qu'ils soient dorés et croustillants.
- Couper chaque empanada en deux et servir immédiatement.
- Si vous utilisez des fonds de tarte déjà cuits et congelés, laissez-les décongeler à température ambiante pendant 10 à 15 minutes.

Préparation : 15 minutes • Cuisson : 30 minutes • Portions : 4

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

Hockey

L'Orignal francophone

Une fête franco-manitobaine fera vibrer les murs du MTS Centre le 27 février.

Sophie DESRUISSEAUX

L'Orignal recevra la visite des Ours de Hershey, le 27 février. (1) Le Moose en collaboration avec le Festival du Voyageur organise pour cette soirée un événement complètement dédié à la culture franco-manitobaine.

Des musiciens joueront des morceaux traditionnels. De la nourriture franco-canadienne sera servie. L'hymne national sera chanté en français. Les buts et les punitions seront même annoncés en français et en anglais.

Les deux partenaires sont très heureux de cet événement. « C'est du gagnant gagnant », dit la directrice des communications du Festival du Voyageur, Émili Bellefleur.

Le Moose, grâce à cet événement, souhaite se rapprocher de la clientèle francophone. « Nous voulons avoir plus d'impact dans la communauté franco-manitobaine. Voilà pourquoi nous avons contacté le Festival du Voyageur », indique la coordonnatrice des communications chez le Moose, Jen Sharpe.

Beaucoup de joueurs du Moose sont francophones. « C'est important pour nous de reconnaître la culture francophone qui est très liée au hockey. Nous voulons célébrer le Manitoba francophone », affirme-t-elle. D'ailleurs, les hockeyeurs francophones signeront des autographes après la partie.

Pour le Festival du Voyageur, cette soirée leur permet de se promouvoir. « Nous pouvons ainsi rejoindre les amateurs de sport », lance Émili Bellefleur.

Cette dernière se réjouit du fait que le Moose ait pensé à eux. « De plus en plus, nous voulons créer des événements tout au long de l'année. C'est le *fun* de voir que les organismes dans la communauté nous demandent comme partenaire », explique-t-elle.

Les billets coûtent 20 $ dans la section verte ou 25 $ dans la section cuivre. Cela comprend, en plus du billet pour la partie, un laissez-passer d'une journée au Festival du Voyageur.

(1) Le Moose du Manitoba s'opposera aux Bears de Hershey. La partie sera disputée au MTS Centre à 19 h 30. Pour commander des billets ou pour obtenir plus d'informations, contactez Derek Pang au 926-5536 ou par courriel au dpang@moosehockey.com



Archives La Liberté

Les joueurs francophones du Moose comme Danny Groulx signeront des autographes après la partie du 27 février.

Soccer

Nouveau DG à Bonivital

Le club de soccer Bonivital vient de nommer un nouveau directeur général. Il s'agit de Ben McKinley.

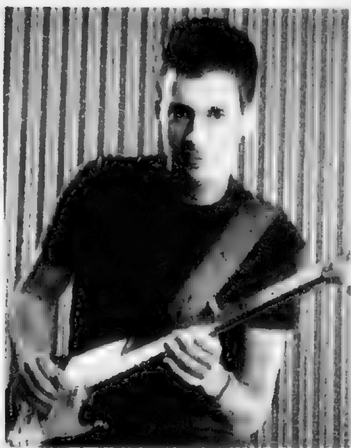
L'homme, natif du Nouveau-Brunswick, est connu dans le monde du soccer. Il a géré le programme de soccer au Dundee Sports Dome à Moncton. Il a aussi été à plusieurs reprises directeur général, entraîneur chef et entraîneur adjoint d'équipes de niveaux secondaire et universitaire.

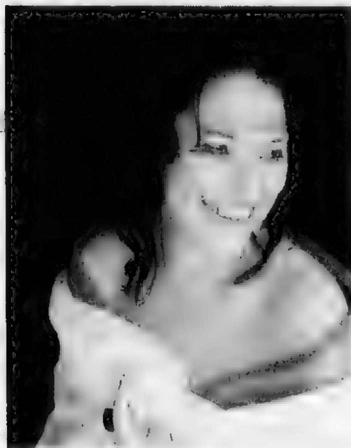
« Il me fait un grand plaisir de me joindre au club Bonivital et j'ai hâte de me mettre au travail pour le bien de la communauté et du soccer », a déclaré Ben McKinley dans un communiqué.

S. D.

Musique

Plusieurs soirs, plusieurs styles













La série *Pour un soir seulement* est de retour au Festival du Voyageur. Ce sera l'occasion de découvrir une foule diversifiée de musiciens et d'être témoin de jumelages créatifs uniques.

Julien ABORD-BABIN

Fiers du succès de l'année dernière, les Productions Rivard et Radio Canada présenteront pour une deuxième fois la série ***Pour un soir seulement***. De France D'Amour aux Vulgaires Machins, les amateurs de musique seront comblés par la diversité des artistes présents et pourront faire de belles découvertes.

« Cette année on est allés surtout vers les artistes de la relève, explique la coordonnatrice au contenu des Productions Rivard, Geneviève Pelletier. Ce sera l'occasion pour les Manitobains de découvrir de la nouvelle musique. »

Comme l'année dernière, les artistes invités seront jumelés, ce qui permet de créer des expériences musicales uniques. Comme l'an dernier, c'est le chanteur Jim Corcoran qui a élaboré ces jumelages souvent inusités, mêlant des styles différents pour favoriser l'expérimentation.

Le tout se déroulera sous l'œil et l'oreille attentive de Michel Rivard, qui assure cette année l'animation de l'émission. « Comme c'est un musicien, il pourra ajouter une nouvelle dimension, estime Geneviève Pelletier. Il a aussi de l'expérience à la télé, ce qui en fait la personne par excellence pour animer cette émission. Puis, comme c'est un bon ami de Jim Corcoran ça a été assez facile de le convaincre d'embarquer. »

Michel Rivard participera aussi à l'émission en tant que musicien. Il sera jumelé avec la chanteuse de jazz Susie Ariolli.

L'émission *Pour un soi seulement* suivra essentiellement la même formule que l'an dernier. Elle sera enregistrée devant public au Centre culturel franco-manitobain. Les spectateurs seront toutefois plus présents et l'on donnera à la scène des allures de studio.

Le volet documentaire sera également incorporé plus tôt dans l'émission. « Dès le début on veut montrer pourquoi ces artistes ont été jumelés, explique Geneviève Pelletier. On veut aussi illustrer le processus de création et la dynamique qui se crée au fil de la collaboration. »

En tout, 13 émissions seront produites à partir d'autant de prestations. La série de spectacles se déroulera du 19 février au 24 février au rythme de deux prestations par soir, sauf le samedi 23 où il y en aura trois. Les billets sont présentement en vente auprès du Festival du Voyageur, au coût de 15 $.

Soir après soir



Ils sont là pour un soir seulement, mais qui sont-ils et que chantent-ils? Pour vous aider à choisir, voici un tour d'horizon des soirées et des artistes de 2008.

Mardi 19 février

Paul Cargnello et Alfa Rococo

L'occasion de découvrir des artistes de la relève. Le folk-rock urbain de Paul Cargnello rencontre la musique pop rafraîchissante aux accents rétro et au groove ensoleillé d'Alfa Rococo.

Pat the White et JP LeBlanc

LeBlanc rencontre the White : le duel des bluesmen. Outre leur nom, ces deux musiciens partagent un grand talent pour la guitare et une passion pour le blues.

Mercredi 20 février

Samian et Gatineau

Le jeune rappeur algonquin Samian se joint aux irrévérencieux rappeurs Montréalais de Gatineau. Un show qui risque de faire trembler le Centre culturel franco-manitobain.

Blackie and the Rodeo Kings et Michel Pagliaro

Un trio aux accents country et folk acclamé par la critique rencontre un monument du rock canadien.

Jeudi 21 février

Michel Rivard et Susie Arioli

Plus besoin de présenter Michel Rivard qui s'est illustré sur la scène musicale québécoise tant par ses œuvres solo que par son travail au sein du groupe Beau Dommage. Il se joint ici à la chanteuse Suzie Ariolo, étoile montante du jazz canadien.

Florent Vollant et Lucie Idlout

Anciennement du duo Kashtin, ce talentueux chanteur Montagnais continue sa carrière en musique, entamée en 1984. Il se joint ici à une jeune rockeuse du Nunavut qui a déjà séduit nombre de critiques.

Vendredi 22 février

Xavier Caféïne et les Vulgaires Machins

Figure charismatique de la scène *underground* montréalaise de puis le milieu des années 1990, Xavier Caféïne intègre l'espace d'un soir les rangs des Vulgaires Machins. Un show punk rock qui promet.

Benoît Morier et Moran

Deux chanteurs-compositeurs-interprètes de la relève à découvrir. Si Benoît Morer n'est pas totalement inconnu des Winnipegois, Moran lui, gagne à se faire connaître.

Samedi 23 février

Michel Faubert er Karen Young

Présente sur la scène musicale depuis les années 1970, Karen Young a touché à toute une variété de genres musicaux, du jazz à la musique latine. Elle rencontre ici le folklore de Michel Faubert.

Damien Robitaille et Tricot Machine

Damien Robitaille, la révélation du Festival de Granby 2004 se joint à Tricot Machine, un duo qui se définit « quelque part entre les Beatles et Passe-Partout » et qui charme par sa simplicité ludique.

Coral Egan et France d'Amour

France D'Amour la rockeuse rencontre Coral Egan la jazzeuse. Originaire de Montréal, cette dernière est montée sur la scène du festival de Jazz de Montréal pour la première fois à 11 ans. Souvent comparée à Diana Krall et Norah Jones elle a sorti son troisième album l'année dernière.

Dimanche 24 février

Florence K et Claire Pelletier

S'inspirant de l'histoire et du folklore Claire Pelletier se joint ici à la globe trotteuse Florence K. Pianiste de talent et chanteuse polyglotte elle peut séduire le public autant avec son piano que sa voix.

Martin Léon et Ginette

Artiste profondément marqué par le cinéma, Martin Léon se plaît à raconter des histoires. Il rencontre la pop de Ginette, jeune et ambitieuse chanteuse à l'avenir prometteur.

PORTRAIT

Combat ultime

À 31 ans, Dominick Blais pratique un sport tout à fait particulier, le combat ultime. Il a livré son premier combat depuis quatre ans il y a une semaine et nous parle de ce sport méconnu.

Patricia BITU TSHIKUDI

Homme d'affaires, époux et père de deux enfants, Dominick Blais trouve aussi le temps de s'adonner de façon professionnelle à un sport inusité mais qui le passionne : le combat ultime. Si la pratique de ce sport peut en étonner plusieurs, Dominick Blais assure s'y être intéressé par pur hasard.

« C'est arrivé comme ça, explique le lutteur originaire de Granby au Québec. J'ai commencé à m'entraîner avec des étudiants en technique policière dans une école de police à Gatineau. J'y ai fait la rencontre de Daniel Guillermais, qui par la suite est devenu mon entraîneur. Au début je pratiquais le *Jui Jitsu* brézilien, un art martial, et puis, tout naturellement, je me suis intéressé aux combats ultimes. C'était un cheminement normal », explique le jeune homme.

Venu s'installer au Manitoba en 2001 pour y rejoindre celle qui est aujourd'hui sa femme, Dominick Blais explique que le combat ultime est pour lui « une façon de se réaliser su plan personnel et de s'améliorer ».

Il a fait l'expérience d'un premier combat ultime en 2003, mais a commencé la pratique de ce sport en 1999. « J'ai remporté une troisième place lors d'un tournoi à Montréal », raconte-t-il.

En pleine préparation pour le tournoi de combat ultime (MMA) au moment de l'entrevue, Dominick Blais se disait confiant, bien qu'ayant encore du travail à faire. Il s'est donc entouré d'une équipe motivée à l'amener au meilleur de sa forme.

« J'ai travaillé avec mon diététiste, Brad Paulishyn, qui m'a confectionné un programme strict en vue de la compétition, explique-t-il. Mon objectif était de descendre mon poids à 155 livres avant le 25 janvier. »



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Dominick Blais à quelques jours de son combat.

« Il doit respecter un régime strict et riche en protéines », explique Brad Paulishyn.

L'athlète doit aussi se soumettre à un programme d'activités physiques tout aussi rigoureux.

« Je m'entraîne entre 11 et 12 h par semaine », explique Dominick Blais.

Après un arrêt de deux ans pour cause de blessure, il est primordial pour le jeune homme de se remettre en forme. « Il a été blessé au doigt et a dû arrêter de s'entraîner quelques temps, explique son entraîneur Sherwin Vasullo. On travaille sur sa vitesse et sa force. Il s'agit de le conditionner pour qu'il soit au meilleur de sa forme. »

Tenir pendant trois rounds de cinq minutes nécessite en effet une bonne préparation.

Dominick Blais explique qu'un bon lutteur doit avoir une bonne technique, évidemment, mais aussi une bonne force et une bonne stature.

« En règle générale, celui qui a une meilleure technique gagne le match, explique-t-il. Il est aussi important d'avoir l'expérience d'un art martial de contact au sol comme le judo, de même que celle d'un autre art plus vertical, comme le kick boxing par exemple. »

Si la pratique du combat ultime en fait tiquer plus d'un, ce sport gagne en popularité.

« Je n'irais pas jusqu'à dire que ce sport est accepté, mais je crois qu'il est de plus en plus compris, explique le lutteur. Le combat ultime va devenir le sport de combat le plus populaire dans quelques années. Ça ne m'étonnerait pas qu'il devienne un sport olympique. »

« Je crois qu'il est moins dangereux que l'équitation! », ajoute-t-il en plaisant.

Dominick Blais a atteint ses objectifs de poids pour la pesée qui a eu lieu le 24 janvier dernier à la veille de son combat.

Le lutteur affirme que ce combat «s'est très bien passé ». Il avoue avoir été soumis à un régime draconien pour atteindre son poids minimal mais qu'il a par la suite repris des forces en vue du combat.

Le duel de Dominick Blais et son rival n'aura toutefois pas duré plus de deux minutes, le jeune homme ayant reçu un solide coup au nez, le forçant à déclarer forfait.

Le lutteur s'en est tout de même bien tiré. Quelques bleus ici et là, et le voilà qui projette déjà de participer à une autre compétition prévue en avril.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Great Falls

- ✔ 21 février • ***Spectacle / Les Cieux d'Smelles*** • Comité culturel Châteauguay • coût : 8 $ • étudiant : gratuit • en vente à la Caisse Populaire du village • 19 h • Salle de Great Falls.

La Broquerie

- ✔ 21 février • ***Bébés, parents et gazouillements*** • 10 h 30 à 13 h • Le Centre d'Amitié • info. : Claire, 231-2350.

Parc Windsor

- ✔ 14 février • ***Danse de Saint-Valentin*** • Comité social de Saints-Martyrs-Canadiens • en spectacle : Les Vieux Loups • coût : 10 $ • en vente au bureau de la paroisse ou à l'un des membres du comité • 20 h • 289, avenue Dussault • info. : Paul, 257-9656 ou Lorraine, 255-3402.
- ✔ 23 février • ***Veillée canadienne au Festival du Voyageur*** • présenté par une troupe théâtrale du Comité culturel de Sainte-Anne • titre : *Philomène fait du ménage* • musique, chants, jeux, histoires et farces • Coût : gratuit avec macaron ou 8 $ sans macaron • Relais des pionniers • 289, rue Dussault • info. : Nicole, 422-9599.

Saint-Boniface

- ✔ Jusqu'au 29 juillet • ***Bébés, parents et gazouillements*** • les mardis matins • 10 h 30 • École Précieux-Sang • info. : Claire, 231-2350.
- ✔ Jusqu'au 4 avril • ***Programme d'exercices SMART en français*** • Centre de Santé Saint-Boniface • programme d'exercices doux et plaisant destiné aux personnes de 55 ans et plus • inscriptions • coût : dons suggérés : 2 $ par classe ou 20 $ par session • 10 h à 11 h • Gymnase Est • Collège universitaire de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info. : Georgette, 953-2255 ou Raul, 997-9105.
- ✔ 6 février • ***Atelier sur l'écoute active*** • Plurielles (Manitoba) Inc. • pour tous ceux et celles qui travaillent avec les enfants ainsi qu'aux parents • explorer l'étendue de l'écoute active • activités d'apprentissage • 18 h 30 à 20 h • 570, rue Des Meurons • info. : Susan, 233-1735 poste 210.
- ✔ 8 février • ***LIM*** • La ligue d'improvisation du Manitoba • rouges contre jaunes • 19 h • Salle Antoine-Gaborieau • Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.
- ✔ 11 février • ***Club La Lucarne*** • Maison Gabrielle-Roy • chaque membres présentera un livre de son choix • 13 h • Info. : Yvette, 235-0069.
- ✔ 12 février • ***Voyage au Québec 2008*** • Fédération des aînés franco-manitobains • dates du voyage : 24 septembre au 4 octobre 2008 • venez en connaître davantage • 19 h • Club Éclipse '79 Inc. • 255, avenue de la Cathédrale • info. : Gérard, 235-0670 ou 1-800-665-4443.
- ✔ 13 février • ***Une soirée avec L'ONF*** • L'Office National du Film • soirée divertissante de visionnement de films • animé par Micheline Manseau • titres : « Il parle avec les loups » et « Une leçon de chasse » • inscriptions • 19 h à 21 h • Bibliothèque de Saint-Boniface • info. : 986-4331.
- ✔ 14 février au 10 avril • ***Titre : Crème Moitié Moitié*** • La maison des artistes visuels francophones • artistes : Marjorie Beaucage, Claire Marchand, Colette Jacques et Sherry Farrell Racette • en partenariat avec le Centre Urban Shaman • vernissage : 16 février à 13 h 30 • 219, boulevard Provencher • info. : 237-5964.
- ✔ 21 février • ***Activité / EMR*** • Les Éducatrices et Éducateurs Manitobains à la retraite • dîner au Centre culturel franco-manitobain dans le cadre du Festival du Voyageur • RSVP avant le 18 février • 11 h 30 • 340, boulevard Provencher • info. : Aimé, 256-8344.
- ✔ 22 février au 15 mars • ***Douze hommes en colère*** • Le Cercle Molière • Théâtre de la chapelle • www.cerclemoliere.com • info. : 233-8053.
- ✔ 22 février • ***Carrefour au Club 4*** • au programme : La Mission Catholique laotienne, Edgar, Martin & John, G-R-R-R! et Les Gilet's • coût : 10 $ pour étudiants et 5 $ pour personnes à faible revenu • profits iront au projet du Rwanda des élèves du Collège Louis-Riel • 20 h • Club Traverse • 267, avenue Traverse • info. : Guy, 237-6465.
- ✔ 22 février • ***Conférence*** • titre : À la découverte des Huguenots; histoire du protestantisme en France • invité de France : Michel Caby, fondateur et curateur du musée de l'historique protestante en Europe • gratuit mais les dons sont acceptés pour l'aide aux nouveaux arrivants • 19 h • l'Église Communautaire de la Rivière Rouge • 156, rue Marion.
- ✔ 24 février • ***Partie de cartes*** • Associées de Sainte-Marguerite-d'Youville • 3 $ • goûter • 19 h 30 • Salle du restaurant • 200, rue Masson • info. : Rose, 233-1997.

Saint-Jean-Baptiste

- ✔ ***Jeux libre*** • CPEF • pour les parents avec enfants âgés de 0 à 6 ans • les mardis soirs • 18 h 30 à 19 h 15 • gymnase élémentaire • École Régionale Saint-Jean-Baptiste • info. : Nathalie, 758-3625.
- ✔ 7 et 21 février • ***Heure du conte*** • CPEF • 18 h 30 à 19 h 15 • info. : Nathalie, 758-3625.
- ✔ 21 au 24 février • ***Théâtre Montcalm*** • présente : Une petite école de campagne / Making Room in the Schoolhouse • coût : 15 $ pour adultes et 10 $ pour étudiants • billets en vente à la Caisse La Prairie Saint-Jean-Baptiste dès le 4 février ou au 758-3585 • jeudi au samedi : 20 h et dimanche à 14 h • Salle Centenaire • info. : 758-3585.

Saint-Joseph

- ✔ 16 février • ***Partie de carte*** • 19 h 30 • Centre Culturel et Communautaire.

Saint-Lazare

- ✔ 13 février • ***Atelier / Dès la naissance, préparer son enfant pour l'avenir*** • trucs faciles et abordables • préparation pour votre enfant pour l'école et la vie • trousse de jeux, d'activités, de ressources et d'informations pour enfants de 2 à 5 ans • 19 h • École Saint-Lazare • info. : Chantal, 683-2569.

Saint-Pierre-Jolys

- ✔ 14 février • ***Bébés, parents et gazouillements*** • 11 h 15 à 13 h • École communautaire Réal-Bérard • 377, rue Sabourin • info. : Claire, 231-2350.

Somerset

- ✔ 24 février • ***Spectacle / Country western canadienne-française*** • Comité culturel • groupe invité : Bernie Élastique et son Rubber Band • l'Hôtel de Somerset • info. : 744-2112 ou 744-2607.

Winnipeg

- ✔ 9 février • ***Danse / Banquet pour la Saint-Valentin*** • Chevaliers de Colomb • collecte de fonds pour la paroisse de St. Gérard • billets : 25 $ • à l'avance seulement • 18 h • 40, rue Foster • info. : Raymond, 661-1690.
- ✔ 17 février • ***Hockey jusqu'au boute*** • Directorat de l'activité sportive • inscriptions nécessaires avant le 13 février • 65 $ par équipe avant le 8 février • 80 $ par équipe entre le 9 et le 13 février • www.directorat.mb.ca • info. : Sylvie, 231-7012.
- ✔ 27 février • ***Soirée francophone avec le Manitoba Moose*** • une soirée complètement dédiée à la célébration de la culture franco-manitobaine • MTS Centre • info et billets : Derek, 926-5536.

Autres

- ✔ ***Appel aux femmes*** • Réseau action femmes • à la recherche de femmes intéressées à siéger au conseil d'administration présentement et dans l'avenir • info. : Joelle, 231-7063 ou Cécile, 261-6797.
- ✔ 20 février • ***Nouvelle Équipe / 5 * 5*** • Le 100 NONS • Artistes : Jocelyne Baribeau, Aimé Boisjoli, Cosette Dorge Bott, Laura Graceffo et Julie Lacroix • leur premier spectacle sera lors du Festival du Voyageur • titre : Hommage à Luc Plamondon • 20 h • Relais Radio-Canada • 340, boulevard Provencher • info. : Marianne, 231-7036.

Toi, moi et la Mère l'Oie

- ✔ École Précieux Sang • les vendredis • info. : Joanne, 231-2350
- ✔ École Christine-Lespérance • les vendredis • info. : Chantal, 237-9666 poste 204
- ✔ Bibliothèque de Saint-Boniface • les samedis • info. : Chantal, 237-9666 poste 204
- ✔ École communautaire Réal-Bérard • les mardis • info. : Jacqueline,433-7706
- ✔ École communautaire Saint-Georges • les mercredis • info. : Gisèle, 367-2704

Heure du conte

- ✔ CREE • les lundis • info. : Chantal, 237-9666 poste 204
- ✔ École Précieux-Sang • les jeudis • info. : Joanne, 230-2350
- ✔ École Lagimodière • les 1er jeudis du mois • info. : Pierre,878-3922
- ✔ Bibliothèque de l'École Ste-Agathe • les 1er mercredis du mois • info. : Ginette, 880-2427
- ✔ École communautaire Saint-Georges • les 3e jeudis du mois • info. : Madeleine, 267-4298
- ✔ École communautaire Aurèle-Lemoine • les 3e jeudis du mois • info. : Lucille, 646-2049
- ✔ Bibliothèque de l'École Saint-Lazare • les lundis • info. : Tanya, 683-2380
- ✔ École communautaire Réal-Bérard • info. : Jacqueline, 433-7706.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements qui désirent par ailleurs réserver un espace publicitaire peuvent contacter Sophie Gaulin au 237-4823.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ

avant midi le jeudi précédant la date de parution.

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017 • Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

École communautaire Gilbert-Rosset

Des poissons nées!

Daniel BAHUAUD
SAINT-CLAUDE

Nicole et Rachel Boulet se sont distinguées lors de compétitions de natation provinciales Junior B, qui avaient lieu à Brandon, du 18 au 20 janvier.

Les deux sœurs, toutes deux élèves de l'École communautaire Gilbert-Rosset, ont remporté dix médailles, contribuant non seulement à leurs fiches personnelles mais à l'excellent classement de leur équipe.

La finissante Nicole Boulet, âgée de 17 ans, a remporté sept médailles, soit deux en or pour le 50 m dos crawlé (temps de 1:37.86) et le 100 m dos crawlé (temps de 1:24.23), deux en argent pour le 100 m crawlé (temps de 1:16.56) et le 200 m crawlé (temps de 2:46.40), ainsi que deux de bronze pour le 50 m crawlé (temps de 0:34.76) et le 50 m papillon (temps de 0:39.62).

« Je fais de la natation depuis 12 ans, indique Nicole Boulet. Et je n'avais obtenu qu'une médaille auparavant, vers l'âge de huit ans. Alors je crois que la leçon à tirer de cette expérience très positive est qu'il faut persévérer. J'ai remporté les meilleurs temps dans ma catégorie. Pour ça, il ne faut pas lâcher. Je suis fière aussi du fait que notre équipe de cinq filles et un gars ait gagné le pris du meilleur petit club de natation de la province. On a reçu une plaque pour nos points accumulés. On a eu au-delà de 500 points, ce qui est excellent. Après tant d'années de travail, c'est très encourageant d'obtenir de si beaux résultats.

« Je vais définitivement continuer, poursuit l'athlète. J'aimerais améliorer mes temps et obtenir des temps dans la catégorie A. Cette catégorie permet de se mesurer contre des nageuses du Manitoba et de la Saskatchewan. Si mes résultats sont bons, je pourrai me rendre aux compétitions nationales. »

Rachel Boulet, âgée de 13 ans a pour sa part mérité ses trois médailles dans les catégories 13 et 14 ans, soit une de bronze pour le 200 m dos crawlé (temps de 2:55.31), une en argent pour le 50 m dos crawlé (temps de 0:36.81) et une en or pour le 50 m papillon (temps de 0:34.70).

« C'est la première fois que j'ai des résultats si élevés, indique l'élève en 8e année. Je suis très surprise puisque c'est ma première saison dans cette catégorie. Je ne fais que commencer à cette vitesse cette année. De plus, je n'ai jamais participé à des compétitions du genre. »



Photo : Gracieuseté École Communautaire Gilbert-Rosset

Nicole et Rachel Boulet portant fièrement les médailles qu'elles ont remportées à Brandon.

Nicole Boulet attribue son rendement à l'exemple de sa grande sœur, ainsi que l'encouragement de sa mère. « Maman adore la natation, explique l'athlète. C'est elle qui nous a initiées au sport. Et vu que nous avons des habiletés, elle nous a encouragées à continuer. »

Compte tenu de sa performance, Nicole Boulet défendra ses titres au 50 m crawlé et au 50 m papillon lors des compétitions interprovinciales de niveau A qui auront lieu à Saskatoon, du 31 janvier au 3 février.

« Si je fais de bons résultats à Saskatoon, je me rendrai aux finales, explique-t-elle. Les trois meilleurs temps en finale remportent des médailles. Mon but est d'avoir les meilleurs temps possibles. Je suis capable. D'ici-là, ça prendra beaucoup de pratique! »

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

6 au 15 février • Tournée de Daniel Richer, dans les écoles de la DSFM.

6 et 7 février • Sortie de ski alpin pour les élèves de niveau secondaire de l'École communautaire Gilbert-Rosset.

8 février • Sortie à Saint-Laurent pour les élèves de tous les niveaux de l'École communautaire Gilbert-Rosset.

8 février • Les élèves de la maternelle à la 3e année de l'École Précieux-Sang accueillent le compositeur Rémi Bouchard.

8 février • Présentation ESTEEM pour les élèves de la 4e à la 6e années de l'École Taché.

15 au 24 février • Festival du Voyageur.

17 février • Éliminatoires de la LISTE, au Collège régional Gabrielle-Roy. 9 h à 16 h.

20 février • Journée DSFM au Festival du Voyageur.

20 février • Sortie de ski à Falcon Ridge pour les élèves de la 6e année de l'École Précieux-Sang.

21 février • Dîner Festival du Voyageur de l'École Taché, organisé par le Comité scolaire.

20 au 22 février • Pièce *Douze hommes en colère* du Cercle Molière, pour les élèves de la 9e à la 12e années, au Théâtre de la Chapelle.

22 février • Finale de la LISTE. Endroit à déterminer d'ici une semaine.

22 février • Déjeuner aux crêpes du Collège Louis-Riel. Ouvert à tous.

25 février • Journée de ski de fond pour les élèves de la 7e à la 12e années de l'École communautaire Gilbert-Rosset.

28 février • Déjeuner aux crêpes organisé par le Conseil étudiant de l'École communautaire Gilbert-Rosset. Ouvert à tous.

2 mars • Finales de la LISTE, au Gas Station Theatre, à l'angle des rue River et Osborne à Winnipeg. 14 h.

4 mars • Spectacle des Harmonies en fête à la Salle du Centenaire à Winnipeg.

POUR LES PARENTS

6 février • Rencontre du comité scolaire de l'École Précieux-Sang. 19 h.

7 février • Rencontre du comité scolaire de l'École Christine-Lespérance. 19 h.

13 février • Rencontre du comité scolaire de l'École Taché. 19 h.

25 au 29 février • Inscription à la maternelle de l'École Taché et de l'École Christine-Lespérance. S.V.P. vous présenter à l'école avec votre enfant et apporter son certificat de naissance.

27 février • Atelier pour les parents d'enfants d'âge pré-scolaire de l'École communautaire Gilbert-Rosset. 19 h.

COMMISSION SCOLAIRE

27 février • Rencontre de la CSFM à Lorette à 19 h.

CONGÉS

18 février • Journée Louis-Riel. Pas de classes.

20 mars • Journée d'administration aux écoles Taché, Christine-Lespérance. Congé pour les élèves.

21 mars • Vendredi saint.

24 mars • Journée d'administration aux écoles Christine-Lespérance, Taché. Congé pour les élèves.

31 mars au 4 avril • Congé du printemps.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

COLLÈGE LOUIS-RIEL

« Muy valiente! »

Daniel BAHUAUD
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Vivre 15 jours dans un pays pauvre, ça change la perspective d'un élève nord-américain! Surtout lorsqu'il y est pour aider des familles démunies. Neuf élèves du programme Options carrières du Collège Louis-Riel (CLR) se sont rendus en janvier, en République dominicaine, pour construire des maisons. Du 9 au 13 janvier, ils ont séjourné à San José de Ocoa. Ils déclarent sans exception que l'expérience les a transformés.

« Les conditions de travail étaient pas mal primitives, déclare un élève en 11e année, Nicolas Laurencelle. Il n'y a pas d'électricité ou d'eau chaude. Tout le groupe, les jeunes et huit adultes, a dormi dans une salle de classe aménagée avec des lits superposés. Les gens étaient tassés les uns contre les autres, alors il fallait s'habituer à se serrer les coudes. Le matin, après le petit-déjeuner, on allait à pied au terrain de construction. On a creusé la fondation à la pelle. Ensuite, on a malaxé et coulé le ciment. »

« C'était du travail de *tough*, ajoute Alberto Buscio, aussi en 11e année. Le temps était très chaud et humide. Il a fait 30 degrés Celsius tout le temps qu'on était là. Mais c'était l'*fun*. D'ailleurs, c'est de l'expérience pratique. Je veux me lancer en maçonnerie. Alors quand on s'est mis à monter les murs de briques, j'étais dans mon élément. D'autres dans notre groupe veulent faire de la plomberie ou de la construction générale. Alors tout le monde a appris quelque chose. »

Justin Poirier retient surtout l'importance de leur séjour pour les familles. « La République dominicaine a été ravagée par des ouragans, rappelle l'élève en 10e année. Une maison solide, c'est de la protection. Si vous pouviez voir les maisons dans lesquelles la plupart des gens vivent, vous seriez étonnés. À la fin de chaque journée, on était pas mal fatigués. Mais on était contents de faire ce travail. Chaque fois qu'on avait envie d'arrêter, on travaillait encore plus fort. Et je sais que les Dominicains feraient de même pour nous. Ce sont des gens très généreux. »

Les élèves ont beaucoup appris de leurs hôtes. « Je savais que les conditions de vie étaient mauvaises en République dominicaine, souligne Nicolas Laurencelle. Mais vivre là-bas, même pour 15 jours, c'est une autre paire de manches! »

« Je savais que l'expérience serait intense mais bonne, ajoute Alberto Buscio. J'ai été surpris par ce que j'ai vu. Ce n'était pas une pauvreté extrême, comme lors d'une famine en Afrique. Mais les gens vivent avec presque rien. Pourtant, ils sont heureux. »

« Les jeunes Dominicains font des petits jeux avec des bâtons de baseball, explique un élève de la 10e année, Jérémie Pineau. Ils sont très habiles et s'inventent des jeux. Ils sont contents avec ce qu'ils ont. Ils ne se plaignent pas. En vivant, en étant ce qu'ils sont, ils nous servaient d'exemple. J'ai appris à ne pas lâcher. Les Dominicains sont très persévérants. Ils prennent le temps de développer leurs habiletés. Que ce soit lors d'un jeu ou au travail, ils continuent jusqu'à ce qu'ils réussissent. »

Toujours vaillants

L'enseignante du programme Options carrières, Marie-Christine Dauriac, est l'initiatrice de ce projet. Elle a proposé aux élèves de se rendre en République dominicaine, à la suite du projet d'aide humanitaire initié par le père Ronald Léger de la paroisse Sainte-Famille. « J'ai été directrice de Teen-Stop Jeunesse, explique-t-elle. Alors je connais bien le père Léger. Il me parlait de ses impressions du projet, et m'a déclaré qu'il souhaitait le faire un jour avec des jeunes. Je lui ai répondu, «J'ai des jeunes!« C'est ainsi que le CLR s'est joint au projet.

« Comme enseignante, je suis très heureuse du travail accompli et de la prise de conscience chez les jeunes, poursuit-elle. Il y a eu beaucoup de discussions sérieuses sur la situation économique canadienne face à celle des gens que nous avons côtoyés en République dominicaine. J'ai aussi remarqué que tout le monde a travaillé très fort physiquement, les deux filles comme les garçons. Les contremaîtres dominicains qui supervisaient la construction disaient que les jeunes étaient *muy valiente* - très vaillants. On ne peut pas demander meilleur compliment. »

Pour leur part, les jeunes affirment vouloir continuer le travail humanitaire qu'ils ont commencé. « Vers la fin de notre séjour, c'était difficile de dire au revoir aux enfants du village, déclare un jeune de la 10e année, Patrick Surrette. Il faut continuer de les aider. Je referais le voyage tout de suite. »

« Le fait de pouvoir aider les autres n'est jamais *plate*, ajoute Justin Poirier. On peut continuer à aider les pauvres, ici même à Winnipeg. Le CLR pourrait aussi envoyer d'autres groupes en République dominicaine. Les jeunes de notre âge devraient tous en faire l'expérience. »



Photo : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Pour bâtir une maison, il faut de bonnes fondations. Le groupe du Collège Louis-Riel les a creusées à la pelle.



Photo : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Les fondations en place, la construction peut avancer. Dans l'arrière-plan, on aperçoit une demeure typique des villages pauvres de la République dominicaine.



Photo : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Fiers de leur travail, les élèves du Collège Louis-Riel posent pour la caméra.



Photo : Gracieuseté Collège Louis-Riel

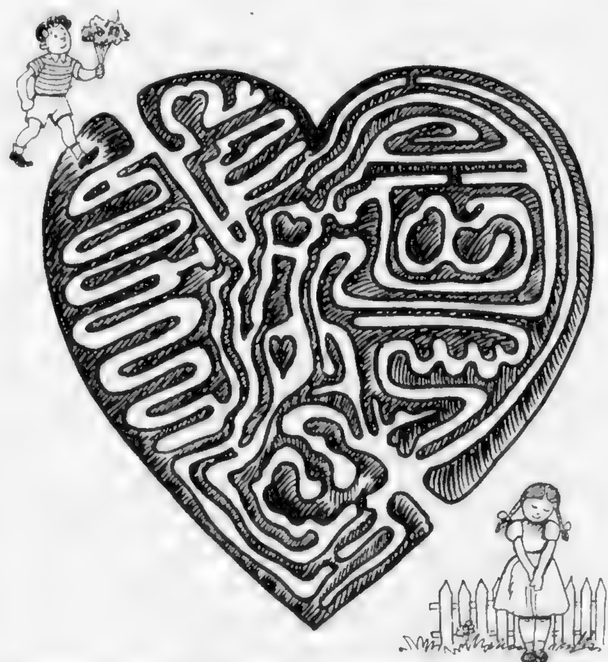
Ouf! Après plus de deux semaines de travail ardu, les jeunes ont apprécié une petite « saucette » dans la mer.

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

Le Club de Bicolo Saint-Valentin

❶ SYMBOLES DE LA SAINT-VALENTIN

Frédéric veut offrir des fleurs à Marie. Aide-le à se rendre auprès d'elle.



❷ SYMBOLES DE LA SAINT-VALENTIN

Parmi les images ci-contre, sept peuvent te rappeler la Saint-Valentin. Lesquelles?



❸ LÉGENDE DE LA SAINT-VALENTIN

Replace les mots ci-dessous aux bons endroits pour comprendre le sens de la légende.

fille, gardien, Valentin, mariage, Italie, hommes, prison, vue

Nous sommes en ____________, il y a très très longtemps. Valentin était un prêtre italien qui mariait des couples d'amoureux en secret. Si c'était en secret, c'est parce que le ____________ était devenu interdit.

Le grand chef de l'Italie, l'empereur, voyait que les ____________ mariés n'allaient plus à la guerre. Parce qu'il manquait de soldats, il ne voulait plus que les hommes se marient. Quand l'empereur a découvert ce que faisait ____________, il a décidé de le condamner à mort.

Quand Valentin était en ____________, il est devenu ami avec le ____________. Le gardien avait une fille aveugle et par miracle, Valentin lui a redonné la ____________. Avant de mourir, il a écrit une lettre d'adieux à la jeune ____________ et il a signé « ton Valentin ». Il est mort le 14 février 268.

❹ MOT CACHÉ

Les mots suivants sont cachés dans la grille. Encercle-les. Il te restera les letrres du mot qui te donneront la réponse à la question.

V	X	C	O	E	U	R	B	C	R	N	Q
A	U	A	M	O	U	R	O	A	E	O	U
L	E	B	N	E	F	R	N	R	I	D	A
E	R	A	O	T	L	E	H	E	R	I	T
N	U	I	B	R	E	M	E	S	V	P	O
T	O	S	N	A	U	I	U	S	E	U	R
I	M	E	O	C	R	A	R	E	F	C	Z
N	A	R	B	E	I	M	A	F	L	E	E
A	M	O	U	R	E	U	S	E	C	H	E

- ❑ aimer
- ❑ amie
- ❑ amour
- ❑ amoureuse
- ❑ amoureux
- ❑ baiser
- ❑ bonbon
- ❑ bonheur
- ❑ caresse
- ❑ carte
- ❑ coeur
- ❑ cupidon
- ❑ février
- ❑ fleur
- ❑ quatorze
- ❑ valentin

Indice : Cupidon cible les amoureux avec sa __ __ __ __ __ __ .

SOLUTIONS

2. Les 2 coeurs, cupidon, l'enveloppe, l'amour, la flèche et la rose.
3. flèche.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

PETITE ENFANCE

Un nouveau diplôme au CUSB

Former des personnes francophones capables de gérer ou de diriger un service de jeune enfance : c'est l'objectif que s'est fixé le CUSB avec son nouveau diplôme avancé en leadership pour la jeune enfance.

Simon GOUIN

Face aux besoins importants de personnels francophones dans les services liés à la jeune enfance, le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) vient de mettre en place un nouveau diplôme. Le ***Diplôme avancé en leadership pour la jeune enfance*** formera par Internet des personnes capables de gérer et de diriger un service de garde pour la jeune enfance.

« Pendant longtemps, le travail de la petite enfance n'était pas reconnu à sa juste valeur, estime la coordonnatrice du nouveau programme, Dominique Arbez. Nous savons maintenant que jusqu'à l'âge de six ans, l'enfant traverse un passage critique pour son développement. Avec cette nouvelle formation, nous espérons former des gens qui vont aller de l'avant avec la nouvelle vision de la Province et qui vont continuer à faire valoir le domaine. »

« Ce genre de diplôme était jusqu'à maintenant proposé en anglais, explique la directrice de l'École technique et professionnelle du CUSB, Charlotte Walkty. Cette formation est désormais disponible en français, au CUSB, afin de résoudre le problème de la pénurie de personnel francophone dans ce secteur. Pour pouvoir ouvrir de nouveaux services de la jeune enfance au sein de la communauté, il faut du personnel capable de les diriger. »

Un premier cours d'introduction à la comptabilité débutera à partir du 4 février. « Au total, huit cours théoriques et un cours pratique de 45 heures chacun seront proposés, indique Dominique Arbez. La formation, d'une durée de trois ans, s'achèvera par un stage en milieu de garde ou dans un autre service lié à la jeune enfance, qui donnera l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises. »

Chaque cours permettra d'acquérir les qualités nécessaires pour gérer un service de petite enfance. « Cela demande d'avoir les qualités d'un leader, en ayant l'esprit d'initiative, une vision de l'avenir, un sens de l'organisation, de la responsabilité et de la communication, suggère Dominique Arbez. Il faut être intègre, authentique et avoir toujours en tête le bien des autres pour la prise de décision. »

Une des caractéristiques de ce programme concerne son format : il sera entièrement dispensé en ligne. « Tous les cours seront disponibles sur Internet, grâce à un site interactif qui proposera des exercices et des lectures complémentaires, souligne Dominique Arbez. Chaque personne sera donc totalement autonome. »

Élaboré par le CUSB grâce à une subvention du gouvernement provincial, le Diplôme avancé en leadership pour la jeune enfance s'adresse à toutes les personnes qui détiennent un diplôme d'éducatrice à la jeune enfance niveau II. Le programme a été approuvé par le Comité d'approbation des programmes de soins à l'enfance (CCEPAC) et par le comité interne du Collège.

La première cohorte pourrait recevoir le diplôme avancé en juin 2010. Une reconnaissance des acquis est également envisageable.



photo : Simon Gouin

Dominique Arbez, professeure en éducation de la jeune enfance, est la coordonnatrice du diplôme avancé en leadership pour la jeune enfance du CUSB.

Pour tous renseignements sur le *Diplôme avancé en leadership pour la jeune enfance*, contacter Dominique Arbez au 237-1818 poste 464 ou darbez@ustboniface.mb.ca



COMMUNAUTAIRE

Rêver à Saint-Léon

Sophie DESRUISSEAUX

Saint-Léon rêve de son avenir. Après avoir réalisé plusieurs des projets inscrits dans le premier plan Vision, les citoyens de Saint-Léon étaient invités à se rassembler pour discuter de leur deuxième plan.

« La rencontre s'est très bien passée. Nous avons eu plusieurs idées et c'est correct ainsi. J'avais demandé aux gens de rêver un peu. Il y a dix ans, personne n'aurait cru possible que Saint-Léon ait une ferme éolienne. Quelqu'un l'a rêvé et maintenant, nous avons notre ferme », explique le vice-président de la Corporation de développement communautaire (CDC) Lourdéon, Christopher Grenier.

Les citoyens ont demandé à ce que de nouvelles industries viennent s'installer à Saint-Léon. « Nous voulons garder les jeunes au village et nous souhaitons accueillir de nouveaux immigrants », dit un résidant de Saint-Léon, Gaétan Talbot.



Archives La Liberté

Saint-Léon prépare son deuxième plan Vision.

Le tourisme est aussi un élément important. « Nous voulons développer davantage les abords des lacs et promouvoir davantage les éoliennes », affirme Christopher Grenier.

Premier plan Vision

Le premier plan Vision a connu un énorme succès à Saint-Léon. « Les gens du village ont réalisé beaucoup de projets dont le Centre d'interprétation de la salamandre et la ferme éolienne. Ils en ont même fait qui n'étaient pas inscrits dans leur premier plan. La communauté est donc rendue à préparer son deuxième plan », indique le représentant du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) pour la CDC Lourdéon, Joel Lemoine.

Le deuxième plan en est à sa première étape. Bientôt, une entreprise consultera les résidants, analysera leurs idées et la probabilité qu'elles soient réalisées.

Télé-horaire de la semaine du 11 au 17 février 2008

Le Jour du Seigneur : le dimanche 17 février à 10 h à la SRC

Messe célérée à l'église de Saint-Alphonse, Thetford Mines, Québec. Président : l'abbé Patrice Vallée

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Les petits Einstein	Variées	Grosse journée: partez du bon pied!		La fosse aux lionnes		Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		Pour le plaisir			C'est ça la vie		Le temps d'une paix	Terre humaine	Urgences	
RDI	RDI en direct						Téléjournal/ Midi	Variées	RDI en direct								Téléjournal	:45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	L Nec plus ultra	Variées	Variées	TV5 le journal	Variées	On n'a pas tout dit		Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Côté cuisine	Chiffres et lettres	Tout le monde	:55 Champion
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Le cercle	TVA en direct.com / :45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 11 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	Rumeurs	Auberge chien noir "On mange la claque"		Les Boys	Tout sur moi	Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Un autre monde			Maison de Tunisie	Partir Autrement	Viva Américas	TV5 le journal	Tenue de soirée				.50 Caméra café	:10 Le petit silvant	Cinérama
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Qui perd gagne "La tentation est forte"		Annie et ses hommes		Dr House "De père inconnu"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Les 4400 "Génération perdue"		Infopublicité			

Mardi 12 février

12 FEV	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif "La galère"	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	La Facture	Providence		Les Lavigueur "La clôture"		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Stratégies animales "Le choix des armes"		La vie est un simple rendez-vous		Arrière-scène	Urbania	TV5 le journal	Un autre monde			Maison de Tunisie	Design	La vie est un simple rendez-vous	
TVA	Le TVA 18	Le cercle	La fièvre de la danse		Histoires	Caméra	La promesse		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Monk "Monk ne marche		Infopublicité			

Mercredi 13 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/m-arge	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Une heure sur terre		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages "Vous serez tous gros!"		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "Vous serez tous gros!"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		"Épouse-moi"('00) Vincent Perez, Michèle Laroque.			Comme personne	Par ici la vie	Passez au vert	TV5 le journal	Vivement dimanche!				Arrière-scène	La Crim'	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Drôle de vidéos	Poule aux oeufs d'or	Destinées "Une bouteille à la mer"		Nos étés (DS)		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Las Vegas "La chasse aux as"		"Oncle Buck"('89) Jean Louisa Kelly, John Candy.			

Jeudi 14 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/m-arge	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	Infoman	Tous pour un		Enquête		Le Téléjournal "La cité des veuves"		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages "Migration amoureuse"		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "Migration amoureuse"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Envoyé spécial			Célibataires, marché (P)		Design	TV5 le journal	Cinérama	Relais G.	"Moitié-moitié"('04) Guy Mairesse, Roland Magdane.			C'est pas sorcier	Coeurs batailleurs
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Les Gags	Star système	Le banquier		Taxi 0-22	Juste pour rire	Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"Maverick"('94) Jodie Foster, Mel Gibson.					Infopublicité

Vendredi 15 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Match!	Union fait la force	Le Téléjournal		Du coeur au ventre		Paquet voleur "Spéciale un million"		L'heure de gloire "Spéciale Virginie"		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Hockey: La fierté d'un peuple		Le Téléjournal		Le match des élus	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Hockey: La fierté d'un peuple	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Thalassa				Sommets gloire	.50 Au sommet	TV5 le journal	"Épouse-moi"('00) Vincent Perez, Michèle Laroque.				Stratégies animales "Le choix des armes"		Invité de marque
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		Du talent à revendre		Le négociateur "Nettoyage à sec"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"Les girls de Las Vegas"('95) Kyle MacLachlan, Elizabeth Berkley.					:45 Publicité

Samedi 16 février

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Glurp attack	Galactik football	W.I.T.C.H.	Spirou et Fantasio	Oniva	Deuxième chance "Mise au point"		L'Épicerie	Téléjournal/ Midi	La Facture	"Ella l'ensorcelée"('04) Anne Hathaway, Cary Elwes.				Passion sports			
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	Vivre ici	RDI en direct	Face à l'histoire	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	National/ hebdo	RDI en direct	Journal de France 2	Téléjournal	La Facture
TV5	Coeur océan	C Comme ç@ "Déclic"	Déclic! Le magazine	C'est pas sorcier	:05 Soccer Championnat de France Équipes à communiquer FFF				:15 Journal Afrique	Thalassa				Journal Suisse	Urbania	Chiffres et lettres	Paroles et musique	:55 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		Michel Jasmin Invité(es): Stefie Shock		Chaîne d'artistes	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Les pierrafeu	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"Évolution"('01) Julianne Moore, David Duchovny.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	400 fois Québec	5 sur 5	Téléjournal	Pendant ce temps	3600 secondes d'extase		Le moment de vérité		Dre Grey, leçons "Le combat des chefs"		Téléjournal	Zone doc "Le système Poutine"		"Littoral"('03) Gilles Renaud, Miro Lacasse.				:35 Hors d'ondes
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Face à l'histoire	Une heure sur terre		Téléjournal	Enquête		La Facture	Téléjournal	Face à l'histoire	Le journal RDI	National/ hebdo	Téléjournal	L'Épicerie	Enquête	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Technopolis "Nourrir la ville"		Patrick Sébastien Patrick Sébastien offre deux heures de chansons, de sketches et d'imitations.				:20 Caméra café	:40 Le petit silvant	TV5 le journal	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						:45 Parcours
TVA	TVA 18H Week-end	"Harry Potter et la chambre des secrets"('02) Daniel Radcliffe, Rupert Grint.						.45 "Le seigneur de guerre"('05) Jared Leto, Nicolas Cage.					Le TVA réseau	"Mon fantôme d'amour"('90) Whoopi Goldberg, Patrick Swayze.				

Dimanche 17 février

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Code Lyoko	La légende du dragon	Kim Possible	Aventures Tintin	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Une heure sur terre		On fait tous du show business			
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Le monde en parlait	Téléjournal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		La Facture	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	Rendez-vous	RDI en direct	À comm.	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	7h30 Présent	Sud, côté court	France 2 Foot		Kiosque		TV5 le journal	Littoral	Télétourisme	C ma planète	36.9°		7 jours sur la planète	Journal Suisse	Grand musée	Chroniques d'en haut	Village en vue	Par ici la vie
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Le père de la mariée"('91) Diane Keaton, Steve Martin.				Le TVA midi	Larocque et Lapierre	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Quoi Bugs? /:15 "Jour de neige"('00) Jean Smart, Chris Elliott.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Oniva	Zig Zag	Téléjournal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle				:15 Le Téléjournal		On fait tous du show business				"Spider"('02) Gabriel Byrne, Ralph Fiennes.	
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le journal RDI	Rendez-vous	Découverte		Téléjournal	5 sur 5	Hockey: La fierté d'un peuple		Téléjournal	Second Regard	Le journal RDI	Face à l'histoire	Téléjournal	5 sur 5	Découverte	
TV5	Acoustic	Le Journal de France	Questions pour un super champion		Vivement dimanche! Michel Drucker nous fait connaître des personnalités d'horizons variés.				Ville, style "Toronto"	Invité de marque	TV5 le journal	Célibataires, marché		Envoyé spécial			Sommets de la gloire "La Plagne"	
TVA	Le TVA 18 Heures	Juste Pour Rire - Gala "Laurent Paquin"		La poule aux oeufs d'or "Spécial Gala"		Dieu Merci!		Le TVA réseau	"Intelligence artificielle"('01) Jude Law, Haley Joel Osment.					:45 Infopublicité				

SAINT-BONIFACE

Nouveau fief de la gastronomie

Changement de propriétaire, fermeture, ouverture, le monde de la restauration est en perpétuel mouvement à Saint-Boniface. Un signe du nouveau dynamisme du quartier?

Patricia BITU TSHIKUDI

Plusieurs restaurants de Saint-Boniface ont vu le jour, tandis que d'autres ont fermé ou tout simplement changé de main au cours de l'année 2007. Le restaurant Promenade bistro, par exemple, a changé de propriétaire en novembre dernier, le Café Émilio sur le boulevard Provencher a fermé ses portes, de même que le Just Desserts Café et le Mammy's sur la même rue. La vieille gare se refait une beauté alors que plusieurs autres restaurants tels que Step'N Out sur le Boulevard, Chez Sophie et Inferno's, gagnent en popularité.

Un roulement qui pourrait en inquiéter certains. Pourtant, ce phénomène est chose courante dans le milieu de la restauration. Et le quartier français de Winnipeg représente de plus en plus une attraction pour les restaurateurs et les consommateurs.

« Saint-Boniface devient un endroit de plus en plus populaire et attrayant, tant pour les restaurateurs que pour la clientèle », explique le directeur général d'Entreprises Riel, Normand Gousseau.

Le défi, selon lui, c'est de créer une demande. Il estime toutefois qu'avec une bonne formule, on peut faire de bonnes affaires.

Formule gagnante

« Le restaurant Step'N Out, par exemple, que nous avons aidé à s'établir ici à Saint-Boniface, fait aujourd'hui quatre fois son volume initial », affirme Normand Gousseau.

Le restaurant qui existe depuis bientôt dix ans, était établi au centre-ville de Winnipeg dans ses débuts. Il est installé à Saint-Boniface depuis un peu plus de trois ans. Step'N Out a réussi ce qu'il y a de plus difficile, c'est-à-dire, à garder son ancienne clientèle et en attirer une autre, toute aussi fidèle.

Le secret de ce succès? Normand Gousseau assure qu'il se trouve dans sa formule.

Selon lui, il y aurait de la place pour de nouveaux restaurants dans le quartier. « Il faut un bon mélange qualité-prix. Et le restaurant Step'N Out l'a bien compris », estime-t-il.

La qualité des repas et des prix abordables, c'est la combinaison gagnante. D'autres restaurants tels Chez Sophie l'ont aussi compris. Mais l'originalité est aussi un facteur important. « La différence est très importante, estime le copropriétaire du restaurant Chez Sophie de la rue de la Cathédrale, Stéphane Wild. Si on fait comme tout le monde, pourquoi les gens choisiraient de venir chez nous, plus qu'ailleurs. La restauration est un milieu très dur. Il faut donc être en mesure de se renouveler. De plus, on ne travaille pas du tout de la même façon toute l'année. »

Le restaurant La Vieille gare est un bon exemple de remise en question. « Il y a quelque chose qui se passe à Saint-Boniface, affirme-t-il. Le restaurant La Vieille gare qui est établi ici depuis plusieurs dizaines d'années est en train de changer lui aussi. Il se conforme aux nouvelles tendances. »

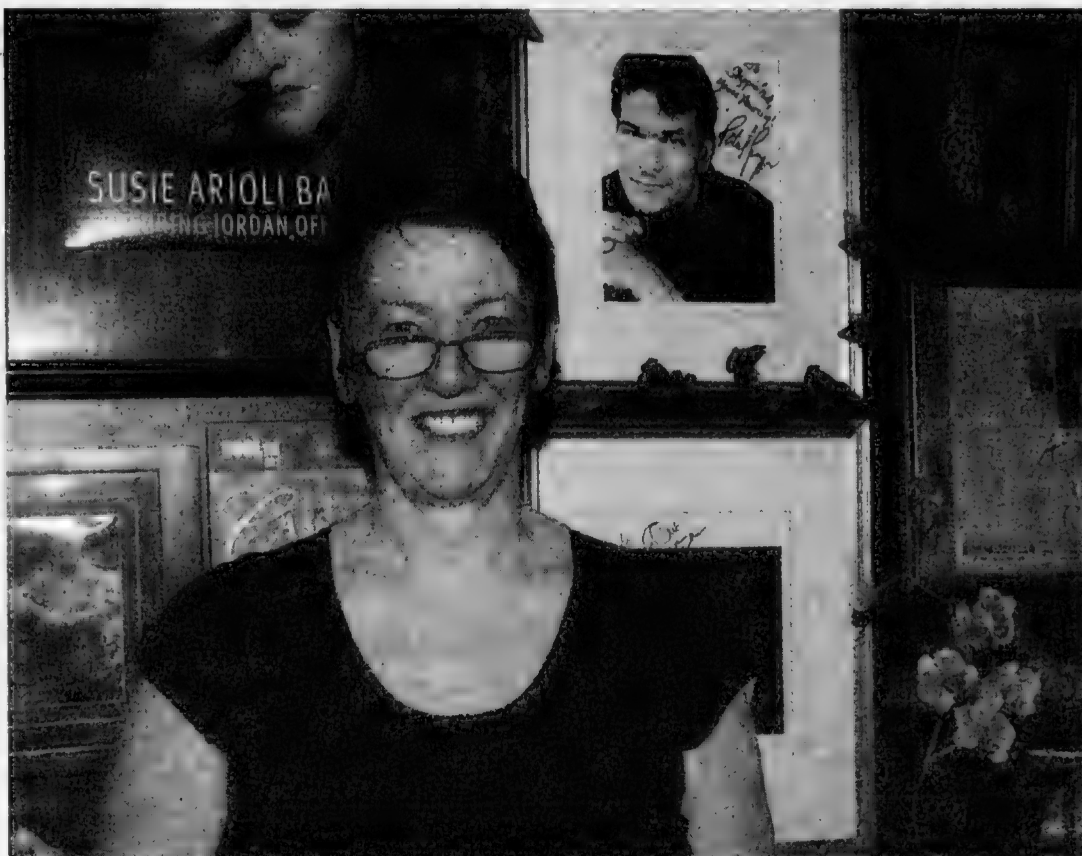


photo : Julien Abord-Babin

Verma Judge copropriétaire du restaurant Step'N Out sur le Boulevard.

La fermeture de certains restaurants comme Mammy's par exemple, s'explique selon Normand Gousseau par la difficulté du restaurant à gagner son marché. « Mammy's offrait des mets différents, ils avaient une approche différente, mais qui ne correspondait pas aux appétits du public local », explique-t-il.

Saint-Boniface, pourquoi?

Saint-Boniface gagne en popularité et pourrait devenir un véritable fief de la gastronomie. « Il y a une plus grande densité de restaurants dans le quartier », note Normand Gousseau.

Mais comment expliquer ce phénomène? Selon la propriétaire du restaurant Step'N Out sur le Boulevard, Verma Judge, la raison qui les a poussés à venir s'installer à Saint-Boniface, réside dans le charme du quartier. « On s'est installé ici parce que Saint-Boniface est un quartier plus communautaire, explique-t-elle. On est très bien situés et le voisinage est sécuritaire. »

Même son de cloche du côté des propriétaires du restaurant Chez Sophie. « Nous avons une clientèle variée, explique Stéphane Wild. Le midi, nous recevons de manière générale une clientèle plutôt francophone, alors que le soir, ce sont plutôt des anglophones. »

Chez Step'N Out, Verma Judge confie que « le restaurant accueille une clientèle variée qui vient de partout à travers la ville ».

Chose que Normand Gousseau conçoit très bien. « Les gens sont prêts à se déplacer pour aller manger dans un bon restaurant », renchérit-il.

Selon Stéphane Wild, « présenter Saint-Boniface comme étant le vieux quartier francophone de Winnipeg joue aussi sur l'attrait que le quartier peut représenter pour les gens. »

DÉVELOPPEMENT RURAL

Les rats des champs arrivent en ville!

Les municipalités rurales du Sud-Est du Manitoba se sont données rendez-vous à Winnipeg. Leur objectif ultime est de repartir de la grande ville avec des Winnipégois.

Sophie DESRUISSEAUX

Faire la promotion des communautés rurales auprès des citadins : voilà l'objectif de la Foire des villages. (1)

« Nous voulons montrer aux Winnipégois que les villages sont un endroit où il fait bon vivre, où les loisirs sont multiples et où les emplois sont disponibles », explique le directeur du développement économique communautaire au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Louis Tétrault.

Pour y arriver, le CDEM et deux autres organismes de développement rural (Community Futures Broken et Community Futures Triple R) ont accepté la proposition du Secrétariat rural du Canada. Ce dernier avait choisi 22 projets canadiens de développement rural pour les implanter dans d'autres provinces. La Foire des villages, un succès de Solidarité rurale du Québec, a été importée au Manitoba.

La première édition se concentre sur le Sud-Est du Manitoba. « Comme c'est un projet pilote, nous avons ciblé un territoire particulier. Cette région connaît une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs domaines », dit Louis Tétrault. Plusieurs villages francophones et anglophones dont Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Anne et La Broquerie participeront à l'événement.

Les municipalités iront au Centre des congrès de Winnipeg. Dans leur stand, ils expliqueront leurs atouts. « Il faut que les municipalités pensent à tout. Elles doivent promouvoir les maisons ou les terrains à vendre dans leur région, les emplois disponibles et les possibilités d'affaires ainsi que les acquis au niveau des services », indique Louis Tétrault.

Les comités des villages sont très enthousiastes. « J'ai bien hâte. Ça fait longtemps qu'on veut quelque chose comme la Foire des villages », affirme l'agente de développement de la Corporation de développement communautaire (CDC) de Chaboillé, Murielle Bugera.

Cette dernière avoue même que la Foire des villages arrive au moment idéal : « Nous venons de refaire nos articles promotionnels. Notre site Internet a été modernisé ».

Deuxième objectif

Le CDEM et ses partenaires souhaitent aussi que les municipalités développent une stratégie d'accueil et de migration. « Nous voulons faire comprendre aux communautés que le travail ne se finit pas lorsque de nouvelles personnes arrivent au village. Au contraire, il faut que ces personnes restent et elles doivent être intégrés », indique Louis Tétrault. Pour atteindre ce but, divers ateliers seront donnés aux municipalités.

Pour que la Foire des villages soit une réussite, le chargé de projet de Solidarité rurale du Québec, Karl Lussier guide les responsables manitobains. « Nous répondons à leurs questions et nous leur fournissons des outils qui nous ont aidés à développer notre Foire des villages », dit-il.



photo : Sophie Desruisseaux

Le directeur du développement économique communautaire du CDEM Louis Tétrault pointe la région Sud-Est du Manitoba, région qui sera représentée à la Foire des villages.

Le CDEM et les deux Community Futures ont eu à peine six mois pour préparer l'événement. Karl Lussier ne s'inquiète pas pour autant de sa réussite. « Comme partout, certaines communautés arriveront avec leur expérience et leurs outils promotionnels. D'autres seront moins préparées, mais s'inspireront de ce que leurs voisins ont fait », soutient-il.

(1) La Foire des villages aura lieu les 15 et 16 mars au Centre des congrès de Winnipeg, situé au 375, avenue York.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

SERVICES

ASSUREURS

AVOCATS-NOTAIRES

Rencontre «portes ouvertes»

TransCanada Keystone Pipeline GP Ltd.

Projet d'oléoduc Keystone

Avis de tracé détaillé signifié en application de l'alinéa 34(1)b) de la Loi sur l'Office national de l'énergie

RELATIVEMENT AU la *Loi sur l'Office national de l'énergie* et à ses règlements;

RELATIVEMENT À certificat d'utilité publique no OC-51, lequel approuve le tracé général du projet d'oléoduc Keystone;

RELATIVEMENT À la demande présentée par TransCanada Keystone Pipeline GP Ltd. («Keystone») relativement à la détermination et à l'acceptation du tracé détaillé de la construction du nouveau segment au Manitoba d'un oléoduc de Hardesty, en Alberta, jusqu'à la frontière internationale à proximité de Haskett au Manitoba (voir pièces jointes les tableaux 1 et 2 du présent avis).

Si vous estimez que le tracé détaillé du projet d'oléoduc Keystone peut nuire à vos terrains, vous avez le droit de vous y opposer en transmettant à l'Office, dans les trente (30) jours suivant la date de la publication du présent avis, une déclaration écrite indiquant votre opposition. La déclaration écrite doit indiquer la nature de votre intérêt sur les terrains et les motifs de votre opposition au tracé détaillé.

Vous devez envoyer une copie de votre déclaration d'opposition aux adresses suivantes :

Office national de l'énergie
444 – Septième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 0X8
À l'attention de : Claudine Dutil-Berry, secrétaire
Télécopieur (sans frais) : 877-288-8803

Et à:

TransCanada Keystone Pipeline GP Ltd.
450 – 1re rue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 5H1
À l'attention de :
John Hunt, gestionnaire de terrains
Keystone Pipeline Project
Téléphone : 403-920-7283
Télécopieur : 403-920-2325
Courriel : john_hunt@transcanada.com

S'il reçoit une déclaration écrite dans les trente (30) jours suivant la publication du présent avis, l'Office ordonne, sous réserve des exceptions prévues ci-dessous, la tenue, dans la région où se trouvent les terrains visés par la déclaration, d'une audience publique sur les motifs d'opposition qui y sont énoncés.

L'Office est dispensé de transmettre des avis, de tenir une audience ou de prendre toute autre mesure à l'égard des déclarations écrites qui lui ont été transmises et peut, à tout moment, ne pas tenir compte de ces déclarations si la personne qui a transmis la déclaration lui communique un avis de retrait de celle-ci ou si la déclaration d'opposition lui semble futile, vexatoire ou dénuée de bonne foi.

Si l'Office tient une audience publique, il fixe la date, l'heure et le lieu appropriés à la tenue de l'audience publique dans au moins un numéro d'une publication largement diffusée dans la région où se trouvent les terrains à acquérir. L'Office transmet le même avis à toute personne lui ayant fait parvenir une déclaration d'opposition par écrit.

L'Office ou la personne qu'il autorise à cet effet peut procéder aux inspections des terrains à acquérir ou de ceux qui sont touchés par la construction du projet d'oléoduc Keystone qu'il estime nécessaires.

À l'audience, l'Office donne la possibilité à chacune des personnes qui lui ont a transmis une déclaration écrite de lui présenter des observations et peut autoriser d'autres personnes intéressées à lui présenter des observations s'il les juge acceptables.

L'Office tient compte des déclarations écrites qui lui ont été transmises et des observations qui lui ont été présentées en audience publique dans la détermination du meilleur tracé possible du projet d'oléoduc Keystone et des méthodes et moments les plus appropriés à la construction du projet d'oléoduc Keystone. L'Office peut imposer, dans toute acceptation, les conditions qu'elle estime indiquées.

L'Office transmet, motifs à l'appui, une copie de toute décision d'approbation ou de refus d'approbation des plan, profil et livre de renvoi relatifs à une section ou partie du projet d'oléoduc Keystone rendue à l'issue d'une audience portant sur cette section ou partie à chacune des personnes qui lui ont présenté des observations à l'audience.

L'Office peut fixer à la somme qu'il juge raisonnable les frais entraînés par la présentation d'observations lors d'une audience publique; ce montant doit être versé sans délais à la personne en cause par Keystone.

Des copies des plan, profil et livre de renvoi du tracé détaillé peuvent être examinées aux endroits suivants :

MANITOBA

Grey
R.M. of Grey
Box 99
34 Main Street North
Elm Creek (Manitoba)
R0G 1Z0
Téléphone : 204-436-2014
Télécopieur : 204-436-2543
Télécopieur : 204-379-2072

Portage La Prairie
City of Portage la Prairie
97 Saskatchewan Avenue East
Portage la Prairie (Manitoba)
R1N 0L8
Téléphone : 204-239-8334
Télécopieur : 204-239-1532

Portage La Prairie City Library
40B Royal Road N.
Portage La Prairie (Manitoba)
R1N 1V1
Téléphone : 204-857-4271

Portage Land Titles Office
25 Tupper Street North
Portage la Prairie (Manitoba)
R1N 3K1
Téléphone : 204-239-3306
Télécopieur : 204-239-3615

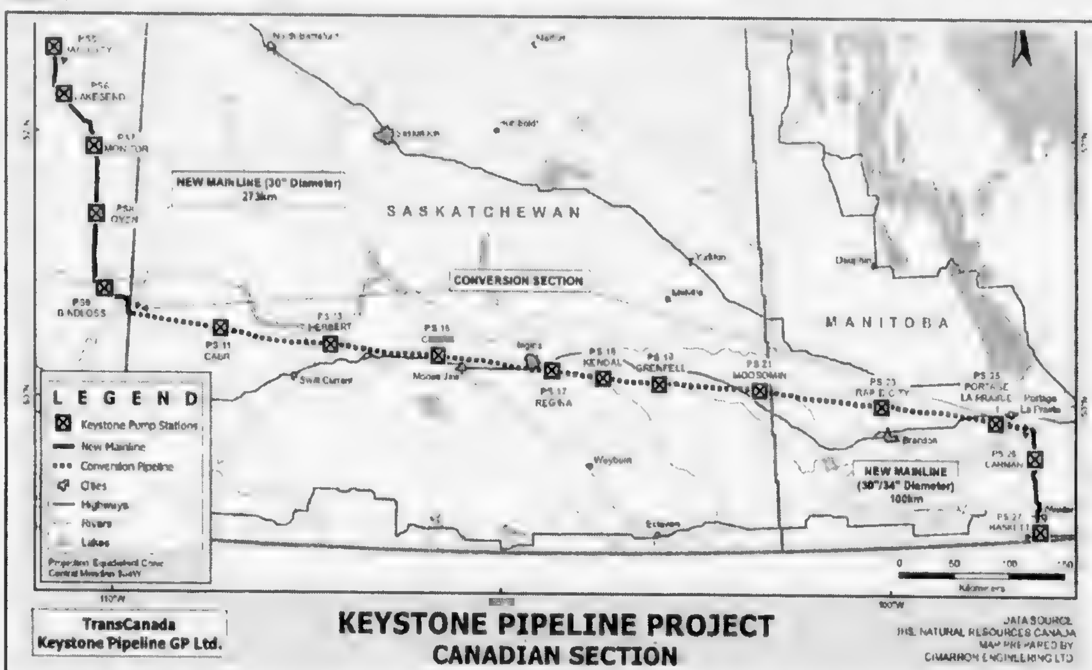
Roland
R.M. of Roland
Box 119
45 – 3rd Street
Roland (Manitoba)
R0G 1T0
Téléphone : 204-343-2061
Télécopieur : 204-343-2001

Stanley
R.M. of Stanley
100 – 379 Stephen Street
Morden (Manitoba)
R6M 1V1
Téléphone : 204-822-6251
Télécopieur : 204-822-3596

Winnipeg
Winnipeg Land Titles Office
276 Portage Ave.
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0B6
Téléphone : 204-945-2042
Télécopieur : 204-948-2140

Si vous avez des questions au sujet du présent avis, des plans, profils et livres de renvoi ou de la procédure relative au tracé détaillé, veuillez communiquer avec John Hunt, gestionnaire de terrains, au 403-920-7283 ou avec l'Office national de l'énergie au 800-899-1265.

Tableau 1



Liste alphabétique de tous les terrains touchés par le tracé détaillé proposé

N° de dossier de Keystone	District municipal / compté	Description légale des terrains	Nom(s) du propriétaire
K-MB-003	Rural Municipality of Portage la Prairie No 163	E 1/2 13-10 5 WPM CofT No. 1816479 & 1816454	2501872 Manitoba Ltd.
K-MB-004	Rural Municipality of Portage la Prairie No 163	NE and Part of SE 12-10-5 WPM CofT No. 1816459	2501872 Manitoba Ltd
K-MB-074	Rural Municipality of Roland No. 169	SE 23-4-5 WPM CofT No. 1769501 & 2250841	2516063 Manitoba Ltd Wiebe, Kenneth
K-MB-006	Rural Municipality of Portage la Prairie No 163	E 1/2 1-10-5 WPM CofT No. 1903505	3-87 Holding Co. Ltd.
K-MB-007	Rural Municipality of Grey No. 133	NE 36-9-5 WPM CofT No. 1903505	3-87 Holding Co. Ltd
K-MB-064	Rural Municipality of Roland No. 169	N 1/2 of NE 11-5-5 WPM CofT No. 2148303	70488 Manitoba Ltd
K-MB-066A	Rural Municipality of Roland No. 169	NE 2 5-5 WPM CofT No 1581214	70488 Manitoba Ltd.
K-MB-066B	Rural Municipality of Roland No. 169	SE 2-5-5 WPM CofT No. 1581207	70488 Manitoba Ltd
K-MB-048	Rural Municipality of Dufferin No. 120	NE 22-6-5 WPM CofT No. 1665503	Abbott Cattle Co. Ltd
K-MB-049	Rural Municipality of Dufferin No. 120	SE 22-6-5 WPM CofT No. 1665498	Abbott Cattle Co. Ltd
K-MB-067	Rural Municipality of Roland No. 169	NE 35-4-5 WPM CofT No. 1649667	Allison, Lyell Murray
K-MB-065	Rural Municipality of Roland No. 169	S 1/2 of NE 11-5-5 WPM & SE 11-5-6 WPM CofT No. 2013041	Bartley, Barry Wayne
K-MB-054	Rural Municipality of Dufferin No. 120	NE 11-6-5 WPM CofT No. 1882729	Beichter, Juergen
K-MB-040	Rural Municipality of Dufferin No. 120	Pt SE 1-7-5 WPM CofT No. 2131105	Boersma, Jacob Boersma, Harmannetie
K-MB-088	Rural Municipality of Stanley No. 190	SW 19-3-4 WPM CofT No. 1881793	Brown, Roger Dale Brown, Alma May
K-MB-062	Rural Municipality of Roland No. 169	E 1/2 23-5 5 WPM CofT No. 1611217	Brown, Ronald William Brown, Lavina Ruth
K-MB-101	Rural Municipality of Stanley No. 190	Pt of W 1/2 of NW 1-3-6 WPM CofT No. 2248409	Cargill Limited
K-MB-082	Rural Municipality of Roland No. 169	S 1/2 of SW 6-4-4 WPM CofT. No. 1546213	Dalke, Irvin
K-MB-080A	Rural Municipality of Roland No. 169	SW 7-4-4 WPM CofT No. 1781974	Dalke, Irvin Walter
K-MB-071	Rural Municipality of Roland No. 169	N 1/2 of NE 23-4-5 WPM CofT No. 1782891	Dalke, Irvin Walter Dalke, Grace Elizabeth
K-MB-072	Rural Municipality of Roland No. 169	S 1/2 of NE 23-4-5 WPM CofT No. 1782869	Dalke, Kenneth Arnold Dalke, Margaret
K-MB-034	Rural Municipality of Dufferin No. 120	Pt E 1/2 24-7-5 WPM CofT No. 1682498	Dawydiuk, Douglas Michael
K-MB-038	Rural Municipality of Dufferin No. 120	N 1/2 of NE 1-7-5 WPM CofT No. 1698915	Dracass, Bruce Frederick Dracass, Carol Ann Elizabeth
K-MB-087	Rural Municipality of Stanley No. 190	NW 19-3-4 WPM CofT No. 2026487	Dyck Family Farms Ltd
K-MB-094	Rural Municipality of Stanley No. 190	S portion of SE 23-3-5 WPM CofT No. 1660530	Dyck Family Farms Ltd
K-MB-097	Rural Municipality of Stanley No. 190	NE 11-3-5 WPM CofT No. 2026492	Dyck Family Farms Ltd
K-MB-098	Rural Municipality of Stanley No. 190	Pt SE 11-3 5 WPM CofT No. 100307, 100306 & 100303	Dyck Family Farms Ltd
K-MB-103A	Rural Municipality of Stanley No. 190	Lot 1 Plan 44313 MLTO in E 1/2 of SE 2-3-5 WPM CofT No. 2114888	Dyck, Beverley Lynn
K-MB-103B	Rural Municipality of Stanley No. 190	E 1/2 of SE 2-3-5 WPM CofT No. 2114891	Dyck, Gerald Allen Dyck, Kimberly Dawn
K-MB-104	Rural Municipality of Stanley No. 190	E 1/2 of 35-2-5 WPM CofT No. 1980194 & 1589740	Dyck, Gerald Allen Dyck, Kimberly Dawn
K-MB-105	Rural Municipality of Stanley No. 190	NE 26-2-5 WPM CofT No. 1980198	Dyck, Gerald Allen Dyck, Kimberly Dawn
K-MB-140	Rural Municipality of Stanley No. 190	W 1/2 of SE 5-1-4 WPM CofT No. 2069337	Elias, Elizabeth
K-MB-077	Rural Municipality of Roland No. 169	NW 12-4-5 WPM CofT No. 1786407	Elias, George Elias, Helen Martha
K-MB-118	Rural Municipality of Stanley No. 190	N 1/2 of SW 36-1-5 WPM CofT No. 55405	Elias, George G
K-MB-127	Rural Municipality of Stanley No. 190	S 1/2 of NW 19-1-4 WPM CofT No. 1755433	Elias, George G
K-MB-073	Rural Municipality of Roland No. 169	N Portion of SE 23-4-5 WPM CofT No. 1769502	Elias, Henry Elias, Margaretha
K-MB-026	Rural Municipality of Grey No. 133	NE 12-8-5 WPM CofT No. 1651849	Elmington Farms Ltd
K-MB-139	Rural Municipality of Stanley No. 190	N 1/2 of SW 5-1-4 WPM CofT No. 86841	Enns, John "W"
K-MB-092	Rural Municipality of Stanley No. 190	S 1/2 of SW 24-3-5 WPM CofT No. 2188294	Enns, Wesley John Enns, Josephine Linda as Executors under the Last Will of Frank L. Enns
K-MB-130	Rural Municipality of Stanley No. 190	Lot 1 Plan 2002 MLTO in NE 18-1-4 WPM CofT No. 2188222	Fehr, Abram Lawrence Fehr, Lillian Ruth
K-MB-129	Rural Municipality of Stanley No. 190	NW 18-1-4 WPM CofT No. 2133554	Fehr, Bradley Myron
K-MB-112	Rural Municipality of Stanley No. 190	N 1/2 of N 1/3 of NE 2 2-5 WPM CofT No. 2130496	Fehr, Isaac Edwin Fehr, Sadie
K-MB-117	Rural Municipality of Stanley No. 190	NW 36-1 5 WPM CofT No. 1755446	Fehr, Willie Raymond Fehr, Hilda
K-MB-131	Rural Municipality of Stanley No. 190	Lots 2 & 7 Plan 2002 MLTO in NE 18-1-4 WPM CofT No. 2074727	Fehr, Willie Raymond Fehr, Hilda

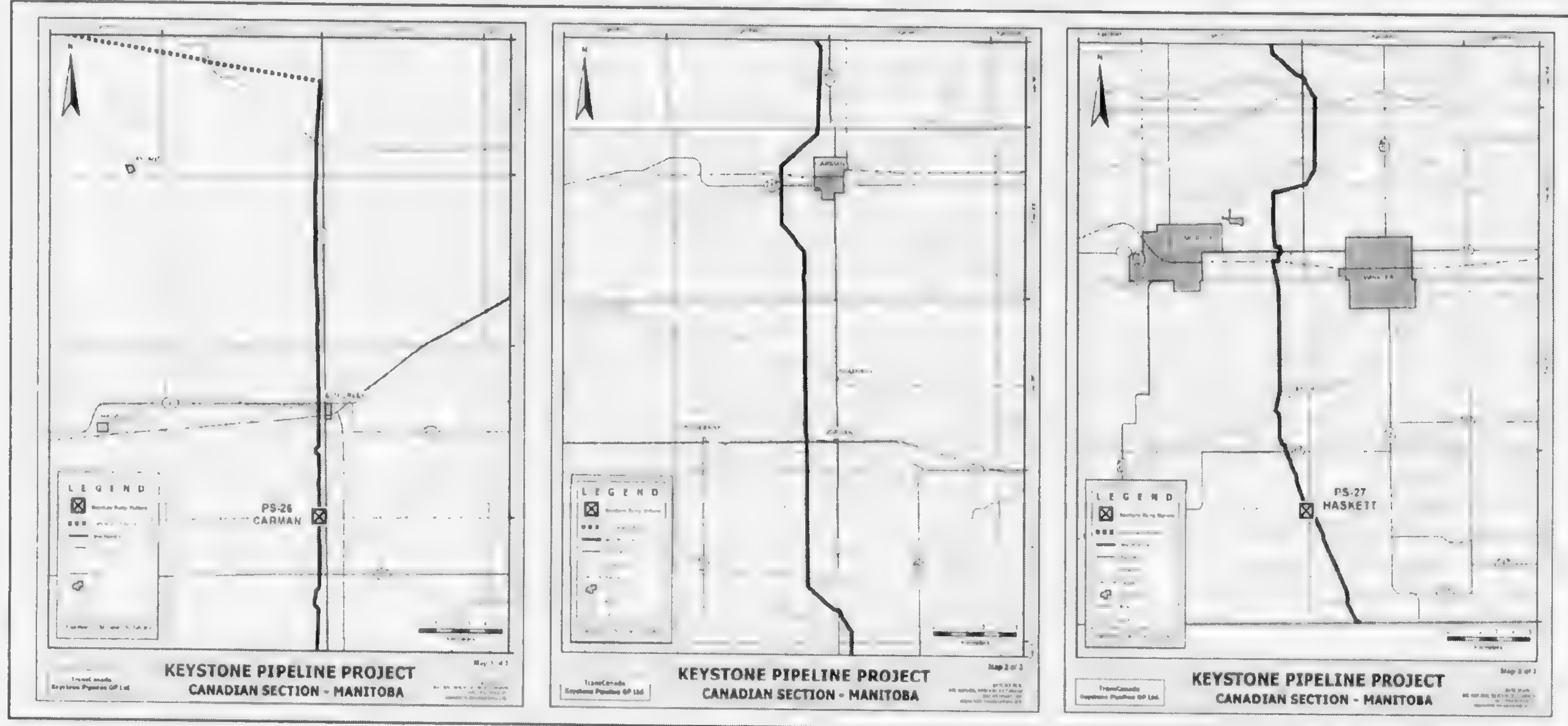
www.transcanada.com

Tel qu'indiqué sur la carte au Tableau 1, la section canadienne de l'oléoduc Keystone se compose de trois segments :

- 273 km de nouvelle canalisation en Alberta et en Saskatchewan, commençant au terminal près d'Hardisty, Alberta et se terminant près de Burstall, Saskatchewan, environ 3 kilomètres à l'est de la frontière Alberta-Saskatchewan;
- 864 km de gazoduc existant entre Burstall et Carman, Manitoba qui seront convertis en service de pétrole (ligne pointillée sur la carte); et
- 100 km de nouvelle canalisation au Manitoba, commençant près de Carman et se terminant à la frontière internationale près de Haskett.

Seulement les deux nouveaux segments de canalisation (lignes solides sur la carte) sont assujettis à la détermination et à l'approbation du tracé détaillé par l'Office national d'énergie. Cet avis fournit, au Tableau 2, une carte du tracé détaillé proposé pour le segment du Manitoba seulement.

Tableau 2



N° de dossier de Keystone	District municipal / compté	Description légale des terrains	Nom(s) du propriétaire
K-MB-121	Rural Municipality of Stanley No. 190	Ely Pt NW 25-1-5 WPM CofT No. 1778578	Fehr, Willie Raymond Fehr, Hilda
K-MB-063	Rural Municipality of Stanley No. 190	NW 31-3-4 WPM CofT No. 2009349	Fehrfield Farms Ltd. & Rod Fehr Ltd
K-MB-036	Rural Municipality of Duffenn No. 120	Pt NE 12-7-5 WPM CofT No. 1872375	Fnesen, Peter "B" Fnesen, Judith Mane
K-MB-111B	Rural Municipality of Stanley No. 190	Remainder of SE 11-2-5 WPM CofT No. 1835820	Fnesen, Isaac "D" Fnesen, Helen
K-MB-015	Rural Municipality of Grey No. 133	SE 12-9-5 WPM CofT No. 1992307	Fnesen, Kristopher Leonard
K-MB-028A	Rural Municipality of Grey No. 133	NE 1-8-5 WPM CofT No. 2080771	Fnesen, Menno Jacob Fnesen, Shirley Anne
K-MB-095	Rural Municipality of Stanley No. 190	NE 14-3-5 WPM CofT No. 1757264, 1757267 & 1757265	Froese, George Froese, Nettie
K-MB-108A	Rural Municipality of Stanley No. 190	E 1/2 of NE 14-2-5 WPM CofT No. 1797807	Froese, George Froese, Nettie
K-MB-108B	Rural Municipality of Stanley No. 190	SE 14-2-5 WPM CofT No. 101942	Froese, George Froese, Nettie
K-MB-076	Rural Municipality of Roland No. 169	PT NE 11-4-5 WPM CofT No. 2257384	Frontier Land & Cattle Inc.
K-MB-052	Rural Municipality of Dufferin No. 120	S 1/2 of SW 14-6-5 WPM CofT No. 1781051	Galbraith, Cameron Duncan
K-MB-099	Rural Municipality of Stanley No. 190	Pt W 1/2 of SW 12-3-5 WPM CofT No. 1789015	Garden Valley Vegetable Growers Ltd.
K-MB-070	Rural Municipality of Roland No. 169	SE 26-4-5 WPM CofT No. 1705546	Gilligan, Marvyl Irene Gilligan, Robert Leslie
K-MB-078	Rural Municipality of Roland No. 169	SW 12-4-5 WPM CofT No. 1701117	Glover, Chnstopher James Glover, Joanne Lynne
K-MB-079	Rural Municipality of Roland No. 169	SE 12-4-5 WPM CofT No. 2025882	Glover, Jessie Mane
K-MB-075B	Rural Municipality of Roland No. 169	SE 1/4 14-4-5 WPM CofT No. 2257390	Grey Hawk Farm Ltd.
K-MB-075A	Rural Municipality of Roland No. 169	NE 1/4 14-4-5 WPM CofT No. 2257401 & 2258239	Grey Hawk Farm Ltd. Frontier Land & Cattle Inc.
K-MB-122	Rural Municipality of Stanley No. 190	Remainder of NE 25-1-5 WPM CofT No. 1815315	Haskett Growers Ltd
K-MB-114	Rural Municipality of Stanley No. 190	N 1/2 of SE 2-2-5 WPM CofT No. 2067543	Hoeppner, Melvin Isaac
K-MB-011	Rural Municipality of Grey No. 133	SE 24-9-5 WPM CofT No. 1547136 & 1547134	J & A Butler Farms Ltd
K-MB-125	Rural Municipality of Stanley No. 190	E 1/2 of NE 24-1-5 WPM CofT No. 1551470	Janzen, Jacob Janzen, Mary Martha
K-MB-136	Rural Municipality of Stanley No. 190	Pt NW 8-1-4 WPM CofT No. 2080021	Kehler, Arthur Wayne Kehler, Lorna Clarice
K-MB-137	Rural Municipality of Stanley No. 190	Pt SW 8-1-4 WPM NE of RR Plan 181 MLTO CofT No. 1755429	Klassen, George
K-MB-134	Rural Municipality of Stanley No. 190	NE Portion of SE 18-1-4 WPM CofT No. 1552693	Klassen, George Klassen, Anne
K-MB-132	Rural Municipality of Stanley No. 190	Lot 3 Plan 2002 MLTO in NE 18-1-4 WPM CofT No. 1879252	Klassen, George Klassen, Peter
K-MB-133	Rural Municipality of Stanley No. 190	Lot 4 Plan 2002 MLTO in NE 18-1-4 WPM CofT No. 2046039	Klassen, George Klassen, Peter
K-MB-110	Rural Municipality of Stanley No. 190	S Portion of NE 11-2-5 WPM CofT No. 1809786	Klassen, John "J" Klassen, Norma Elaine
K-MB-138	Rural Municipality of Stanley No. 190	Pt NW 5-1-4 WPM CofT No. 1970391	Klassen, Peter
K-MB-055	Rural Municipality of Duffenn No. 120	SE 11-6-5 WPM CofT No. 1831942 & 1885342	Koster, Herro Koster, Lucina Pasco
K-MB-128	Rural Municipality of Stanley No. 190	SW 19-1-4 WPM CofT No. 1755389	Krahn, Gerald Wayne Krahn, Delores Ruth
K-MB-037	Rural Municipality of Duffenn No. 120	SE 12-7-5 WPM CofT No. 1680536	Krahn, Isaac Krahn, Annie
K-MB-113	Rural Municipality of Stanley No. 190	Remainder of NE 2-2-5 WPM CofT No. 82785, 81085 & 77865	Krahn, Jacob J. - Estate
K-MB 116A	Rural Municipality of Stanley No. 190	N portion of SW-1-2-5 WPM CofT No. 81087	Krahn, Jacob J. - Estate
K-MB-032	Rural Municipality of Duffenn No. 120	SE 36-7-5 WPM CofT No. 2211184	Krahn, Myron Dean Krahn, Jillian Andrea Kelly

N° de dossier de Keystone	District municipal / compté	Description légale des terrains	Nom(s) du propriétaire
K-MB-005	Rural Municipality of Portage la Prairie No. 163	SE 12-10-5 WPM CofT No. 2097661	Laing, Joan Sally Doreen
K-MB-027	Rural Municipality of Grey No. 133	Pt SE 12-8-5 WPM CofT No. 1694145	Last, Katherine
K-MB-014	Rural Municipality of Grey No. 133	NE 12-9-5 WPM CofT No. 1904814	Lepp, John Edward Lepp, Irene Kathleen
K-MB-102	Rural Municipality of Stanley No. 190	S Portion of NE 2-3-5 WPM CofT No. 2191278	Loewen, Alfred William
K-MB-100	Rural Municipality of Stanley No. 190	Pt of W 1/2 of NW 1-3-5 WPM CofT No. 2248409	Loewen, Alfred William Beneficial Owner
K-MB-090	Rural Municipality of Stanley No. 190	Pt SE 24-3-5 WPM CofT No. 1646854	Loewen, Leonard Marie Loewen, Becky Jane
K-MB-096A	Rural Municipality of Stanley No. 190	E 1/2 of W 1/2 of E 1/2 of SE 14-3-5 WPM CofT No. 97822	Loewen, William
K-MB-080B	Rural Municipality of Roland No. 169	Pt NW 6-4-4 WPM CofT No. 2101637	Markendale Farms Ltd.
K-MB-057	Rural Municipality of Duffenn No. 120	SE 2-6-5 WPM CofT No. 1615171	McIntosh Family Farms Limited
K-MB-053	Rural Municipality of Duffenn No. 120	SE 14-5-5 WPM CofT No. 1546247	McIntosh Family Farms Limited
K-MB-059	Rural Municipality of Roland No. 169	NE & SE 35-5-5 WPM CofT No. 2168984	McIntosh, Tracey Colleen
K-MB-012	Rural Municipality of Grey No. 133	NE 13-9-5 WPM & N 1/2 of SE 13-9-5 WPM	McIntyre, John Bryan
K-MB-068	Rural Municipality of Roland No. 169	SE 35-4-5 WPM CofT No. 1552497	Menold, Otto Menold, Cornelia - Life Estate Menold, Uinch Eberhard Menold, Monika- Remaindor
K-MB-060	Rural Municipality of Roland No. 169	NE 26-5-5 WPM CofT No. 1759247	Menold, Uinch Menold, Monika
K-MB-061	Rural Municipality of Roland No. 169	SE 26-5-5 WPM CofT No. 1597981	Menold, Uinch Eberhard Menold, Monika
K-MB-044	Rural Municipality of Duffenn No. 120	Lot 10 SS Plan 1881 MLTO in NW 26-6-5 WPM CofT No. 1861840	Middleton, Bradley Craig Middleton, Patricia Marie
K-MB-010	Rural Municipality of Grey No. 133	NE 24-9-5 WPM CofT No. 1893806	Miller, Glenn Robert Miller, Alice Ellen
K-MB-120	Rural Municipality of Stanley No. 190	S 1/2 of S 1/2 of SW 36-1-5 WPM CofT No. 2019604	Neufeld, Bernhard Neufeld, Elwira
K-MB-119	Rural Municipality of Stanley No. 190	N 1/2 of S 1/2 of SW 36-1-5 WPM CofT No. 2032635	Neufeld, Heinrich Neufeld, Annie
K-MB-107	Rural Municipality of Stanley No. 190	E 1/2 of 23-2-5 WPM CofT No. 1756848 & 1756850	Nikkel, Larry Abe Nikkel, Laura Elizabeth
K-MB-106	Rural Municipality of Stanley No. 190	SE 26 2 5 WPM CofT No. 1560162 & 1560095	Olfert, Herman "A" Olfert, Elfneda Esther
K-MB-035	Rural Municipality of Dufferin No. 120	E 1/2-13-7-5 WPM CofT No. 1774202	Park, James Melvin Park, Judy Marie
K-MB-084	Rural Municipality of Stanley No. 190	SW 31-3-4 WPM CofT No. 2033663	Passmore, Thelma Eileen
K-MB-135	Rural Municipality of Stanley No. 190	Lot 3 SP Plan 2021 MLTO in NE 7-1-4 WPM CofT No. 1653154	Penner, Melvin Abe Penner, Nita Lynn
K-MB-116B	Rural Municipality of Stanley No. 190	S Portion of SW 1-2-5 WPM CofT No. 1988660	Peters, Carl Wesley Peters, Sarah
K-MB-085	Rural Municipality of Stanley No. 190	E 1/2 of NW 30-3-4 WPM CofT No. 2092480	Peters, Harold James
K-MB-086	Rural Municipality of Stanley No. 190	SW 30-3-4 WPM CofT No. 2001794	Peters, Harold James Peters, Jane
K-MB-029	Rural Municipality of Dufferin No. 120	N 1/2 of NE 36-7-5 WPM CofT No. 2102178	Reimer, Gordon William
K-MB-030	Rural Municipality of Duffenn No. 120	S 1/2 of NE 36-7-5 WPM CofT No. 2076825	Reimer, Wendell
K-MB-008	Rural Municipality of Grey No. 133	SE 36-9-5 WPM CofT No. 2069871	Rempel, Jacob "B" Rempel, Elizabeth
K-MB-033	Rural Municipality of Duffenn No. 120	Pt E 1/2 25-7-5 WPM CofT No. 1589912	Runne, Frank Axel
K-MB-024	Rural Municipality of Grey No. 133	NE -13-8-5 WPM & N 1/2 of SE 13-8-5 WPM CofT No. 1578720	Runne, James Armin
K-MB-048B	Rural Municipality of Duffenn No. 120	Pt NE 27-6-5 WPM S of RR Plan 1126 MLTO CofT No. 2163650	Runne, Wilhelm Frederick Runne, Hella Ruth - Joint Tenants as to a Life Estate & Runne, Frank Axel-Remainder

N° de dossier de Keystone	District municipal / compté	Description légale des terrains	Nom(s) du propriétaire
K-MB-047	Rural Municipality of Dufferin No. 120	SE 27-6-5 WPM CofT No. 2163650	Runne, Wilhelm Frederick Runne, Hella Ruth -Joint Tenants as to a Life Estate & Runne, Frank Axel-Remainder
K-MB-111A	Rural Municipality of Stanley No. 190	N portion of SE 11-2-5 WPM Deed No. 80871	Rural Municipality of Stanley
K-MB-056	Rural Municipality of Dufferin No. 120	NE 2-6-5 WPM CofT No. 1732888	Rutter, Kenneth Walter Rutter, Patricia Louise
K-MB-022A	Rural Municipality of Grey No. 133	Lot 1 Plan 28975 MLTO in NE 24-8-5 WPM CofT No. 1549711	Scotswood Links Ltd
K-MB-022B	Rural Municipality of Grey No. 133	S 1/2 of NE 24-8-5 WPM CofT No. 1774234	Sisson, Arnold Bruce Sisson, Margaret Wallace
K-MB-021	Rural Municipality of Grey No. 133	Sly 1322.9 ft of SE 25-8-5 WPM CofT No. 2148627	Sisson, John David
K-MB-041 B	Rural Municipality of Duffenn No. 120	NE 35-6-5 WPM CofT No. 2080468	Smith Potato Farms Ltd
K-MB-043	Rural Municipality of Dufferin No. 120	SW 35-6-5 WPM CofT No. 1553551	Smith Potato Farms Ltd
K-MB-048A	Rural Municipality of Dufferin No. 120	Pt NE 27-6-5 WPM N of RR Plan 1126 MLTO CofT No. 1562554	Smith Potato Farms Ltd
K-MB-039	Rural Municipality of Dufferin No. 120	S 1/2 of NE 1-7-5 WPM CofT No. 1774241	Smith, James Kelvin Smith, Barbara Joyce
K-MB-028B	Rural Municipality of Grey No. 133	SE 1-8-5 WPM CofT No. 2080757	Suderman Bros. (1961) Ltd
K-MB-063A	Rural Municipality of Roland No. 169	NE 14-5-5 WPM CofT No. 1788652 & 1898130	Sutton, Christopher Jaye Sutton, Debra Lea - 2/3 interest Sutton, Chris Jaye - 1/3 interest
K-MB-063B	Rural Municipality of Roland No. 169	SE 14-5-5 WPM CofT No. 1761997	Sutton, Christopher Jaye Sutton, Debra Lea
K-MB-042	Rural Municipality of Duffenn No. 120	SE 35-6-5 WPM CofT No. 2135892	Takvam, Sandra Jean
K-MB-081	Rural Municipality of Roland No. 169	N 1/2 of SW 6-4-4 WPM CofT No. 1752774	The Puratone Corporation
K-MB-096B	Rural Municipality of Stanley No. 190	E 1/2 of E 1/2 of SE 14-3-5 WPM CofT No. 1970313	Thiessen, Jacob Thiessen, Tina
K-MB-023	Rural Municipality of Grey No. 133	SE 24-8-5 WPM CofT No. 2071910	Tkachyk, Barbara Jean
K-MB-013	Rural Municipality of Grey No. 133	S 1/2 of SE 13-9-5 WPM CofT No. 1903640	Tkachyk, Doris Veronica
K-MB-016	Rural Municipality of Grey No. 133	E 1/2 1-9-5 WPM CofT No. 1982246	Tkachyk, Edward Matthew
K-MB-009	Rural Municipality of Grey No. 133	E 1/2 25-9-5 WPM CofT No. 1832260 & 1832257	Tkachyk, Edward Matthew Tkachyk, Theodore Frank Tkachyk, James Allan
K-MB-018	Rural Municipality of Grey No. 133	S 1/2 of SE 36-8-5 WPM CofT No. 37835	Tkachyk, Matthew
K-MB-019	Rural Municipality of Grey No. 133	NE 25-8-5 WPM CofT No. 37835	Tkachyk, Matthew
K-MB-017	Rural Municipality of Grey No. 133	NE 36 8 5 WPM & N 1/2 of SE 36-8-5 WPM CofT No. 1798808	Tkachyk, Theodore Frank
K-MB-020	Rural Municipality of Grey No. 133	N 1/2 of SE 25-8-5 WPM CofT No. 1919368	Tkachyk, Theodore Frank
K MB-050	Rural Municipality of Dufferin No. 120	NE 15-6-5 WPM CofT No. 1804942	Vanderveen, Cornelius Leslie Vanderveen, Agnes
K-MB-051A	Rural Municipality of Dufferin No. 120	NW 14-6-5 WPM CofT No. 1761049	Vanderveen, Klass Kelvin Vanderveen, Crystal Joanne
K-MB-051B	Rural Municipality of Dufferin No. 120	N 1/2 of SW 14-6-5 WPM CofT No. 1761049	Vanderveen, Klass Kelvin Vanderveen, Crystal Joanne
K-MB-041A	Rural Municipality of Duffenn No. 120	NW 36-6-5 WPM CofT No. 1676223	Walker, Donald Frederick
K-MB-025	Rural Municipality of Grey No. 133	S 1/2 of SE 13-8-5 WPM CofT No. 1774230	Watson, Murray Glen
K-MB-002	Rural Municipality of Portage la Prairie No. 163	Pt SE 24-10-5 WPM CofT No. 1605130	West-Can Lands Ltd
K-MB-109	Rural Municipality of Stanley No. 190	N Portion of NE 11-2-5 WPM CofT No. 1894721	Wiebe, Hazel Lois Joanne
K-MB-124	Rural Municipality of Stanley No. 190	W Portion of SE 25-1-5 WPM CofT No. 1822833	Wiebe, John P Wiebe, Lena
K-MB-141	Rural Municipality of Stanley No. 190	E 1/2 of SE 5-1-4 WPM CofT No. 1778839	Wieler Grain and Hog Farm Ltd
K-MB-069	Rural Municipality of Roland No. 169	NE 26-4-5 WPM CofT No. 2143968	Wilton, Douglas Earl Wilton, Linda Joan Alison

TransCanada
Du possible au réel



Représentant(e)s du service à la clientèle bilingue

Pas de ventes!!

Temps plein ou Temps partiel!!

Est-ce que l'industrie automobile vous intéresse?

Ou est-ce que vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé?

Des postes permanents de service à la clientèle sont ouverts dans notre centre d'appel!!

Les candidats doivent être **bilingues** (anglais et français)

SR&J Customer Care Call Centres Inc. offrent à ses employés des horaires flexibles, des salaires concurrentiels, des primes de bilinguisme, des récompenses mensuelles et un environnement de travail professionel positif.

Appellez-nous aujourd'hui pour plus d'information concernant notre ***« Prime de Référence »***

Tél. : 204-487-4775

Ou postulez aujourd'hui à :
careers@srjgroup.com



Postes de chargés de cours en philosophie
Session d'automne 2008

La Faculté des arts, d'administration des affaires et des sciences est à la recherche de chargés de cours pour enseigner des cours de philosophie :

Session d'automne 2008

- PHIL 1321 Introduction à la logique
- PHIL 1511 Introduction historique à la philosophie
- PHIL 2701 Philosophie de la religion

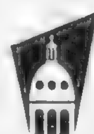
Date d'entrée en fonction : septembre 2008

Exigences :

- Maîtrise ou doctorat en philosophie
- Expérience dans l'enseignement serait un atout

Prière d'envoyer votre curriculum vitae avec trois lettres de recommandation avant le 15 février 2008 à :

Maha Naman-Basakay
Bureau du Doyen
Faculté des arts et d'administration des affaires et la Faculté des sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 Canada
Téléphone : (204) 237-1818 (poste 316)
Télécopieur : (204) 233-0217
idiallo@ustboniface.mb.ca



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

PEOPLE FIRST
HR SERVICES

GESTIONNAIRE D'ÉQUIPE BILINGUE ET SURVEILLANT(E) BILINGUE

Notre client, situé à Winnipeg, est une organisation nationale et un chef de file dans son domaine. L'entreprise en question s'engage envers ses clients, ses employés et ses partenaires commerciaux en fournissant des services de pointe dans bon nombre de secteurs d'activités.

En raison de l'essor de l'entreprise, notre client veut augmenter ses activités et est à la recherche d'un(e) **gestionnaire d'équipe bilingue** et d'un(e) **surveillant(e) bilingue** pour mener, développer et gérer/superviser une partie des activités.

La personne choisie doit avoir de solides compétences en communication; elle doit bien travailler en équipe et être à l'écoute de la clientèle. Pour être considérée pour ces postes, elle doit bien connaître les programmes de Microsoft Office, avoir des études postsecondaires et pouvoir s'exprimer en français et en anglais, à l'oral comme à l'écrit. Le fait d'avoir de l'expérience de travail dans un centre d'appels ou dans un milieu axé sur le service à la clientèle sera considéré comme un atout.

Les personnes intéressées au poste de **gestionnaire d'équipe bilingue** sont priées de se rendre au site Web **www.peoplefirsthr.com/careers** ou d'appeler Bevona Bynum au 940-3903 pour obtenir de plus amples détails. Elles peuvent aussi envoyer leur curriculum vitae en format MS Word, en citant le dossier n° 1440, à **bbynum@peoplefirsthr.com**

Les personnes intéressées aux postes de **surveillant(e) bilingue** ou de préposé(e)s au service à la clientèle sont priées de se rendre au site Web **www.peoplefirsthr.com/careers** ou d'appeler Jenna Buckley au 940-3995 pour obtenir de plus amples détails. Elles peuvent aussi envoyer leur curriculum vitae en format MS Word à **jbuckley@peoplefirsthr.com**.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h**.

(par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 237-4823 • **Télécopieur :** 231-1998



LOUIS RIEL

La Division scolaire Louis-Riel

recherche des candidatures pour le poste suivant
en immersion française.

ÉCOLE PROVENCHER
poste d'enseignement à terme (1,0) • 3e année

L'entrée en fonction commencera le 4 mars 2008 et se terminera le 15 avril 2008 ou un jour avant que le professeur remplacé reprenne ses fonctions, selon la plus rapprochée des deux dates. Les personnes intéressées doivent posséder un brevet d'enseignement permanent du Manitoba, adhérer à la philosophie de l'immersion et des approches relatives à l'enseignement d'une langue seconde; et posséder une excellente connaissance des deux langues officielles (français et anglais). Les détails de l'affichage sont disponibles au site Internet www.lrsd.net/employment.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae y compris le nom de trois personnes répondantes en citant le numéro d'affichage **480/T/07** avant **15 h le lundi 11 février 2008** à : Lisa Aitken, Directrice des ressources humaines, Division scolaire Louis Riel, 900, chemin St. Mary's, Winnipeg (Manitoba), R2M 3R3 (télécopieur : 204-257-8103).

Nous remercions toutes les personnes qui soumettent une demande. Cependant, nous contacterons seulement les personnes considérées pour l'emploi.

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Conseiller ou conseillère de l'aide à l'emploi et au revenu — EB3,
Postes de durée déterminée et permanents, Services à la famille et Logement Manitoba, Division de la prestation de services dans les communautés, Direction des services à Winnipeg
Numéro de l'annonce : 18765
Échelle de salaire : de 40 512 $ à 52 200 $ par année
Date de clôture : le 18 février 2008

Qualités requises : La personne choisie est titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires en sciences sociales et possède une expérience connexe dans la gestion de cas touchant des personnes et des familles provenant de milieux culturels divers et des personnes financièrement défavorisées. Une combinaison équivalente d'études et d'expérience de travail dans un domaine connexe pourrait être prise en compte pour une classification et une échelle de salaire appropriées. La personne choisie doit également posséder des capacités manifestes et de l'expérience en conduite d'entrevues et en counseling de soutien et être en mesure d'effectuer des évaluations et d'assurer la planification et la coordination des services, en mettant l'accent plus particulièrement sur les activités liées aux besoins financiers, à l'emploi ou aux incapacités. Elle doit se montrer capable de classer les besoins des clients par ordre de priorité et faire preuve de compétences en gestion de cas dans un milieu de prestation intégrée de services et de programmes ou systèmes multiples. Des aptitudes efficaces en relations interpersonnelles, en communication orale et écrite et en résolution de conflits sont également requises. Elle doit aussi pouvoir établir des priorités, organiser son travail et faire preuve d'initiative dans un milieu de travail complexe caractérisé par un volume de travail élevé et des demandes concurrentielles, et être capable de travailler en équipe. De l'expérience en informatique, de préférence dans un environnement Windows, est essentielle. Un permis de conduire valide et l'utilisation d'un véhicule personnel à des fins professionnelles sont exigés. On vérifiera le casier judiciaire de la personne choisie. Les personnes bilingues sont encouragées à poser leur candidature. Une liste d'admissibilité sera créée pour combler des postes futurs et sera conservée pendant six mois à compter de la date des entrevues.

La lettre d'accompagnement et le curriculum vitæ de la personne qui pose sa candidature doivent clairement indiquer comment elle répond aux critères du poste.

Fonctions : Dans un milieu de services intégrés, la personne choisie fournira une vaste gamme de services communautaires. Ses fonctions comprendront notamment les suivantes : interviewer et conseiller les clients, évaluer leurs besoins financiers et leur employabilité, offrir de l'appui afin de leur permettre de devenir autonomes et participer à la planification des services coordonnés. La personne choisie déterminera l'admissibilité des clients à une aide financière et offrira à ces personnes et à leur famille une interprétation des lois et des politiques relatives aux programmes.

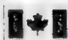
Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :
Concours n° 18765
Services à la famille et Logement Manitoba
Services des ressources humaines
300, rue Carlton, bureau 4089
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Téléc. : 204 945-0601



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba



Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Gestionnaire régional, Services cliniques

Service correctionnel du Canada

Ontario, Québec, Prairies, Pacifique et Atlantique

Service Correctionnel Canada est à la recherche de gestionnaires en soins infirmiers pour leurs bureaux régionaux. Pour de plus amples renseignements sur les postes et pour savoir comment poser votre candidature, visitez notre site Internet au www.emplois.gc.ca ou composez le numéro **Infotel : 1-800-645-5605.** Numéro de référence **PEN08J-008940-000139.**

This information is available in English.

emplois.gc.ca   Canada

La Caisse d'Elie avec un actif de 44 M $, 2 300 membres et un portefeuille de prêts agricoles de 11 M $ offre une grande gamme de services financiers bilingues par ses 4 succursales : Elie, Marquette, Saint-François-Xavier et Saint-Laurent. Nous sommes à la recherche d'une personne responsable de l'accord du crédit agricole ainsi que pour le suivi de ces dossiers.

Conseiller(ère) en crédit agricole

Fonctions
- répondre aux besoins financiers des agriculteurs ;
- obtenir et analyser l'information nécessaire pour l'accord et le suivi du crédit ;
- être aux aguets des développements dans l'industrie.

Compétences recherchées
- 3 à 5 ans d'expérience dans l'accord du crédit agricole ;
- un degré ou diplôme en « agriculture » ;
- bonne connaissance du logiciel « Excel » ;
- fonctionnement en anglais et en français ;
- personnalité favorisant le développement de bons liens d'affaires ainsi que la coopération dans son milieu de travail.

Rémunération
Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions
Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel au plus tard le 22 février 2008 à l'adresse suivante :
Caisse Elie
Monsieur Marcel Gauthier
Directeur par intérim
Case postale 36
Elie (Manitoba) R0H 0H0
Courriel : mgauthier@caisse.biz

Caisse ELIE
C'est plus qu'une banque

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DE NAV CANADA !

Nous recrutons actuellement des candidats en vue de les former à des carrières en tant que spécialistes de l'information de vol et contrôleurs de la circulation aérienne. Nos experts sont chargés de fournir des renseignements essentiels aux pilotes qui évoluent dans l'espace aérien canadien

Si vous êtes intéressé(e) à travailler pour une société qui valorise l'esprit d'équipe, l'innovation et l'excellence, pensez à faire carrière chez nous. Aucune connaissance de l'aviation n'est requise!

Vous souhaitez savoir si cette carrière stimulante est juste pour vous? Posez votre candidature en ligne et présentez-vous à la prochaine séance d'examen de votre région. **La prochaine séance d'examen à Winnipeg aura lieu le 26 février 2008.** Pour y participer vous devez vous inscrire en remplissant le formulaire d'inscription en ligne au plus tard le 22 février 2008

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour remplir une demande, veuillez consulter la section des carrières sur notre site Web à l'adresse **www.navcanada.ca**, ou composer le numéro sans frais **1-800-667-4636**.

www.navcanada.ca • 1-800-667-4636

AU SERVICE D'UN MONDE EN MOUVEMENT

Dr Henri Marcoux,
chiropraticien,
cherche un(e)
employé(e) permenant(e)
pour travailler
de 18 à 22 heures par semaine.

Cette personne doit être chaleureuse, aimer le public, s'intéresser à la santé naturelle et doit avoir une expérience de bureau y compris le travail sur ordinateur.

Faire parvenir un curriculum vitae par télécopieur au 235-0573.

BESOIN URGENT!

Nous sommes à la recherche **d'enquêteurs(trices) bilingues** pour travailler dans une société d'études de marchés progressiste.

Les enquêteurs(trices) mèneront des sondages et des enquêtes par téléphone.

Ce poste s'adresse à ceux et celles qui veulent travailler à **temps partiel.** Postes de jour.

Les candidat(e)s doivent être capables de parler, lire et écrire le français et l'anglais.

Le salaire de départ est
de 12 $/heure
avec possibilité de primes.

Entrée en fonction :
dès que possible

Veuillez vous présenter en personne du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h chez :

kisquared
388, rue Donald, bureau 226
Winnipeg (Manitoba)
R3B 2J4

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté*.

Pour s'adresser
à la directrice générale,
Sylviane Lanthier,
l'adresse à composer est :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour s'adresser
à l'adjointe à la direction,
Sophie Gaulin,
et pour toutes les questions
entourant la publicité,
l'adresse à composer est :
promotions@la-liberte.mb.ca

Pour joindre
le département d'infographie,
pour le matériel publicitaire
et les photos,
écrire à Véronique Togneri à :
production@la-liberte.mb.ca

Pour joindre
la rédaction, pour soumettre
des lettres à l'éditeur,
vos chroniques
et toutes vos annonces
communautaires, adressez vous à :
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour consulter les articles
en ligne dans le réseau Internet,
visitez l'adresse suivante :
journaux.apf.ca/laliberte

*Merci d'apporter ces changements
à vos carnets d'adresses électroniques.*

Le COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour **un technicien ou une technicienne en nouvelles technologies** au Service des communications par Internet.

Tâches :
Les tâches du technicien ou de la technicienne seront accomplies en étroite collaboration avec la coordonnatrice du Service des communications par Internet.

- collaborer à la mise à jour du site principal et des sites parallèles;
- participer à l'élaboration technique de nouveaux projets;
- participer à l'analyse des besoins des usagers et des usagères et leur assurer un soutien des outils Web;
- concevoir et offrir des sessions de formation déterminées par la coordonnatrice;
- élaborer des outils graphiques secondaires;
- gérer la mise en place des sites d'appui de cours sur place;
- assurer un support technique des salles de vidéoconférence;
- rédiger et publier divers documents en utilisant divers supports (papier, électronique, vidéo, audio, etc.).

Qualifications et habiletés recherchées :

- excellente connaissance d'un logiciel auteur professionnel (de préférence Dreamweaver);
- bonne connaissance du logiciel Photoshop;
- bonne connaissance du langage HTML;
- connaissance de Java, ASP ou PHP, CGI et Java Script;
- capacité de préparer et de publier les rapports statistiques des sites Web du Collège;
- facilité à recevoir des formations sur les nouveaux outils Internet et à transmettre les connaissances;
- excellente capacité d'analyse des besoins;
- maîtrise du français et de l'anglais;
- capacité de travailler minutieusement, de façon indépendante et sous pression.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : dès que possible

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant le 14 février 2008 à :



Madame Lorraine Roch
Conseillère principale en ressources humaines
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210, poste 401
Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

La Coalition francophone de la petite enfance

cherche à combler le poste de :

Coordination
Centre de la petite enfance et de la famille

École Roméo-Dallaire (30 heures/semaine)

Responsabilités :

Sous la direction du comité directeur de la Coalition francophone de la petite enfance et de la coordination provinciale, le/la coordonnateur/trice local/e sera responsable du développement et de la coordination du Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) dans la communauté de l'École Roméo-Dallaire. Cette personne établira des liens avec les divers organismes et agences pour assurer la prestation de programmes et de services, coordonnera et fera la promotion des programmes et des activités du CPEF, travaillera en collaboration avec le regroupement des partenaires du CPEF et créera des liens entre la famille, l'école et la communauté.

Qualifications, habiletés et expériences recherchées :

- études postsecondaires relatives au poste;
- habiletés dans les domaines de la gestion de projet, le développement communautaire, la littéracie, l'éducation des parents et l'éducation de la petite enfance;
- bonne capacité de planification et d'organisation;
- bonne connaissance de la communauté et de la francophonie en contexte minoritaire;
- bonne connaissance du français oral et écrit;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonne capacité de bâtir et d'assurer le travail en équipe.

Un permis de conduire et une voiture sont nécessaires.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **avant le 15 février 2008** au :

Coordonnatrice provinciale des CPEF
209, rue Kenny, bureau 217
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2E5

Courriel : jcolliou@atrium.ca
Téléphone : 204-791-3286

La Coalition francophone de la petite enfance remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais elle ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.



Les Boutons d'Or Inc.

recherche des

éducateur(trice)s au niveau II ou III

Trois postes à combler :

éducateur(trice)
pour la prématernelle
du début octobre 2008
à la fin mai 2009

éducateur(trice)
avant et après l'école
du début septembre 2008
à la fin juin 2009

directeur(trice)
5 heures par semaine (négociable)
du début juillet 2008
à la fin juin 2009

Il serait possible de combiner ces postes.

Compétences requises :

- langue française parlée et écrite
- cours de premiers soins et RCR

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae **avant le 30 avril 2008** à l'attention de :

Madame Lisa Lafond Danneels
Les Boutons d'Or Inc.
Case postale 693
Île-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

Encouragez nos annonceurs!



LA MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE

CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS

La Municipalité rurale de La Broquerie située à 45 minutes au sud est de la ville de Winnipeg, invite des candidatures pour le poste de contremaître des travaux publics.

Le contremaître des travaux publics répond directement à la direction générale. Il est responsable de gérer, de diriger, de coordonner et de superviser les travaux publics fournis dans la municipalité.

Cette personne doit avoir de l'expérience dans le domaine des travaux publics. Cette personne doit pouvoir superviser le personnel des travaux publics et de l'aréna, doit pouvoir assigner les tâches de travail, et doit être responsable pour le budget annuel des travaux publics.

Qualifications :

- démontrer d'excellentes habiletés de leadership et de travail d'équipe;
- démontrer des habiletés de gérer et diriger du personnel;
- démontrer des habiletés de négocier et de communiquer dans le domaine des affaires;
- démontrer d'excellentes habiletés de résolution de problèmes;
- être flexible;
- posséder de l'expérience dans la construction et la maintenance de routes de gravier;
- posséder de l'expérience dans la construction et la maintenance de systèmes de drainage;
- posséder de l'expérience dans la gestion de budgets;
- connaître le domaine de l'arpentage;
- posséder au minimum un permis de conduire niveau 5.

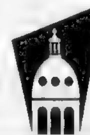
La municipalité offre un salaire compétitif, plus des bénéfices.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae accompagné de leur attente de salaire et de trois références au plus tard **le 25 février 2008 à 16 h** à :

Lori Wood CMMA
Directrice générale
Municipalité rurale de La Broquerie
CP 130 La Broquerie (Manitoba) ROA OWO
Courriel : lwood@illicomanitoba.ca
Télécopieur : 1-204-424-5193

Nous remercions toutes les personnes intéressées, mais nous communiquerons seulement avec celles qui seront convoquées pour une entrevue.

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE



Faculté des arts, d'administration des affaires et des sciences

Professeure ou professeur d'histoire

(Poste de remplacement pour un an)
(année universitaire 2008- 2009)

La Faculté des arts, d'administration des affaires et des sciences est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur en histoire canadienne.

Exigences :

- Maîtrise ou doctorat en histoire
- Expérience dans l'enseignement serait un atout

Date d'entrée en fonction : 1er août 2008

Prière d'envoyer votre curriculum vitae et trois lettres de référence **au plus tard le 15 mars 2008** à :

Madame Maha Naman-Basakay
Bureau du doyen
Faculté des arts, d'administration des affaires et des sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 Canada
Téléphone : 204-237-1818 (poste 316)
Télécopieur : 204-233-0217
mnaman@ustboniface.mb.ca

Chargé de cours en mathématiques

(Poste de remplacement pour un semestre)
(Hiver - 2009)

La Faculté des arts, d'administration des affaires et des sciences est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur pour enseigner des cours de mathématiques :

- MATH 1301 Cours et laboratoire : Géométrie vectorielle et algèbre linéaire
- MATH 1701 Cours et laboratoire : Calcul II

Exigences :

- Doctorat en mathématiques
- Expérience dans l'enseignement des mathématiques au niveau universitaire

Date d'entrée en fonction : 1er janvier 2009

Prière d'envoyer votre curriculum vitae et trois lettres de référence **au plus tard le 15 mars 2008** à :

Madame Maha Naman-Basakay
Bureau du doyen
Faculté des arts, d'administration des affaires et des sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 Canada
Téléphone : 204-237-1818 (poste 316)
Télécopieur : 204-233-0217
mnaman@ustboniface.mb.ca

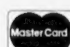
Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,45 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

À VENDRE

1998 Honda Accord LX, 4 portes. Certificat d'inspection. Manuelle, 5 vitesses. 187 000 km. Air climatisé, régulateur automatique de vitesse. Portes et fenêtres électriques, rétroviseur chauffé. Alarme avec télécommande pour démarrer. Pneus d'hiver compris (valeur 1 000 $). Doit être vendue. Demande 6 900 $ ou meilleure offre. Téléphonez au 223-3999.
599-

À LOUER

À LOUER : Appartement de 2 chambres à coucher. Disponible immédiatement. Entrée privée, tous les services compris sauf l'électricité. 5 minutes du CUSB. Réfrigérateur, cuisinière, stationnement. Services de buanderie sur place. Autobus en face. 695 $/mois. Composez le 255-1578.
604-

APPARTEMENT À LOUER : 1er mars, 161 rue Dumoulin. Non fumeur. 2 chambres, cuisine, salon. Stationnement, laveuse, sécheuse. 600 $ par mois + électricité. Tél. : 237-7042.
607-

CONDO à Orlando (Floride). Disponible du 22 au 29 mars (Pâques et semaine de relâche). 5 minutes de Disney World. 2 chambres à coucher, tout équipé. 6 à 8 personnes. Appelez au 487-0455.
608-

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Un pionnier s'éteint

Le fondateur du concours du violoneux et du gigueur du Festival du Voyageur, Bert Vermette, est décédé le 18 janvier.

Daniel BAHUAUD

Albert « Bert » Vermette s'est éteint le18 janvier des suites d'un cancer. Un pionnier du Festival du Voyageur, Bert Vermette a lancé, par un soir d'hiver de 1972 à l'Hôtel Saint-Boniface, le premier concours du violoneux et du gigueur du Festival du Voyageur.

À cette époque, le Franco-Manitobain ne savait pas ce que l'avenir réservait pour l'événement. Pourtant, grâce à son énergie et son enthousiasme, le concours est devenu une véritable institution.

« Je voulais tout simplement partager la joie de vivre de mes racines métisses, a déclaré le défunt, quelques semaines avant sa mort. J'ai toujours aimé la musique du Bon vieux temps. Je ne jouais pas d'instrument, mais j'adorais les violoneux de ma génération, et ceux de la génération précédente, comme Andy Desjarlis. Mon frère Marcel était musicien, et lui a joué avec Andy Desjarlis, Colin MacDougall et Alec Carrière. »

La première édition du concours du violoneux et du gigueur s'étant avéré un grand succès, Lillian Main, au Festival, a demandé à Bert Vermette d'organiser un deuxième concours en 1973. « J'ai accepté, soulignait Bert Vermette lors de cet entretien avec *La Liberté*. Et j'ai coordonné l'événement jusqu'en 1986. J'ai tellement aimé ça que j'ai organisé et aidé à organiser plusieurs relais du Festival, ainsi que des soirées dansantes avec l'Union nationale métisse. »



Photo : Gracieuseté Roger Vermette

Bert Vermette (à la gauche), en 1979, lors de la soirée commémorative Andy Desjarlis.

En effet, c'est Bert Vermette qui lança l'idée du Petit Bal, sorte de version populaire du Bal du Gouverneur. En 1978, il organisa les premiers Jours métis de Saint-Vital pour la Fédération des Métis du Manitoba. Mais avant tout, c'est le concours du violoneux et du gigueur qui demeura son premier amour. Il a invité toute une brochette de violoneux célèbres, comme Mel Bédard, Reg Bouvette, Ed Gyurki, Marcel Meilleur et Graham Townsend. En 1977, il invita Jean Carrignan à participer au concours du violoneux en tant que juge émérite. En 1978, il organisa la soirée commémorative Andy Desjarlis. Le célèbre violoneux s'était éteint trois ans auparavant et Bert Vermette, qui l'avait bien connu, était de l'avis qu'il fallait signaler sa contribution à la musique. « C'était le début de la remise du trophée Andy Desjarlis, se rappelle-t-il. C'était important de faire le lien entre le passé et l'avenir, ce qui était, au fond, le but de concours. Mais avant tout, c'était du *fun*. Oui, on travaillait fort pour organiser ça. Mais on se rassemblait en communauté pour fêter nos racines et apprécier de la belle musique. Et puis j'ai pu voir et rencontrer quantité de jeunes musiciens et danseurs talentueux. C'était beau de les voir prendre le flambeau. »

Entre autres, son fils Roger Vermette, qui aujourd'hui est membre des Flaming Arrows, un ensemble du musiciens passionnés de musique du Bon vieux temps. « Je suis fier de mes racines métisses, souligne Roger Vermette. Mon arrière-grand-père était le neveu de Louis Riel. Tout petit, j'ai appris la Gigue de la Rivière Rouge. Évidemment, mon père a joué un rôle important dans mon appréciation de ma culture. Garçon, j'ai aidé mon père à lécher les enveloppes d'invitation. J'en ai collé, des enveloppes! Je suis très fier que la tradition établie par mon père se continue. J'ai beaucoup appris de lui. J'organise, moi aussi, des concours de violoneux. Et je participe au concours du violoneux et je danse toujours la gigue! »

Chronique **RELIGIEUSE**

MGR NOËL DELAQUIS
ÉVÊQUE-NOVICE

L'OBÉISSANCE, CHEMIN DE LIBERTÉ

Plusieurs lecteurs de *La Liberté* seront rebutés et ne voudront pas lire cet article. Qui veut parler de l'obéissance aujourd'hui? Qui plus est : Qui peut nous faire croire que nous pouvons être plus libres en obéissant? La liberté, n'est-ce pas la possibilité de faire ce que je veux, quand je veux, comme je veux? Par ailleurs, l'obéissance, n'est-ce pas faire ce que quelqu'un d'autre me demande de faire? N'est-ce pas une entrave à ma liberté? Comment peut-on concilier ces deux pôles qui semblent vraiment s'opposer l'un l'autre? Et on pourrait se poser encore bien des questions au sujet de ce titre et de ce sujet. Voyons un peu.

Pour être bref, je dirai qu'obéir est une voie pour s'épanouir. L'enfant n'aura pas de meilleur moyen de s'épanouir et de développer toutes ses capacités que d'obéir à ses parents qui l'aiment; ainsi il apprendra à mieux vivre, à s'épanouir.

Dans l'obéissance bien comprise il doit exister amour et confiance : amour de la part la personne à qui on obéit et confiance de la part de la personne qui doit obéir. Il y a engagement de part et d'autre; il y a quelque chose de mutuel dans l'obéissance. L'obéissance est une façon d'apprendre à se donner.

Sans obéissance il est fort probable que je vivrai de plus en plus pour moi-même et je n'apprendrai pas à vivre pour les autres, car obéir me force à sortir de moi-même, à m'oublier même, condition nécessaire pour penser aux autres, pour les aider. L'obéissance dans les petites choses me conduit à obéir aux exigences plus graves de la justice et de la charité envers les autres. C'est aussi l'exercice le plus noble de la liberté.

Il y a quelque chose de mutuel dans l'obéissance dans un autre sens également. Dieu nous obéit avant que nous ne lui obéissions. Dieu a entendu notre misère, notre besoin d'être aidé. « J'ai vu la misère de mon peuple...et je l'ai entendu crier...Oui, je connais ses souffrances. Je suis descendu pour le délivrer... » (Ex. 3, 7-8). Nous n'avons pas commandé à Dieu de venir à notre secours. Ou si! Nous avons commandé par notre misère. Il a entendu notre misère, Il a répondu, Il est venu jusqu'à nous. Dans son amour Il a entendu et par amour Il a répondu. La faiblesse, la pauvreté, les besoins sont des façons de demander secours; c'est un langage non verbal qui commande.

C'est dans cette intervention amoureuse de Dieu qu'il faut comprendre aussi les commandements qu'Il nous a laissés par l'intermédiaire de Moïse. Ce sont des commandements d'amour pour nous aider à communier à Lui, à Son Amour et à grandir dans notre dignité de personne humaine, dans l'exercice de notre liberté en somme si fragile. Évidemment l'intermédiaire nécessaire est le Christ, qui nous rejoint, nous guide et nous conduit sur la voie de la liberté et du salut et finalement du bonheur parfait.

Les parents ainsi obéissent à leur bébé qui ne peut pas parler mais qui sait faire connaître ses besoins. Les parents répondent spontanément à ses besoins. C'est une obéissance de l'amour pour le petit, pour le faible. Les parents répondront en faisant ce qui est le mieux pour le bébé ou l'enfant. Plus tard les parents devront demander des choses au jeune qui devient responsable afin que celui-ci apprenne progressivement à ne pas vivre que pour lui mais qui doit s'ouvrir au sens de la responsabilité envers les autres.

L'obéissance bien comprise éveille finalement à l'amour, s'enracine dans l'amour véritable et l'amour est l'expression la plus noble de la liberté. Le Christ, dans son amour miséricordieux, nous invite sur cette voie de l'obéissance qui est aussi la voie de la vraie liberté et de la plénitude de la vie et de la joie. Puisions-nous tous dire avec le psalmiste, et avec la lumière et la force de l'Esprit du Christ: « Seigneur, je cours sur le chemin de tes commandements car Tu me dilates le coeur... Je ferai mes délices de Tes commandements : je les aime!» (Ps.119, 32.47).

VOTRE SANTÉ c'est votre affaire

Par Diane Buissé, RN(EP) et Sylvie Beaudry RN(EP)

Qu'est-ce qu'une infirmière praticienne?



Chronique réalisée avec la collaboration du Centre de santé de Saint-Boniface.

Une infirmière praticienne (IP) est une infirmière autorisée ayant une formation universitaire de niveau avancé, qui prodigue des soins de santé de qualité aux patients. Les IP du Manitoba offrent une gamme complète de services de santé aux personnes, aux familles et aux collectivités. Nous travaillons dans divers milieux au Manitoba où sont offerts des soins de santé, y compris les hôpitaux et les centres de santé communautaires des petites et des grandes villes. Nous formons un partenariat avec les médecins, le personnel infirmier et les autres professionnels de la santé tels que les travailleurs sociaux, les sages femmes, les intervenants de santé mentale et les pharmaciens, pour vous maintenir, vous, votre famille et la collectivité toute entière en bonne santé. Notre désignation officielle au Manitoba est RN(EP) qui signifie « Registered Nurse on the Extended Practice register ».

Quel est le rôle des IP?

Les IP dispensent des soins de santé aux gens de tous les âges, en mettant l'accent sur la promotion de la santé, la prévention de la maladie et le retour à la santé. Nous faisons partie de votre équipe de soins de santé. Nous jouons un rôle important en vous aidant à maintenir un style de vie actif et sain, et à gérer ou traiter votre maladie. Nous travaillons dans la collectivité dans le but de promouvoir un bon état de santé et prévenir la maladie. En tant que membre de votre équipe de soins, nous offrons une variété de services, par exemple :

- Diagnostiquer et traiter les maladies et blessures;
- Effectuer les examens de santé;
- Ordonner et interpréter des tests diagnostiques;
- Prescrire des médicaments;
- Éduquer et donner des conseils;
- Donner des soins de soutient pendant la maladie;
- Administrer les traitements et interventions; et
- Rediriger au besoin les clients vers les médecins de famille, les spécialistes ou autres professionnels de la santé.

L'accent est mis sur le caractère holistique des soins, et nous tenons compte des aspects physiques, affectifs, mentaux et sociaux de votre état de santé et de votre maladie. Nous consacrons du temps à vous écouter et parler de vos inquiétudes.

Pour en savoir d'avantage sur les IP :

Consultez le Collège des infirmières du Manitoba, à http://www.crnm.mb.ca/extendinfo.php . Vous trouverez la liste de toutes les IP qui sont sur le registre des RN(EP). De plus, si vous voulez trouver une IP qui prend des nouveaux clients, consultez le site des IP du Manitoba à http://www.nursepractitioner.ca/portal .

Sources : College of Registered Nurses of Manitoba, Nurse Practitioners' Association of Ontario et Nurse Practitioner Association of Manitoba

Erratum

Nous avons malencontreusement rebaptisé le groupe les Six croches à la Une du journal la semaine dernière... en les appelant les Six cordes ! (Presque tous leurs instruments sont à corde...). Nos sincères excuses aux musiciens et aux lecteurs.

Une erreur typographique s'est glissée dans le titre de la chronique religieuse de la semaine dernière : Sainte Marie, mère de Dieu. L'ajout de la lettre X est une erreur. Nos excuses aux intéressés.

L'avenir grandeur nature

L'agriculture, c'est le cœur d'un pays fort et prospère. Alimentation, santé, énergie, environnement... l'agriculture s'étend à tous les secteurs.

En véritable leader, FAC contribue à l'avenir de l'industrie agricole en diffusant ce message auprès de tous les Canadiens et Canadiennes. Pour y arriver, nous avons conçu une publicité télé, vue par plus de 10 millions de téléspectateurs canadiens, ainsi qu'une foule d'outils promotionnels.

Et nous vous encourageons à répandre le message, vous aussi. Visitez fac.ca/avenir ou votre bureau de Financement agricole Canada local pour obtenir autocollants, sacs et plus encore.

Profitez de votre visite pour découvrir nos produits de financement novateurs, nos services de formation en gestion et même notre capital de risque. Tout a été conçu pour aider votre entreprise à grandir. Car en agriculture, aucune autre organisation n'égale notre expérience et nos connaissances, comme aucun pays n'égale le nôtre en matière d'agriculture.

Pour plus d'information, composez le 1-888-332-3301.



Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada

Visitez fac.ca/avenir ou votre bureau FAC local pour obtenir autocollants, sacs et plus encore.

